

Document archivé

L'information archivée sur le Web est disponible à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de dossiers seulement. Elle n'a été ni modifiée ni mise à jour depuis sa date d'archivage. Les pages archivées sur le Web ne sont pas assujetties aux normes Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez obtenir cette information dans un format de rechange en [communiquant avec nous](#).



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

FONDS CANADIEN POUR L'AFRIQUE : ÉVALUATION SOMMATIVE RAPPORT À LA HAUTE DIRECTION

Rédaction :

Direction de l'évaluation

Direction générale des politiques stratégiques et du rendement

Agence canadienne de développement international

Janvier 2011



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



REMERCIEMENTS

Le présent rapport, rédigé par la Direction de l'évaluation, qui relève de la Direction générale des politiques stratégiques et du rendement (DGPSR), regroupe les résultats de l'évaluation sommative du Fonds canadien pour l'Afrique.

Jacques Laberge, gestionnaire de l'évaluation, a supervisé l'évaluation, avec l'aide de Safeena Alarakhia, agente d'examen du rendement à la Direction de l'évaluation. Le chef de l'équipe d'évaluation, Werner Meier, du Results-Based Management Group, a rédigé le rapport synthèse. Les spécialistes sectoriels Keith Ogilvie, Isla Patterson, Jerry Rogers, Michael Miner, Simon Latraverse, Richard Label et Tony Vetter ont exécuté le travail de recherche préliminaire en vue de l'évaluation.

La Direction de l'évaluation tient à remercier les membres de l'équipe d'évaluation pour leur travail acharné et leur diligence, leur contribution professionnelle à cette importante évaluation et les efforts qu'ils ont faits, collectivement, pour surmonter les obstacles liés à cette tâche complexe et ardue.

Nous tenons aussi à souligner l'aide des nombreuses personnes qui ont apporté une contribution utile à l'évaluation dans son ensemble, notamment nos collègues de l'ACDI, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et d'Industrie Canada ainsi que du Comité d'évaluation indépendante de l'ACDI. Nous leur sommes grandement reconnaissants de leur souci de faciliter le travail d'évaluation, de faire connaître leurs points de vue et de fournir de précieux commentaires sur les rapports provisoires.

Nous adressons aussi nos remerciements aux membres dévoués des organismes de mise en œuvre canadiens, multilatéraux et internationaux qui ont pris le temps, malgré leur horaire chargé, de rencontrer l'équipe. Leurs contributions nous ont été essentielles pour comprendre le point de vue du personnel de première ligne au sujet des initiatives appuyées par le Fonds canadien pour l'Afrique.

L'équipe d'évaluation a tiré parti d'un vaste éventail de consultations, d'entretiens, de réunions, de séances avec des groupes de discussion et des réponses à un sondage en ligne mené auprès de représentants d'institutions africaines et de bénéficiaires. Elle a ainsi pu cerner la perspective africaine et assurer l'équilibre des opinions sur les réalisations du Fonds canadien pour l'Afrique. Nous aimerions leur exprimer notre reconnaissance pour nous avoir fait part de leur expérience et de leurs opinions, et nous avoir fait profiter de leur connaissance de l'Afrique et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Goberdhan Singh, directeur général
Direction de l'évaluation
Direction générale des politiques stratégiques et du rendement



RÉSUMÉ

Contexte

Le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA) a été annoncé au départ dans le Budget de décembre 2001, comme initiative d'orientation stratégique du gouvernement du Canada à l'appui du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'annonce faisait état d'un engagement de 500 millions de dollars canadiens pour la période initiale de cinq ans qui était prévue, soit de 2002 à 2007. Par la suite, la Loi sur le Fonds canadien pour l'Afrique a été déposée au Parlement, en février 2002. Cette loi désignait le ministre de la Coopération internationale en tant que responsable de son application et permettait de débloquer des crédits, de sorte que des subventions et des contributions pouvaient être annoncées en marge du Sommet de Kananaskis tenu en juin 2002.

Le Fonds a été mis sur pied dans le but de soutenir des programmes stratégiques et novateurs, afin de relever les principaux défis du développement en Afrique dans les domaines retenus à titre de priorités sectorielles en ce qui concerne le NEPAD et le Plan d'action du G8 pour l'Afrique. Il devait mobiliser un éventail de nouveaux partenaires, financer de nouveaux modèles de programmation dans de nouveaux secteurs d'intervention pour l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et favoriser la collaboration avec d'autres ministères. Le Fonds a fait des investissements assortis de délais précis, sous la forme de subventions et de contributions stratégiques destinées essentiellement à appuyer des programmes à grande échelle ayant une portée régionale (plusieurs pays) ou panafricaine qui auraient des retombées à long terme sur le plan du développement. En effet, le FCA a fonctionné à la manière d'un fonds de capital de risque, en investissant dans de nouvelles entreprises panafricaines et régionales au cours d'une période marquée par l'effervescence créative en matière de leadership et de renforcement d'institutions en Afrique, comme en témoignent les nouveaux mécanismes d'examen de la gouvernance, la participation à l'élaboration de politiques globales et les initiatives sectorielles. Le FCA a permis au Canada d'intervenir rapidement et de façon novatrice dans ce contexte.

Justification de l'évaluation et méthode

Le présent rapport à la haute direction sur l'évaluation sommative satisfait aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, car il fallait procéder à une évaluation finale de l'efficacité, de l'atteinte des résultats escomptés (succès), de la pertinence et de la durabilité des investissements du FCA. L'équipe d'évaluation a été chargée d'évaluer les six portefeuilles sectoriels suivants : gouvernance; paix et sécurité; santé; agriculture, eau et environnement; commerce et infrastructures; technologies de l'information et des communications (TIC). Le



Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours et il a donc été exclu de la portée de la présente évaluation. L'évaluation a pris en compte le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de l'ACDI (janvier 2002), un document d'orientation stratégique clé qui était en vigueur à l'époque où le FCA a été lancé. Ce cadre définissait en détail les deux niveaux de résultats dont l'Agence était entièrement et partiellement comptable : les résultats porteurs et les résultats de développement, respectivement. Les quatre grandes questions d'évaluation ci-après ont été rattachées à ces deux catégories de résultats :

Résultats porteurs

- Dans quelle mesure l'ACDI a-t-elle créé un environnement propice à la mise en œuvre efficiente et efficace du Fonds canadien pour l'Afrique?

Résultats de développement

- Dans quelle mesure les initiatives financées par le FCA ont-elles atteint les résultats escomptés?
- Dans quelle mesure le FCA a-t-il contribué à l'atteinte des résultats escomptés du NEPAD?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pertinents et durables?

Une démarche de type « conception et mise en œuvre » a été utilisée pour gérer l'évaluation, en étroite consultation avec le personnel du Secrétariat du FCA, jusqu'à la dissolution en septembre 2008. L'analyse du cadre de couverture et d'échantillonnage pour la collecte des données primaires a été déterminante pour garantir la qualité de la conception du plan de travail pour l'évaluation de chaque secteur. Le plan de travail global comportait un cadre logique et un cadre d'évaluation fondés sur le cadre des résultats et des facteurs de succès, des indicateurs normalisés étant utilisés dans l'évaluation de tous les portefeuilles sectoriels.

La phase de collecte de données s'est déroulée entre juillet et décembre 2008, au Canada, à New York, à Genève et dans sept pays africains. Les données primaires ont été recueillies lors d'entretiens en personne avec des membres du personnel de l'administration centrale de l'ACDI et du MAECI (72), du personnel de l'ACDI sur le terrain (18), des représentants d'organismes de mise en œuvre canadiens et internationaux (154), d'autres donateurs (38), des bénéficiaires africains (134) et d'éminents spécialistes (48). Une méthode d'évaluation fondée sur l'analyse de la contribution a été employée : ainsi, les résultats de chacune des initiatives échantillonnées ont été évalués en fonction de la mesure dans laquelle les résultats escomptés du NEPAD avaient été atteints et de la contribution à ces résultats.

Les contraintes auxquelles l'évaluation a été soumise sont les suivantes : la portée panafricaine et thématique de l'évaluation représentait un défi eu égard à l'expertise nécessaire; la complexité de la programmation du FCA a amené quelques défis sur le plan de la gestion de l'évaluation; l'absence de données de base et les données limitées sur les indicateurs quantitatifs au niveau des



résultats dans les rapports de suivi ou les rapports d'étape annuels; l'accès à des employés des organismes de mise en œuvre et à des bénéficiaires bien renseignés, car de nombreuses initiatives avaient pris fin; la dissolution du Secrétariat du FCA, qui a entravé l'obtention d'une rétroaction coordonnée, en temps opportun, sur les versions provisoires des rapports des évaluations sectorielles. Globalement, les contraintes susmentionnées ont restreint l'éventail des techniques d'analyse de données qui pouvaient être employées pour évaluer les impacts des résultats de développement. Par conséquent, différentes techniques d'analyse des données qualitatives, inférentielles et comparatives ont été employées pour mener à bien l'analyse de la contribution.

Conclusions relatives à l'obtention de résultats porteurs

L'ACDI a montré sa capacité à établir les conditions voulues pour pouvoir bien concevoir le Fonds et le lancer rapidement. Elle a fait appel activement à la participation des dirigeants et des organismes africains ainsi que d'autres ministères fédéraux pour concevoir et planifier le Fonds et les 33 initiatives appuyées, lesquelles étaient toutes parfaitement en phase avec les priorités sectorielles du NEPAD. Des partenariats avec des institutions africaines importantes et d'autres organismes de mise en œuvre ont été créés et renforcés. Le Fonds a joué un rôle de catalyseur en mobilisant 950 millions de dollars en aide additionnelle et en cofinancement, principalement au moyen d'initiatives opportunes, audacieuses et novatrices destinées à doter les institutions africaines de la capacité à satisfaire à des besoins de développement prioritaires. Les contraintes de temps se sont toutefois fait sentir; en font foi la documentation insuffisante à propos des mesures de diligence raisonnable et des processus d'approbation et le défaut d'intégrer en bonne et due forme des politiques organisationnelles dont l'effet positif sur l'efficacité de l'aide est connu, par exemple les principes de l'égalité entre les sexes et de la gestion axée sur les résultats. Les frais généraux du Secrétariat du FCA ont été très raisonnables, mais les modalités de mise en œuvre à plusieurs niveaux et les « frais de service » connexes à payer dans le cas de certaines initiatives ont en grande partie annulé cet efficacité. Cependant, en ce qui concerne les structures de gouvernance et les mécanismes destinés à faciliter la coordination interministérielle et intraministérielle du Fonds, dans le cas de quelques portefeuilles et initiatives, les ressources disponibles n'ont pas été utilisées de manière optimale pour assurer la surveillance du rendement.

Une analyse comparative des différents portefeuilles sectoriels qui portait sur l'intégration fructueuse de la problématique hommes-femmes et la qualité des rapports axés sur les résultats, y compris les données ventilées selon le sexe, a révélé certaines tendances. Premièrement, les initiatives de prestation de services qui ciblaient des individus et des collectivités, à titre de bénéficiaires directs, ont été les plus efficaces. Deuxièmement, les initiatives de renforcement des capacités qui ont touché des entreprises, des associations, des institutions ou des réseaux ont aussi obtenu un certain succès, mais des preuves plutôt qualitatives ont été utilisées pour en déterminer le rendement. Troisièmement, les initiatives visant l'amélioration de la gouvernance,



de vastes réformes stratégiques en matière de gestion intégrée de l'eau, de commerce international et d'accès au marché ainsi que les technologies de l'information et des communications ont été beaucoup moins fructueuses des points de vue de l'intégration de la problématique hommes-femmes et des rapports axés sur les résultats.

Conclusions relatives à l'atteinte des résultats de développement

Pour comprendre le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA), on doit savoir qu'il a été conçu en tant que fonds et non en tant que programme de développement intégré doté d'une stratégie de mise en œuvre globale ou de stratégies pour une série de portefeuilles. Les initiatives financées n'ont pas été sélectionnées ni conçues dans le but de se compléter les unes les autres au niveau opérationnel et elles ont donc été évaluées à titre d'initiatives autonomes. Les initiatives soutenues par le FCA ont permis d'atteindre la majorité des résultats de développement escomptés.

- Les initiatives dans les deux principaux secteurs (santé, plus agriculture, eau et environnement), qui représentaient 64 % de l'enveloppe du FCA, ont abouti aux résultats escomptés « dans une grande mesure ».
- Les initiatives s'inscrivant dans deux autres thèmes, soit paix et sécurité ainsi que technologies de l'information et des communications (qui représentaient 16 % de l'enveloppe du FCA), ont atteint leurs résultats « partiellement » ou « dans une grande mesure », ce qui signifie que des progrès considérables ont été accomplis à l'égard de la plupart des aspects des résultats escomptés.
- Dans le secteur du commerce et des infrastructures, les résultats escomptés ont été atteints « partiellement », mais des conditions propices importantes pour le renforcement des capacités institutionnelles africaines ont été instaurées.
- Enfin, dans le cas du portefeuille de la gouvernance, les résultats ont été atteints « partiellement », mais les changements découlant des programmes de gouvernance ont tendance à être graduels et à survenir lentement au fil du temps; à cet égard, le FCA a apporté des contributions notables à l'instauration de conditions propices.

Contribution aux résultats escomptés du NEPAD

L'évaluation a permis de conclure que le FCA avait apporté une contribution positive aux résultats escomptés du NEPAD pour ce qui est de renforcer les institutions et la gouvernance en Afrique, de renforcer la capacité des pays africains à réaliser leurs objectifs de développement et d'accroître l'intégration africaine. Des faits montrent également que certaines initiatives du FCA ont contribué à réduire la pauvreté et les disparités, à améliorer la croissance économique et à augmenter l'emploi. Cependant, la contribution la plus remarquable et importante a été faite au niveau panafricain, car des fonds du FCA ont été investis pour créer d'importants installations pour la préparation de projets qui n'existaient pas avant dans les secteurs de l'eau, de



l'assainissement et des infrastructures. Ces investissements ont permis d'éliminer des contraintes et des obstacles au développement qui avaient été recensés.

- La mise en œuvre de la Facilité africaine de l'eau a fourni au Conseil des ministres africains chargés de l'eau un outil stratégique pour mobiliser des ressources afin de financer des activités de développement des ressources en eau en Afrique.
- Le Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI) du NEPAD est un autre outil stratégique que les dirigeants africains et les communautés économiques régionales utilisent maintenant pour mobiliser des ressources afin de financer des projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'eau et des technologies d'information communautaire sur le continent.
- L'appui accordé à ONU-Habitat pour renforcer sa capacité à définir et à élaborer des projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et le partenariat subséquent avec la Banque africaine de développement (BAfD) a renforcé la capacité à satisfaire aux besoins en matière de développement des populations urbaines pauvres, longtemps négligées.

L'intégration africaine ne faisait pas explicitement partie des résultats escomptés du Fonds, mais de nombreuses initiatives ont été conçues dans cette optique, lesquelles prévoyaient entre autres résultats la contribution à l'intégration africaine ou régionale. Par exemple, le Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) a fourni des résultats de recherche sur les politiques commerciales qui ont permis au Groupe des États de l'Afrique et aux pays africains de formuler des positions communes mieux éclairées lors des négociations du cycle de Doha et d'un accord de partenariat économique. Deux initiatives concernant l'eau, la Facilité africaine de l'eau et le Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique (PDEA), ont facilité l'intégration régionale d'États riverains, plus précisément par l'élaboration de plans d'action stratégiques, de conventions officielles sur la gestion intégrée des ressources hydriques et d'autres réseaux régionaux de partenariats pour l'eau.

Plusieurs initiatives du FCA ont aussi directement contribué à réduire la pauvreté, mais la pénurie de données quantitatives a empêché l'équipe d'évaluation de tirer des conclusions fermes sur la portée et l'ampleur de la contribution. L'évaluation a aussi révélé peu d'indications selon lesquelles des résultats auraient appuyé la diversification des activités productives, la compétitivité et la croissance des exportations, ou de preuves de résultats importants en matière de croissance économique, de développement et de création d'emplois.

Pertinence et durabilité

L'équipe d'évaluation a examiné la pertinence des résultats atteints en conjonction avec les perspectives de durabilité après la dissolution du Fonds, mais également à la lumière de la portée des initiatives et des bénéficiaires qui en ont profité. Le soin particulier accordé à la sélection des initiatives du Fonds au cours de la phase de conception a assuré leur harmonisation étroite et leur cohérence avec les priorités sectorielles du NEPAD de même qu'un degré élevé de pertinence



par rapport aux résultats escomptés du NEPAD. La durabilité des résultats atteints dépendra en grande partie de l'appui que les gouvernements africains offriront à leurs propres institutions, en collaboration avec la communauté des donateurs.

Pour le NEPAD, l'aide publique au développement (APD) est une contribution nécessaire, mais insuffisante, au développement durable de l'Afrique. L'APD doit être le complément de flux de capitaux croissants et d'autres ressources externes requises à long terme. Cela étant, le Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI), la Facilité africaine de l'eau (FAE) et les initiatives du Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement (WSTF en anglais) d'ONU-Habitat se démarquent tous, non seulement en raison de l'atteinte initiale des résultats, mais également des chances futures d'attirer des ressources externes qui permettront de faire disparaître des freins importants au développement économique et au commerce en Afrique. Les perspectives de durabilité des résultats atteints à ce jour sont très prometteuses.

Les initiatives mises en œuvre avec des institutions africaines clés pour renforcer leurs capacités en matière de gouvernance, de paix et de sécurité ainsi que de politique commerciale sont sans aucun doute pertinentes du point de vue du développement de l'Afrique. Leur durabilité à l'échelon institutionnel est généralement assurée par l'appui soutenu qu'accordent les gouvernements africains. La durabilité des résultats atteints à ce jour et la capacité des programmes des institutions à continuer de satisfaire aux besoins en développement dépendront toutefois largement de l'appui soutenu des donateurs. Les contributions du FCA aux programmes d'organisations multilatérales et internationales ont produit certains résultats pertinents, et importants, pour le développement de l'Afrique. Leur pérennité sera en grande partie tributaire de la mesure dans laquelle ces organisations réussiront à continuer d'attirer le financement des donateurs.

Des organisations non gouvernementales canadiennes ont obtenu des résultats pertinents et valables qui ont, pour la plupart, permis de satisfaire aux besoins des jeunes et des populations défavorisées, et ce, sur les plans communautaire et des individus. Cependant, la disparition de l'appui de l'ACDI ou d'autres donateurs à ces initiatives transfère maintenant à leurs partenaires de la société civile africaine le fardeau de continuer à assurer les services sociaux et de santé qui ont été établis ou améliorés. Étant donné que les organisations de la société civile africaine fonctionnent dans un environnement pauvre en ressources, les résultats atteints seront aussi éphémères que les initiatives elles-mêmes.

Principales leçons à retenir

L'évaluation a fait ressortir de nombreuses leçons, d'ordre organisationnel et opérationnel ou touchant les programmes de développement, dans les six portefeuilles sectoriels. Ces leçons sont fondées sur l'analyse poussée des constatations et des conclusions formulées dans les rapports des évaluations sectorielles. Voici quelques-unes des principales leçons que l'Agence a retenues :



- L'approche pangouvernementale du FCA a apporté une valeur ajoutée sur les plans de l'orientation stratégique, du savoir-faire technique et du réseautage. Toutefois, la gestion efficace d'une initiative horizontale de cette nature nécessite une structure de gouvernance et une coordination convenables et claires au niveau de la haute direction afin d'assurer la responsabilisation à l'égard des résultats.
- Le FCA a fait preuve d'innovation et de leadership en soutenant des institutions africaines comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), ce qui a produit des résultats importants et joué un rôle de catalyseur pour attirer d'autres donateurs qui ont financé les mêmes initiatives ou des initiatives très similaires. L'utilité de cette approche est largement reconnue au sein des directions chargées de l'Afrique à l'ACDI.
- Des programmes novateurs prévoyaient également la création de partenariats et de mécanismes nouveaux, comme le Centre africain pour les politiques commerciales, le Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD et la Facilité africaine de l'eau, qui obtiennent des résultats de développement importants et qui mobilisent des ressources financières additionnelles. Toutefois, dans de nouveaux partenariats, il peut être plus difficile d'appliquer des politiques visant par exemple l'intégration de la problématique hommes-femmes et la gestion axée sur les résultats.
- Le travail dans un contexte où de multiples donateurs interviennent aide l'ACDI à mettre en application l'éventail complet des principes d'efficacité de l'aide, en particulier par rapport au dialogue sur les politiques et à la responsabilisation mutuelle.



TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION.....	14
1.1 CONTEXTE	14
1.2 CLIENT ET PUBLICS CONCERNÉS.....	14
1.3 OBJET DU RAPPORT À LA HAUTE DIRECTION.....	15
1.4 CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT	15
1.4.1 Gouvernance.....	16
1.4.2 Paix et sécurité	17
1.4.3 Santé	18
1.4.4 Agriculture, eau et environnement.....	19
1.4.5 Commerce et infrastructure.....	21
1.4.6 Technologies de l'information et des communications.....	23
2.0 MÉTHODE D'ÉVALUATION.....	24
2.1 OBJECTIFS ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION.....	24
2.2 PHASE DE CONCEPTION ET DE PLANIFICATION.....	25
2.2.1 Optimisation de la collecte de données primaires et secondaires	25
2.2.2 Choix d'une démarche d'analyse de la contribution	26
2.2.3 Consultation auprès des intervenants.....	27
2.3 PHASE DE MISE EN ŒUVRE	27
2.3.1 Collecte de données primaires et secondaires	27
2.3.1 Processus d'analyse.....	27
2.3.3 Analyse des résultats relatifs à l'égalité entre les sexes	28
2.3.4 Rédaction du rapport synthèse.....	29
2.4 CONTRAINTES	29
3.0 ATTEINTE DES RÉSULTATS PORTEURS	30
3.1 PERTINENCE DE LA CONCEPTION.....	30
3.2 STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE	30
3.3 CRÉATION ET HARMONISATION DE PARTENARIATS	31
3.4 MOBILISATION DE RESSOURCES	32
3.5 EFFICIENCE	32
4.0 ATTEINTE DES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT	32
4.1 RENDEMENT DU FONDS.....	32
4.2 PORTEFEUILLES SECTORIELS.....	34
4.2.1 Gouvernance.....	34
4.2.2 Paix et sécurité	38
4.2.3 Santé	44
4.2.4 Agriculture, eau et environnement.....	49
4.2.5 Commerce et infrastructures.....	56
4.2.6 Technologies de l'information et des communications.....	60
4.3 RÉSULTATS SUR LE PLAN DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	62
5.0 CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU NEPAD.....	65



5.1.1	<i>Renforcement des institutions et de la gouvernance en Afrique</i>	65
5.1.2	<i>Capacité africaine accrue de réaliser des objectifs de développement</i>	66
5.1.3	<i>Intégration africaine accrue</i>	66
5.1.4	<i>Réduction de la pauvreté et de l'inégalité</i>	68
5.1.5	<i>Activités productives, compétitivité et exportations accrues</i>	68
5.1.6	<i>Croissance économique, développement et création d'emplois</i>	69
6.0	PERTINENCE ET DURABILITÉ DES RÉSULTATS	70
7.0	PRINCIPALES LEÇONS À RETENIR	73
7.1	AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE	73
7.2	COLLABORATION HORIZONTALE	75
7.3	CRÉATION DE CONDITIONS PROPICES AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT	76
7.4	DÉVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DES CAPACITÉS AFRICAINES	78
7.5	PARTENARIATS AVEC DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES OU INTERNATIONALES	79
	ANNEXE A : PROFIL DU FONDS CANADIEN POUR L'AFRIQUE	82
	ANNEXE B : INITIATIVES DES DIVERS PORTEFEUILLES DU FCA	90
	ANNEXE C : CADRE D'ÉVALUATION : FONDS CANADIEN POUR L'AFRIQUE	108
	ANNEXE D : OUTILS D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	118
	ANNEXE E : TABLEAUX D'ANALYSE DES DONNÉES	129
	ANNEXE F : ANALYSE DE LA CONTRIBUTION	177
	ANNEXE G : NOTES DE FIN	178



LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Note: Le texte ci-dessous se réfère à certains tableaux et figures qui ne figurent pas dans cette «Liste des figures et des tableaux», mais qui sont, comme indiqué dans le texte, inclus dans le document *Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA* disponible sur demande auprès de la Direction de l'évaluation de l'ACDI.

Figure 5 : Types d'ententes utilisées selon le portefeuille du FCA	86
Figure 6 : Affectations budgétaires en pourcentage par portefeuille du FCA	88
Tableau 1 : Tableau de l'échantillonnage	129
Tableau 4 : Couverture de l'évaluation et pointage	145
Tableau 5 : Nombre de personnes interrogées selon le portefeuille et la catégorie de répondants	149
Tableau 6 : Effet catalyseur du FCA pour l'obtention de fonds additionnels	150
Tableau 7 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de la gouvernance.....	152
Tableau 8 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de la paix et de la sécurité	156
Tableau 9 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de la santé.....	162
Tableau 10 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement	165
Tableau 11 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille du commerce et des infrastructures	168
Tableau 12 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille des TIC	172
Tableau 13 : Mise en concordance des résultats en matière d'égalité entre les sexes	175



LISTE DES SIGLES

AAVP	Programme africain pour un vaccin contre le sida
ACDI	Agence canadienne de développement international
ALAT	Association des autorités locales de Tanzanie
ANAMM	Association nationale des municipalités du Mozambique
APD	Aide publique au développement
APNAC	Réseau des parlementaires africains contre la corruption
BAfD	Banque africaine de développement
BECA	Biosciences Afrique orientale et centrale
BFF	Secrétariat du Fonds canadien pour l'Afrique
BPCC	Bureau de promotion du commerce Canada
CA	Connectivité Afrique
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CAN	Dollars canadiens
CAPC	Centre africain pour les politiques commerciales
CCI	Centre du commerce international
CCRcP	Centre canadien de ressources en cyberpolitiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGLUA	Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique
CGR	Cadre de gestion du rendement
CL	Cadre logique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CP	Centre parlementaire du Canada
CPMP	Centre Pearson pour le maintien de la paix
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DANIDA	Agence danoise pour le développement international
DAPDS	Département des affaires politiques, de la défense et de la sécurité (CEDEAO)
DAPPS	Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (CEDEAO – autrefois DAPDS)
DEI	Défense des enfants International
DFID	Ministère du Développement international (Royaume-Uni)
DGPC	Direction générale du partenariat canadien
DPS	Direction de la paix et de la sécurité (Union africaine)
EFPC	École de la fonction publique du Canada
ePol-NET	Réseau de ressources en cyberpolitiques pour l'Afrique



ES	Égalité entre les sexes
FAE	Facilité africaine de l'eau
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCA	Fonds canadien pour l'Afrique
FCM	Fédération canadienne des municipalités
FPPI	Fonds de préparation des projets d'infrastructure
FRCA	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
G8	Groupe des 8
GAR	Gestion axée sur les résultats
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Alliance GAVI)
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GWP	Partenariat mondial de l'eau
IAVI	Initiative internationale pour un vaccin contre le sida
IC	Industrie Canada
IFI	Institution financière internationale
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage
IMEP	Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite
JCM	Jeunesse Canada Monde
JITAP	Programme intégré conjoint d'assistance technique
KAIPTC	Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix
KARI	Institut de recherche agricole du Kenya
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
MALAO	Mouvement contre les armes légères en Afrique de l'Ouest
NALAG	Association nationale des autorités locales du Ghana
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OKN	Open Knowledge Network
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAA	Plan d'action du G8 pour l'Afrique
PACCIA	Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique



PAGL	Projet africain de gouvernance locale
PDEA	Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique
PDM	Partenariat pour le développement municipal (Cotonou)
PDM-Est	Partenariat pour le développement municipal (Afrique de l'Est et australe)
PELAC	Programme Éco-leadership Afrique-Canada
PGIRE	Projet de gestion intégrée des ressources en eau
PJTG	Programme pour les jeunes touchés par la guerre
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPAO	Projet de police de l'Afrique de l'Ouest
PPE	Programme de partenariat pour l'eau – BAfD
PRPAC	Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada
PVAS	Personnes vivant avec le sida
R et D	Recherche et développement
RPA	Recherche sur la productivité agricole
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et des communications
UA	Union africaine
UAL	Unité des armes légères (CEDEAO)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
US	Dollars américains
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
VPO	Vaccin antipoliomyélitique oral
WCC	War Child Canada
WSTF	Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement (ONU-Habitat)



1.0 INTRODUCTION

1.1 Contexte

C'est en 2002, lors du Sommet du G8 dont le Canada a été l'hôte à Kananaskis, en Alberta, que le Fonds canadien pour l'Afrique a été lancé, à titre d'initiative d'orientation stratégique du gouvernement du Canada à l'appui du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le premier ministre avait alors annoncé un engagement de 500 millions de dollars sur cinq ans pour financer des programmes stratégiques et novateurs qui s'attaqueraient aux principaux défis du développement en Afrique. Par sa conception même, le Fonds devait mobiliser une diversité de nouveaux partenaires, financer de nouveaux modèles de programmes dans de nouveaux secteurs d'intervention et favoriser la collaboration entre les ministères du gouvernement du Canada afin de produire des résultats de développement aux niveaux régional et panafricain. L'**annexe A** présente le profil du Fonds canadien pour l'Afrique et l'**annexe B** présente une description détaillée des initiatives financées pour chacun des six portefeuilles sectoriels : gouvernance; paix et sécurité; santé; agriculture, eau et environnement; commerce et infrastructures; technologies de l'information et des communications (TIC).

Sous la direction de la ministre de la Coopération internationale, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a mis sur pied et hébergé, au sein de la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient, un secrétariat chargé expressément de planifier le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA) et de le mettre en œuvre. Le Secrétariat du FCA a commandé et géré plusieurs évaluations de projets, mais le Fonds lui-même devait être inclus dans les plans de vérification et d'évaluation annuels de l'ACDI. L'évaluation sommative du Fonds canadien pour l'Afrique a donc été commandée peu de temps après que le Secrétariat du FCA eut mis fin à ses activités administratives et de programmation, en mars 2008. On jugeait judicieux de procéder à l'évaluation à ce moment-là pour avoir accès aux principaux intervenants et aux personnes qui détenaient l'information voulue. Il serait autrement devenu de plus en plus difficile d'obtenir d'eux de l'information une fois que toutes les initiatives financées auraient été menées à terme.

1.2 Client et publics concernés

La Direction de l'évaluation de l'ACDI est le client en ce qui concerne le présent rapport à la haute direction. La Direction générale des programmes géographiques de l'ACDI constitue le principal public concerné parmi les intervenants, notamment :

- les directions de programmes régionaux;
- la Direction de la planification géographique, des résultats et des spécialistes;
- les représentants sur le terrain chargés des programmes régionaux.

Ce rapport trouvera d'autres publics importants à l'ACDI, dont les divisions de la planification



stratégique et des programmes au sein de la Direction générale des partenariats avec les Canadiens et de la Direction générale des programmes multilatéraux et mondiaux. À la Direction générale des politiques stratégiques et du rendement, la Division du développement humain et de l'égalité entre les sexes et la Division de la gestion du rendement sont aussi des publics importants.

D'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada qui ont joué des rôles importants dans la mise en œuvre des initiatives financées par le FCA, entre autres le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Industrie Canada, pourraient aussi s'intéresser à ce rapport, tout comme les nombreux partenaires canadiens et internationaux chargés de la mise en œuvre.

1.3 Objet du rapport à la haute direction

Le présent rapport à la haute direction trace un portrait succinct, simple et cohérent du rendement. Il s'adresse aux publics qui peuvent bénéficier des leçons à retenir. Le rapport analyse les constatations et les conclusions relatives à l'atteinte des résultats porteurs et des résultats de développement décrits dans les rapports des évaluations sectorielles et il en fait la synthèse. Il renferme également d'autres renseignements glanés dans des documents classifiés et auprès de personnes clés détenant de l'information. Ces renseignements ont permis d'analyser plus à fond certaines questions relatives aux programmes qui recourent les six rapports sectoriels. Conformément au but de l'évaluation sommative, l'équipe d'évaluation a accordé plus d'importance dans le présent rapport à la haute direction à l'atteinte des résultats de développement, à leur pertinence et à leur durabilité de même qu'aux leçons à retenir axées sur l'action. Aucune recommandation n'est formulée, puisque le Fonds canadien pour l'Afrique était un programme d'une durée limitée.

1.4 Contexte du développement

L'Afrique se classe au deuxième rang des continents, après l'Asie, quant à sa superficie et à sa population. On dénombre sur le continent africain 53 pays indépendants qui ont atteint différents niveaux de développement social et économique. L'Afrique subsaharienne compte 34 des 49 pays les moins développés sur la planète. En 2002, on trouvait dans cette région la plus forte proportion de personnes pauvres, car 46 % de la population (environ 300 millions de personnes) vivait sous le seuil international de la pauvreté de 1 \$ par jour¹. Depuis, les progrès ont été lents et cette proportion n'a que légèrement diminué (41 %); en outre, on n'est pas en voie d'atteindre la cible fixée pour 2015, soit 23,4 %².

Les économies africaines ont affiché une croissance économique soutenue de 5 % à 6 % entre 2002 et 2008, en grande partie grâce aux exportations de produits de base, mais la croissance du produit intérieur brut (PIB) africain devrait être ramenée à 2 % en 2009³. Sous l'effet de la croissance démographique, de la menace découlant de la récente crise économique mondiale et



de la baisse de la demande de produits de base dans les économies avancées, le nombre de pauvres et le taux de pauvreté en Afrique devraient augmenter encore dans certaines des économies à faible croissance les plus vulnérables⁴. À terme toutefois, la Banque mondiale estime que la croissance en Afrique subsaharienne rebondira, pour s'établir à 4,5 % en 2010 et à 5,4 % d'ici 2012, tandis que les pays exportateurs de pétrole tireront profit des prix plus élevés du pétrole et que les économies à revenu moyen mieux intégrées à l'économie mondiale bénéficieront de la reprise à l'échelle internationale⁵.

Même si le Fonds canadien pour l'Afrique était le mécanisme le plus imposant du genre consacré à l'Afrique par l'Agence canadienne de développement international, à l'échelle panafricaine, il ne serait pas raisonnable de penser qu'il aurait pu profiter à tous les pays africains et régler tous les problèmes relatifs au développement que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a recensés dans son document cadre. Il a toutefois appuyé des investissements dans des secteurs prioritaires alignés de près sur les priorités sectorielles du NEPAD, qui sont désignés dans le présent rapport sous le nom de « portefeuilles sectoriels » du FCA. Suit une brève analyse des changements survenus dans le contexte du développement de l'Afrique au cours des six ans où le FCA a été mis en œuvre, soit de 2002 à 2008, en ce qui a trait aux portefeuilles sectoriels du FCA. Le Fonds a aussi pris en compte l'égalité entre les sexes et l'environnement comme thèmes transversaux, qui ont été analysés dans le cadre de l'évaluation.

1.4.1 Gouvernance

Les écrits ne manquent pas sur le passé de l'Afrique à l'égard de la gouvernance démocratique. Selon les experts, les praticiens du développement et les dirigeants africains, il s'agit de l'un des grands défis à relever pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté, sinon le plus important. La gouvernance démocratique non seulement est devenue un concept essentiel dans le discours de la communauté internationale sur les politiques de développement, mais des États africains l'ont aussi largement reconnue et reconfirmée comme priorité dans les domaines du développement économique et de la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi les dirigeants africains lui ont réservé une place centrale dans le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Cependant, depuis 2002, des mesures indépendantes de la gouvernance en Afrique⁶ révèlent que les gains obtenus par certains pays d'après des indicateurs particuliers sont neutralisés par la détérioration observée dans d'autres pays. Étant donné que les statistiques de synthèse peuvent masquer des écarts importants dans le rendement des pays, il est important de souligner quelques résultats variables qui ont récemment été rapportés⁷ :

- des progrès ont été accomplis à l'égard de la régularité des élections, mais un déficit demeure quant à la tenue d'élections libres et équitables dans bien des pays;
- la représentation politique s'est élargie pour ce qui est de refléter la diversité des sociétés africaines au sein des organes gouvernementaux, mais de grandes inégalités demeurent entre ethnies, entre régions et entre groupes religieux;



- le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, une nouveauté, rend légitime d'exiger que les institutions publiques rendent des comptes à leurs commettants et il ouvre la porte à la participation de la société civile;
- la décentralisation et les réformes des administrations locales ont favorisé la participation accrue au processus décisionnel et à la mise en application des politiques;
- les droits des enfants et des personnes handicapées sont de plus en plus reconnus;
- des gouvernements africains ont nettement amélioré la mobilisation de leurs recettes internes;
- plus de 20 pays africains améliorent leurs pratiques de gestion budgétaire et des finances publiques;
- des pays plus nombreux adoptent des règlements et créent des institutions pour faire respecter les contrats et les droits de propriété;
- plusieurs pays africains promulguent des lois qui confèrent aux parlements le pouvoir de modifier les propositions budgétaires du pouvoir exécutif;
- le rôle des organisations de la société civile, à titre de partenaires à part entière du développement qui fournissent un apport de fonds important, contribuent au dialogue sur les politiques et agissent comme fournisseurs de services, est de plus en plus reconnu, le plus récemment au troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Accra.

1.4.2 Paix et sécurité

L'Afrique a énormément souffert des conflits et de la violence armée qui ont obligé des millions de personnes à quitter leur foyer et les ont privées de leurs moyens de subsistance, ce qui a entraîné soit leur mort soit leur appauvrissement. Bien qu'ils ne soient pas la seule cause des conflits armés, les approvisionnements incontrôlés d'armes légères illicites sont répandus en Afrique, où environ 95 % des armes et des munitions les plus couramment utilisées proviennent de l'extérieur du continent. Leur disponibilité a compromis la stabilité de différents États, aggravé le caractère meurtrier des conflits et empiré les répercussions des conflits étatiques et non étatiques de même que la violence contre les citoyens. On estime que, depuis 1990, les conflits et la violence armée ont coûté aux 23 pays africains concernés environ 300 milliards de dollars américains⁸. La ponction exercée sur les ressources des gouvernements nationaux et sur celles destinées au développement, à cause des conflits et de la violence armée, a miné les chances de développement durable; elle constitue en outre l'un des principaux « pièges » qui font en sorte que les pays les plus pauvres restent pauvres⁹.

La situation sur le plan de la paix et de la sécurité en Afrique subsaharienne a toutefois pris du mieux, dans une mesure remarquable, d'après les plus récentes statistiques compilées par le centre Human Security Report Project¹⁰. Entre 2002 et 2006, le nombre de conflits étatiques



(c'est-à-dire ceux dans lesquels un gouvernement est l'une des parties en guerre) est passé de 16 à 7 (54 %); le nombre de conflits non étatiques, que se livrent différents groupes armés (rebelles contre rebelles, chefs de guerre contre chefs de guerre, ou conflits entre différentes communautés ethniques et religieuses) a diminué et est passé de 39 à 19 (46 %); en conséquence, le nombre de décès déclarés dans le cadre de conflits étatiques et non étatiques a chuté de façon spectaculaire, de 98 % et de 70 %, respectivement. Bien qu'il puisse y avoir des erreurs dues à des omissions, le nombre de cas de violence organisée perpétrée par des gouvernements, des rebelles et des criminels contre des civils innocents a aussi diminué de 67 %, le nombre de décès de civils ayant été divisé par six. Pendant cette période, l'Union africaine et certaines communautés économiques régionales ont joué un plus grand rôle dans les dossiers relatifs à la paix et à la sécurité sur le continent.

Malgré ces tendances encourageantes, il y avait encore en 2008 des conflits au Darfour, où le nombre de victimes est énorme et où l'espoir d'un règlement rapide est mince, de même qu'un nombre considérable de conflits prolongés et persistants en Algérie, en Ouganda et en République démocratique du Congo. La distribution illicite d'armes légères pose encore problème : sur les quelque 500 millions d'armes légères en circulation dans le monde, il y en aurait 100 millions en Afrique.

1.4.3 Santé

Au tournant du siècle, la forte incidence des maladies transmissibles, en particulier du VIH/sida, de la poliomyélite, de la tuberculose et du paludisme, était l'un des principaux obstacles aux efforts de développement en Afrique. La formation insuffisante des ressources humaines du secteur de la santé dans les pays pauvres et la migration des personnes formées qui sont à la recherche de conditions économiques et de travail plus favorables ont exacerbé la crise. La Stratégie africaine de la santé 2007-2015 souligne que, bien que « l'Afrique ne représente que 10 % de la population mondiale, elle supporte 25 % de la charge mondiale de morbidité et ne compte que [3 %] des effectifs mondiaux de la santé ». Des dirigeants africains ont reconnu ce problème et, s'ils ont majoré les enveloppes budgétaires destinées à la formation des ressources humaines pour gérer leurs systèmes de santé, les effets bénéfiques ne se feront sentir qu'à long terme. Si ces épidémies ne sont pas rapidement maîtrisées, les gains réels sur le plan du développement humain resteront impossibles.

VIH/sida

En 2002, environ 30 millions de personnes vivaient avec le VIH/sida dans le monde entier, dont 70 % en Afrique subsaharienne¹¹. Il s'agissait de la principale cause de décès sur le continent, qui fauchait 2,3 millions de vies par an et frappait de manière disproportionnée les femmes et les filles de moins de 18 ans¹². Au rythme de 3,4 millions de nouveaux cas d'infection par an, la pandémie oblitérait les gains économiques, sociaux et sanitaires cruciaux qui avaient nécessité des décennies d'efforts. Les pays qui ont été touchés le plus tôt et le plus durement ont formulé et mis en œuvre des stratégies nationales sur le sida, et aujourd'hui, près de la moitié présentent



au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) des rapports sur les progrès qu'ils obtiennent. La plupart des épidémies nationales se sont depuis stabilisées ou ont commencé à régresser, plusieurs pays ont considérablement réduit leur taux de prévalence du sida chez les adultes de 15 à 49 ans et trois pays ont réalisé l'objectif de traiter au moins 50 % de leurs habitants atteints du sida¹³. Des percées prometteuses ont été faites dans le traitement du sida, mais les coûts et la logistique complexe inhérents à ces régimes ont été prohibitifs pour la plupart des pays à faible revenu et à revenu moyen de l'Afrique subsaharienne. Des plaidoyers ont toutefois fait en sorte que près de trois millions de personnes reçoivent maintenant des médicaments antirétroviraux. Néanmoins, deux indicateurs clés demeurent relativement inchangés : 67 % des personnes vivant avec le VIH sur notre planète se trouvent encore en Afrique subsaharienne et 72 % de tous les décès dus au sida surviennent dans cette région¹⁴.

Éradication de la poliomyélite

La poliomyélite était à la veille de devenir la première maladie du XXI^e siècle et seulement la deuxième maladie dans l'histoire, après la variole, à être éradiquée. Le nombre de pays où la poliomyélite est endémique est passé de 125 en 1988 à seulement 10 à la fin de 2001. Toutefois, sept d'entre eux sont africains : l'Angola, l'Éthiopie, l'Égypte, le Niger, le Nigéria, la Somalie et le Soudan. De nouvelles éclosions dans le Nord du Nigéria ont contribué au renversement de la tendance mondiale à la baisse puisque 202 et 355 nouveaux cas ont été confirmés en 2002 et en 2003 respectivement. De nouveaux cas de poliomyélite ont aussi été déclarés à la grandeur de l'Afrique centrale et de l'Ouest, dans des pays où la maladie était absente. Tous ces cas étaient le résultat d'un poliovirus sauvage importé, génétiquement lié à la souche nigérienne. Depuis, la propagation du poliovirus sauvage en Afrique a considérablement ralenti, sans toutefois être contenue, comme en fait foi le plus récent dénombrement des cas de poliovirus fourni par l'Organisation mondiale de la Santé¹⁵. Le nombre de cas confirmés de poliovirus en Afrique a culminé en 2006 à 1 214 (93 % au Nigéria), puis a été ramené à 367 cas en 2007 (78 % au Nigéria) pour remonter de nouveau et atteindre 938 cas en date d'août 2008 (85 % au Nigéria). La propagation du poliovirus sauvage se poursuit, de nouveaux cas étant signalés chaque semaine au Nigéria et dans les pays voisins en Afrique de l'Ouest.

1.4.4 Agriculture, eau et environnement

Agriculture

L'agriculture est essentielle à la croissance économique globale, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les pays dont l'économie est fondée sur l'agriculture, lesquels sont situés pour la plupart en Afrique subsaharienne et représentent 89 % de la population rurale mondiale habitant dans des pays à vocation agricole. L'agriculture peut être le moteur de la croissance globale dans les pays à vocation agricole, et cela s'est avéré en Afrique, où les femmes produisent la plupart des aliments consommés localement¹⁶.

Selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), après deux



décennies de recul du revenu par habitant, l'Afrique a connu une reprise économique et agricole remarquable au cours des dix dernières années, soit la plus longue période de croissance soutenue du revenu par habitant depuis les années 1960¹⁷. Le rétablissement amorcé à la fin des années 1990 a produit des taux moyens de croissance du PIB de 6 % par an, des taux de croissance de la production agricole de 4 à 5 % et une augmentation régulière de la production alimentaire par habitant. La reprise s'est aussi propagée à la grandeur du continent; aujourd'hui, 70 % des habitants de l'Afrique vivent dans un pays où le revenu par habitant a augmenté au cours de la dernière décennie.

Cependant, si les taux moyens de pauvreté dans les pays africains ont régulièrement diminué depuis le milieu des années 1990, la diminution n'a pas été assez rapide. En fait, le taux de réduction de la pauvreté est bien en-deçà de ce qui est nécessaire pour réaliser le premier Objectif du Millénaire pour le développement, soit réduire de moitié la proportion des personnes qui souffrent de la faim d'ici 2015¹⁸. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a récemment souligné que 20 pays africains avaient besoin d'aide alimentaire à cause de la guerre, des inondations, des mauvaises récoltes ou des prix élevés des aliments domestiques¹⁹. Le Zimbabwe vit la pire situation : on estime que 5,1 millions d'habitants pourraient avoir besoin d'aide alors que le pays se démène avec des conditions qui s'aggravent, dans le domaine de la gouvernance politique et économique, et une écloison de choléra. L'APD totale destinée à l'agriculture en Afrique avait un peu augmenté dans les années 1980 mais elle est maintenant revenue à son niveau de 1975, soit environ 1,2 milliard de dollars. Les dépenses publiques destinées à l'agriculture dans les pays à vocation agricole se situent actuellement à moins de la moitié de la cible du NEPAD, c'est-à-dire 10 % du budget national²⁰. Ce déclin de l'attention accordée à l'agriculture est d'autant plus frappant qu'il est survenu dans un contexte où la pauvreté rurale est à la hausse.

Eau et assainissement

La première impression que donne l'Afrique est qu'elle est dotée de ressources en eau abondantes. On y trouve plusieurs grands fleuves dont le Congo, le Nil, le Zambèze et le Niger, et le lac Victoria est, en importance, le deuxième lac d'eau douce au monde. Pourtant, l'Afrique est en réalité le deuxième continent le plus sec du monde, après l'Australie, et des millions d'Africains souffrent encore de pénuries d'eau tout au long de l'année. L'Afrique est également exposée à une variabilité climatique accrue, comme en font foi les sécheresses et les inondations plus fréquentes.

Sur les quelque 800 millions d'Africains, plus de 300 millions vivent dans un environnement où l'eau est rare²¹. Plus de 14 pays en Afrique éprouvent déjà des difficultés d'approvisionnement en eau et 11 autres pays devraient rejoindre leur rang d'ici 2025, où près de 50 % de la population prévue de 1,45 milliard d'habitants en Afrique se trouvera face à des difficultés d'approvisionnement en eau ou à une rareté de la ressource. Il pourrait toutefois en être autrement. À l'échelle du continent, moins de 4 % des ressources en eau renouvelables (2 % en



Afrique subsaharienne) sont utilisées pour l'agriculture, l'approvisionnement en eau et l'assainissement des foyers et les activités industrielles. Plus de 80 des bassins fluviaux et lacustres de l'Afrique sont partagés par au moins deux pays, et de nombreux pays doivent compter sur l'eau provenant de l'extérieur de leurs frontières nationales. Les ressources en eau seraient donc amplement suffisantes si elles étaient exploitées et gérées de façon durable. Néanmoins, près de 36 % de la population des pays africains n'a pas accès à une source d'eau potable et près de 62 % des Africains ne disposent pas de services d'assainissement convenables.

De nouveaux partenariats ont été créés entre des pays riverains du continent, qui ont commencé à harmoniser leurs politiques nationales au moyen de structures de gestion transfrontalières des ressources en eau, par exemple l'Initiative du bassin du Nil, l'Autorité du bassin de la Volta et la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS). Cependant, les niveaux actuels de l'aide étrangère destinée au secteur de l'eau et de l'assainissement sont déplorablement insuffisants pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et permettent encore moins d'assurer l'accès universel. On estime que dans l'ensemble, il faudrait 20 milliards de dollars américains par an pour atteindre les cibles de la Vision africaine de l'eau pour 2025²².

1.4.5 Commerce et infrastructure

D'après la théorie économique et les succès des économies émergentes en Asie, il y aurait un lien causal étroit entre la croissance économique, le commerce et le développement. Dans le contexte d'une économie de plus en plus internationalisée avec des marchés plus ouverts et des chaînes d'approvisionnement mondiales, l'Afrique, et particulièrement l'Afrique subsaharienne, n'a pas profité comme prévu de la libéralisation du commerce mondial.

Commerce mondial

De 1960 à 1990, la part de l'Afrique à l'intérieur du commerce mondial est passée de 6 % à 2,9 %. Le déclin s'est poursuivi jusqu'à 2 % en 2000, mais les plus récentes statistiques commerciales montrent que cette part est remontée à 3 % en 2007²³. Au cours de cette modeste résurgence, les exportations totales de l'Afrique subsaharienne ont plus que doublé, passant de 99 à 220 milliards de dollars américains. Les progrès récents sont toutefois minimes pour la plupart des pays africains, exception faite des pays exportateurs de pétrole ou de ceux qui ont atteint un certain degré d'industrialisation et de diversification des exportations, dont l'Afrique du Sud, Maurice et les pays de l'Afrique du Nord. De 1997 à 2007, les exportations des pays subsahariens exportateurs de pétrole ont quintuplé, tandis que dans les pays non exportateurs de pétrole, elles n'ont que doublé. Si la part des exportations mondiales des pays subsahariens exportateurs de pétrole est passée de 0,36 % à 1,03 %, elle a été ramenée de 0,49 % à 0,43 % pour les pays non exportateurs de pétrole²⁴.

Quant aux biens manufacturés, les exportations de l'Afrique subsaharienne ont augmenté de 26 % de 2001 à 2007, soit légèrement plus que l'augmentation de 22 % constatée pour les



produits agricoles. Cette croissance modeste des exportations manufacturées s'explique par le fait que certains pays africains ont tiré parti des modalités du Système généralisé de préférences en faveur des pays moins développés mis en place par les États-Unis, au moyen de l'adoption de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) – loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique –, et par l'Union européenne, au moyen de l'initiative « Tout sauf les armes ». À la fin de 2007, les biens manufacturés ne représentaient encore que 9 % des exportations totales, comparativement à 11 % pour les produits agricoles. En proportion du commerce mondial des biens manufacturés, les pays subsahariens (Afrique du Sud non comprise) ne représentaient que 0,23 %, comparativement à 0,33 % pour l'Afrique du Sud à elle seule et à 32,05 % pour les pays développés. La croissance était concentrée dans les carburants et les produits du secteur de l'énergie ainsi que dans les métaux et les minerais, qui ont augmenté respectivement de 230 % et de 98 %²⁵. La croissance des exportations de carburant de l'Afrique a été le principal facteur de l'évolution de la structure des destinations des exportations.

Partenaires commerciaux

La destination des exportations des pays africains a beaucoup évolué au fil du temps, mais les pays situés à l'extérieur du continent demeurent les principaux clients. Les partenaires commerciaux les plus importants sont l'Union européenne (UE), les États-Unis et la Chine; leur part moyenne des exportations annuelles de l'Afrique entre 2000 et 2007 s'établissait à 43,1 % (187 092 millions de dollars américains), 18,1 % (78 585 millions de dollars américains) et 6,8 % (29 585 millions de dollars américains), respectivement²⁶. Les importations de l'UE en provenance de l'Afrique ont graduellement reculé depuis les années 1960, époque où les mêmes pays européens obtenaient 66 % des exportations de l'Afrique, ce qui illustre une tendance générale à la diversification au sein des pays africains au détriment de l'Europe²⁷. Les États-Unis ont considérablement augmenté leurs importations entre 2005 et 2008, soit de 71 %. Elles ont atteint une valeur de 86,1 milliards de dollars, en grande partie sous l'impulsion des besoins en pétrole brut (79,5 % du total), bien que les importations de produits non pétroliers en provenance des pays subsahariens aient doublé sous le régime de l'African Growth and Opportunity Act²⁸. La Chine est devenue récemment le troisième partenaire commercial de l'Afrique en importance; ses importations ont aussi augmenté de plus de 40 % entre 2001 et 2006. Avec d'autres pays asiatiques, notamment l'Inde, la Chine est devenue la destination de plus de 15 % des exportations africaines, ce qui illustre l'importance grandissante du rôle des marchés émergents dans l'économie mondiale.

La part du commerce intrarégional en Afrique a augmenté jusqu'au milieu des années 1990, puis elle est restée relativement stable, à 10 %, jusqu'en 2002 avant d'amorcer un recul. Bien entendu, il y a des variations régionales, mais les pays africains ont exporté en moyenne seulement 8 % de leurs biens entre eux en 2006, comparativement à 67 % des biens échangés entre les pays de l'Union européenne²⁹. Même si plusieurs communautés économiques régionales (CER) et des accords commerciaux régionaux (ACR) sont apparus sur le continent, l'intégration économique régionale demeure très faible. Le déclin récent du commerce



intrarégional s'explique peut-être par la mise en œuvre, par les États-Unis et l'UE, du Système généralisé de préférences et l'élimination récente des tarifs chinois visant 190 produits de base provenant de 25 pays africains³⁰, des mesures qui ont rendu ces marchés internationaux relativement plus attrayants que ceux de l'Afrique. Le commerce intra-africain est également exposé à d'autres contraintes s'exerçant sur l'offre et la demande : des économies caractérisées par des marchés et des envois de petite taille, le manque de concurrence et la petite échelle des infrastructures; l'absence ou le mauvais état de l'infrastructure commerciale, y compris de la chaîne logistique du commerce; le manque de coordination macro-économique, y compris la multiplicité et l'inconvertibilité des devises; d'autres contraintes liées à l'offre – faible promotion des exportations, administration inefficace des douanes, mécanisme de paiement international lourd et facilités commerciales connexes³¹.

En 2002, les dirigeants africains avaient pour priorité sectorielle principale de combler les lacunes des infrastructures. Or, le continent a bénéficié depuis d'une accélération des investissements destinés à des projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie, des transports, des télécommunications et de l'eau, grâce à la création de fonds pour la préparation de projets mis sur pied en collaboration avec la Banque africaine de développement et des investisseurs du secteur privé. Par exemple, le nouveau Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD a généré au moins 1 milliard de dollars pour le financement potentiel de projets dans un proche avenir.

1.4.6 Technologies de l'information et des communications

L'accès de l'Afrique aux technologies de l'information et des communications (TIC)³² pour le développement demeure très limité comparativement à d'autres régions du monde, de sorte que le fossé numérique demeure une réalité pour des millions d'Africains.

Pénétration de la téléphonie cellulaire mobile

La téléphonie cellulaire domine de plus en plus le marché de la téléphonie en Afrique. Les abonnés à la téléphonie cellulaire représentent 90 % de l'ensemble des abonnés aux services téléphoniques (fixes et mobiles). De 2005 à 2007, la croissance annuelle de la téléphonie cellulaire a été de 39 % en Afrique, ce qui a mis le service de transmission de la voix à la portée d'un plus grand nombre de personnes que ce qui avait été envisagé à l'origine. Le taux de pénétration de la téléphonie cellulaire varie toutefois énormément sur le continent. En 2006 dans les dix principaux marchés de la téléphonie cellulaire en Afrique, le taux de pénétration était le plus élevé en Afrique du Sud, soit 69,9 %, tandis qu'en République démocratique du Congo, il n'était que de 4,3 %. Malgré cette croissance, la pénétration de la téléphonie cellulaire en Afrique demeure dans l'ensemble plus faible que dans n'importe quelle autre des régions, soit 27 abonnés pour 100 habitants, comparativement à la moyenne mondiale de 49 pour 100 habitants³³.



Pénétration du service téléphonique fixe

En 2004, l'Afrique affichait de loin le taux de pénétration le plus faible des services téléphoniques fixes au monde, soit une moyenne continentale d'environ trois lignes principales pour 100 habitants; six pays (Algérie, Égypte, Maroc, Nigéria, Afrique du Sud et Tunisie) comptaient 75 % de toutes les lignes fixes sur le continent africain³⁴. Il y a eu des progrès depuis dans certains pays, par exemple au Nigéria, principalement grâce aux systèmes fixes sans fil. Néanmoins, l'Afrique n'avait que 1,6 million d'abonnés à un service fixe à large bande en 2007, c'est-à-dire moins que dans n'importe quelle autre région.

Pénétration d'Internet

La pénétration d'Internet affiche une hausse graduelle depuis 2004, de 1,8 % de la population à 3 % en 2005 et à 5 % en 2007, mais la comparaison avec le reste du monde, à 20 %, n'est pas à l'avantage de l'Afrique³⁵, qui ne représente que 0,3 % de l'activité mondiale sur Internet³⁶. Le développement de l'infrastructure des TIC en Afrique est entravé par la faible densité de population, la faiblesse des revenus et une population rurale importante. La mise en place de l'infrastructure est lente et inégale, traînant derrière d'autres régions du monde, ce qui fait courir à certains pays africains le risque de se retrouver devant un fossé numérique encore plus large.

2.0 MÉTHODE D'ÉVALUATION

2.1 Objectifs et portée de l'évaluation

Le cadre de référence de l'évaluation sommative du FCA tenait compte des exigences de la Politique d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (2001), les normes pour une évaluation de qualité du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de même que la politique et les normes de l'ACDI en matière d'évaluation. Il énumérait les éléments d'évaluation, à savoir : efficacité, succès ou obtention de résultats, pertinence et durabilité.

Il tenait aussi compte du Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de l'ACDI (janvier 2002), un document d'orientation stratégique clé qui était en vigueur à l'époque où le FCA a été lancé. Il définissait en détail les deux niveaux de résultats dont l'Agence était entièrement et partiellement comptable : les résultats porteurs et les résultats de développement, respectivement. Les quatre questions d'évaluation principales ci-après ont été rattachées à ces deux catégories de résultats :

Résultats porteurs

- Dans quelle mesure l'ACDI a-t-elle créé un environnement propice à la mise en œuvre **efficace** et **efficace** du Fonds canadien pour l'Afrique?

Résultats de développement



- Dans quelle mesure les initiatives financées par le FCA ont-elles atteint les **résultats escomptés**?
- Dans quelle mesure le FCA a-t-il contribué à l'atteinte des résultats escomptés du NEPAD?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils **pertinents** et **durables**?

L'évaluation portait sur les six portefeuilles sectoriels suivants : gouvernance; paix et sécurité; santé; agriculture, eau et environnement; commerce et infrastructures; technologies de l'information et des communications. Elle ne s'étendait pas au Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique, doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars, qui fait l'objet d'une évaluation indépendante puisqu'il n'a été lancé qu'en 2005 et qu'il doit cesser ses activités en 2014. L'évaluation touchait la période complète de mise en œuvre de six ans, soit de l'exercice 2002-2003 à l'exercice 2007-2008, donc tous les décaissements en date du 31 mars 2008.

2.2 Phase de conception et de planification

Une démarche de type « conception et mise en œuvre » a été utilisée pour gérer l'évaluation, en étroite consultation avec le personnel du Secrétariat du FCA, jusqu'à la dissolution en septembre 2008. Un chef d'équipe et six spécialistes sectoriels, chacun étant responsable de l'un des portefeuilles sectoriels du FCA, constituaient l'équipe d'évaluation de base. Les travaux préparatoires de recherche, d'analyse documentaire et de planification concernant chaque portefeuille sectoriel ont été déterminants pour garantir la qualité de la conception de l'évaluation. Ces travaux ont ensuite été regroupés et uniformisés dans un plan de travail global que le Secrétariat du FCA a approuvé en juillet 2008.

2.2.1 Optimisation de la collecte de données primaires et secondaires

Les initiatives financées par le FCA ont été l'objet d'une somme impressionnante de travaux d'évaluation, la plupart ayant été exécutées par le Secrétariat du Fonds canadien pour l'Afrique (BFF) ainsi que par les organisations bénéficiaires et les donateurs. Le défi consistait à utiliser plutôt qu'à reproduire les constatations pertinentes et crédibles sur l'atteinte de résultats de développement. Il a donc fallu à cette fin exécuter une méta-analyse approfondie de 21 rapports d'évaluation, afin de déterminer la pertinence du mandat d'évaluation dans chaque cas, la rigueur de la méthode employée, la communication des résultats porteurs et de développement ainsi que la crédibilité des constatations, des conclusions et des recommandations. L'objectif était de faire fond sur cette somme de données d'évaluation secondaires et d'éviter la collecte superflue de données primaires sur les résultats de développement. Au moyen d'un gabarit de méta-analyse personnalisé, les spécialistes sectoriels ont recensé les données d'évaluation manquantes, ce qui a servi de point de départ à la conception d'une stratégie de collecte de données primaires et d'un cadre d'échantillonnage efficaces.



À la lumière des données des évaluations disponibles, dans chaque portefeuille, on a fondé l'échantillonnage des initiatives financées par le FCA en vue des missions sur le terrain et de la collecte sur place de données relatives aux projets sur les critères qui suivent, de manière à obtenir une représentation et une couverture suffisantes des programmes du FCA : importance de l'investissement (total combiné de 60 % des décaissements cumulatifs); modalités de prestation et ententes de financement; rayonnement (protée géographique et bénéficiaires qui ont profité de l'initiative); maturité de l'initiative. Un tableau sur l'échantillonnage a été préparé, dans lequel sont présentées les données relatives aux critères ci-dessus pour tous les portefeuilles du FCA et pour les différentes initiatives (voir le tableau 1, à l'**annexe E**). La dernière colonne du tableau de l'échantillonnage indique les pays où des missions sur le terrain devaient être exécutées pour collecter les données d'évaluation primaires destinées à combler les lacunes recensées dans la couverture des évaluations disponibles.

2.2.2 Choix d'une démarche d'analyse de la contribution

Étant donné l'étendue géographique et la diversité des initiatives sectorielles qui caractérisaient le FCA, il était difficile d'évaluer le succès d'une initiative d'orientation stratégique et la mesure dans laquelle elle a produit les résultats escomptés. Les problèmes relatifs aux données étaient considérables, par exemple l'absence de données de base pertinentes et de données secondaires fiables sur les apports d'aide provenant des donateurs, sur les indicateurs liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sur la croissance économique, sur l'évolution du taux de pauvreté, etc. Des contraintes ont joué sur la collecte et l'utilisation de données probantes obtenues au moyen de méthodes expérimentales ou quasi expérimentales, par exemple à propos de ce qui serait arrivé en l'absence de ces initiatives du FCA. En outre, l'équipe d'évaluation a été mise au défi de prouver l'attribution dans un contexte de développement dans lequel il y avait des interventions de plusieurs donateurs bilatéraux, une multiplicité de canaux de prestation de l'aide, des initiatives conjointes de donateurs et des programmes gouvernementaux nationaux qui avaient tous des buts et des objectifs de développement similaires. On a estimé qu'il était irréaliste³⁷ de prouver l'attribution en appliquant les méthodes de l'évaluation des incidences³⁸.

L'analyse de la contribution était donc une approche viable et acceptable dans les circonstances³⁹. Le but était de réduire l'incertitude quant à la contribution du FCA, une stratégie d'évaluation réaliste étant donné la complexité du contexte de l'évaluation. L'approche a consisté à établir les liens de cause à effet voulus à l'aide d'un modèle logique puis d'utiliser plusieurs sources de données probantes (y compris l'analyse et les conclusions découlant de la méta-analyse des évaluations disponibles) et des estimations de l'existence de liens entre les projets et les six thèmes sectoriels, ainsi que de la force de ces liens, de manière à tracer un portrait crédible du rendement fondé sur des preuves. La figure 1 au Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA* présente le modèle logique de l'évaluation sommative du FCA qui était inclus

* Vous trouverez cette figure au document *Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA* qui est



dans le plan de travail global approuvé afin d'illustrer la contribution escomptée de l'environnement porteur établi par l'ACDI à l'exécution fructueuse des initiatives financées par le FCA, qui contribuerait par ailleurs à l'atteinte des résultats escomptés du NEPAD d'une façon pertinente et durable.

2.2.3 Consultation auprès des intervenants

Les membres de l'équipe d'évaluation se sont entretenus avec le personnel du Secrétariat du FCA au début de juillet 2008 pour discuter du plan d'ensemble pour l'évaluation tel qu'il figurait dans le plan de travail global, qui comportait des chapitres sur le profil du FCA, les résultats escomptés et le modèle logique de l'évaluation, les modalités de gestion de l'évaluation et la méthode, le calendrier de collecte de données primaires, la planification des ressources et le budget. Le plan comprenait également un cadre d'évaluation normalisé (**annexe C**), que tous les spécialistes sectoriels ont utilisé comme principal outil de collecte de données et de présentation des constatations. Les rapports des évaluations sectorielles renferment les résultats escomptés et les indicateurs de rendement particuliers pour les initiatives du FCA faisant partie de l'échantillon dans chaque portefeuille sectoriel.

2.3 Phase de mise en œuvre

2.3.1 Collecte de données primaires et secondaires

L'analyse documentaire détaillée et la collecte de données primaires se sont déroulées entre juillet et décembre 2008, au Canada, à New York, à Genève et dans sept pays africains. Tous les dossiers des initiatives financées par le FCA faisant partie de l'échantillon, les rapports d'évaluations antérieures et les autres documents ont été analysés et des comptes rendus préliminaires ont été rédigés en vue d'une discussion. Des visites ont ensuite été faites aux sièges des principaux partenaires de la mise en œuvre, séparément ou à l'occasion de missions sur le terrain, pour mener des entretiens. Les pays ciblés pour les missions sur le terrain étaient l'Éthiopie, le Kenya et l'Afrique du Sud, mais les spécialistes sectoriels ont aussi inclus plusieurs autres pays, dont le Ghana, le Nigéria, le Sénégal et le Mozambique, pour garantir que des données primaires suffisantes seraient collectées sur les initiatives du FCA dans leurs portefeuilles sectoriels. Les données primaires ont été recueillies lors d'entretiens en personne avec des membres du personnel de l'administration centrale de l'ACDI et du MAECI (72), du personnel de l'ACDI sur le terrain (18), des représentants d'organismes de mise en œuvre canadiens et internationaux (154), d'autres donateurs (38), des bénéficiaires africains (134) et d'éminents spécialistes (48). Le tableau 7, à l'**annexe E**, fournit le nombre de personnes auprès de qui des données ont été recueillies selon le portefeuille sectoriel.

2.3.1 Processus d'analyse

disponible par la Direction de l'évaluation de l'ACDI.



Le processus d'analyse comportait quatre étapes fondées sur le modèle logique de l'évaluation sommative du FCA (figure 1, au Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA). Pour la première étape, les spécialistes sectoriels ont analysé les données collectées sur les résultats porteurs, portefeuille par portefeuille, puis ils ont utilisé les constatations pour se faire une idée du rendement des initiatives dans leur portefeuille. Au cours de la deuxième étape, ils ont analysé l'obtention des résultats (immédiats) en matière de développement, d'après les indicateurs de rendement de chaque initiative du FCA. Des preuves documentaires secondaires et des données primaires ont été compilées et collectées sur chacun des indicateurs des résultats escomptés pour chacune des initiatives échantillonnées dans les différents portefeuilles sectoriels, afin de déterminer le degré de réalisation des résultats. Des données ont été collectées pour confirmer que les autres explications les plus plausibles de l'obtention des résultats, par exemple d'autres programmes de développement apparentés ou l'existence de facteurs externes, avaient été éliminées ou qu'elles n'avaient manifestement eu qu'une incidence limitée. La troisième étape consistait à examiner l'étendue de la contribution que le portefeuille d'initiatives du FCA avait collectivement apportée aux résultats escomptés du NEPAD, selon les facteurs suivants : 1) le rôle de leadership assumé dans la détermination des objectifs des donateurs à l'égard de certains enjeux liés au développement et de certaines initiatives africaines; 2) l'importance stratégique du financement accordé à un secteur donné ou à une initiative; 3) le degré de réalisation des résultats de chaque initiative et du portefeuille; 4) l'effet de levier que le financement a eu sur d'autres donateurs. Les spécialistes sectoriels ont dû exercer leur jugement en tant qu'évaluateurs, étayé par des preuves solides et des arguments robustes sur le lien causal logique qu'ils ont présentés dans les conclusions générales de leurs rapports d'évaluations sectorielles. La quatrième étape du processus d'analyse visait à déterminer la pertinence et la durabilité de la contribution du FCA et des résultats de développement obtenus. L'adhésion des institutions et des gouvernements africains et/ou d'autres donateurs aux initiatives du FCA a été un facteur clé à ce chapitre.

2.3.3 Analyse des résultats relatifs à l'égalité entre les sexes

La Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes (1999) a fait de cet enjeu un thème « transversal » de tous les programmes d'aide au développement de l'Agence, partant de l'hypothèse que les investissements de cette dernière produiraient, directement ou indirectement, des résultats à cet égard. Des outils d'évaluation de l'égalité entre les sexes ont été préparés à l'intention de l'équipe d'évaluation pour cette analyse. Ils comprenaient deux outils principaux (reproduits à l'**annexe D**) que chaque spécialiste sectoriel a utilisés pour collecter les données primaires et établir un rapport. L'analyse des résultats porteurs et des résultats de développement comprend donc une mise en concordance et une évaluation de la mesure dans laquelle l'égalité entre les sexes a été prise en compte dans la planification et la gestion de chaque portefeuille et initiative du FCA, ainsi qu'une évaluation de l'atteinte de résultats liés à l'égalité entre les sexes, d'après les évaluations et les examens antérieurs, les rapports sur le rendement annuels et les données primaires recueillies dans le cadre de l'évaluation de chaque initiative. Les constatations



issues de l'analyse de l'égalité entre les sexes ont été présentées dans des tableaux sommaires dans chacun des rapports d'évaluations sectorielles.

2.3.4 Rédaction du rapport synthèse

Après la dissolution du Secrétariat du FCA en septembre 2008, la Direction de l'évaluation est restée en contact avec la Direction de l'Afrique australe et de l'Est de l'ACDI, qui a assumé la responsabilité de coordonner la rétroaction des intervenants. Des présentations et des discussions ont eu lieu avec des fonctionnaires de l'ACDI, du MAECI et d'Industrie Canada une fois les rapports provisoires prêts, et les participants disponibles. Les lecteurs sont encouragés à se référer aux six rapports d'évaluations sectorielles, qui totalisent plus de 750 pages de constatations détaillées. Ils y trouveront des conclusions fondées sur des données probantes.

Les rapports des évaluations sectorielles et les notes d'entrevue du chef de l'équipe d'évaluation, de même que d'autres documents de référence, ont servi de source principale pour la rédaction du rapport synthèse. Un logiciel d'analyse du contenu de documents (ATLAS.ti) a été utilisé pour coder et analyser les constatations des évaluations et pour présenter des conclusions et des leçons à retenir qui recoupent tous les portefeuilles du FCA. L'équipe d'évaluation a par ailleurs employé une modélisation logique graphique pour analyser la contribution d'après les constatations et les conclusions fournies dans les rapports d'évaluations sectorielles. Les figures 2 et 3 de l'**annexe F** illustrent combien de portefeuilles/d'initiatives du FCA (et lesquels) ont contribué aux résultats escomptés du NEPAD et aux résultats en matière d'égalité entre les sexes quant à la capacité accrue des femmes de participer sur un pied d'égalité avec les hommes à la prise de décisions; à la possibilité pour les femmes et les filles d'exercer leurs droits fondamentaux; à la réduction de l'inégalité entre les femmes et les hommes sur les plans de l'accès aux ressources et aux retombées du développement et du contrôle sur ces ressources et ces retombées. ♦

2.4 Contraintes

Les contraintes auxquelles l'évaluation a été soumise sont les suivantes : la portée panafricaine et thématique de l'évaluation représentait un défi eu égard à l'expertise nécessaire; la complexité de la programmation du FCA a amené quelques défis sur le plan de la gestion de l'évaluation; l'absence de données de base et les données limitées sur les indicateurs quantitatifs au niveau des résultats dans les rapports de suivi ou les rapports d'étape annuels; l'accès à des employés des organismes de mise en œuvre et à des bénéficiaires bien renseignés, car de nombreuses initiatives avaient pris fin; la dissolution du Secrétariat du FCA, qui a entravé l'obtention d'une rétroaction coordonnée, en temps opportun, sur les versions provisoires des rapports des

♦ Notez, la Figure 2: Contribution du FCA à l'atteinte des résultats escomptés du NEPAD et la Figure 3: Contribution du FCA aux résultats en matière d'égalité entre les sexes sont incluses dans le document Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA disponible sur demande auprès de la Direction de l'évaluation de l'ACDI



évaluations sectorielles. Globalement, les contraintes susmentionnées ont restreint l'éventail des techniques d'analyse de données qui pouvaient être employées pour évaluer les retombées des résultats de développement. Par conséquent, différentes techniques d'analyse des données qualitatives, inférentielles et comparatives ont été employées pour mener à bien l'analyse de la contribution.

3.0 ATTEINTE DES RÉSULTATS PORTEURS

3.1 Pertinence de la conception

L'ACDI a activement sollicité la participation des dirigeants et des organismes africains ainsi que d'autres ministères du gouvernement du Canada dans le cadre de consultations qui ont influé sur la conception du Fonds. Elle a montré sa capacité à établir les conditions voulues pour pouvoir lancer rapidement le Fonds et les 33 initiatives appuyées, lesquelles étaient toutes parfaitement en phase avec les priorités sectorielles du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et adaptées aux besoins des bénéficiaires africains ciblés. La prise en charge et le leadership des intervenants africains ont été évidents surtout lors de la sélection et de la conception des dix initiatives dans lesquelles des institutions africaines étaient les bénéficiaires directs du financement. La sélection d'initiatives panafricaines et régionales d'envergure exécutées par des organisations multilatérales ou internationales possédant une certaine capacité d'absorption a pris en compte les principaux paramètres conceptuels et les contraintes de temps propres à un programme temporaire. Les contraintes de temps découlant de la nécessité de lancer le Fonds et les 33 initiatives en moins de 18 mois se sont toutefois fait sentir, en ce sens que les exigences relatives à la diligence raisonnable ont été à peine consignées par écrit et que les politiques organisationnelles qui augmentent l'efficacité de l'aide, c'est-à-dire celles qui visent l'égalité entre les sexes et la gestion axée sur les résultats, ont reçu une attention modérée au cours de la planification.

3.2 Structure de gouvernance et mise en œuvre

Les structures et les processus de gouvernance mis sur pied pour le Fonds et le Secrétariat du FCA ont mobilisé des ressources précieuses et amélioré la mise en œuvre des initiatives, mais ils auraient pu être plus structurés, de façon à permettre au Fonds d'exploiter au maximum les synergies interministérielles et intraministérielles pour assurer l'orientation stratégique et la surveillance du rendement. Le Secrétariat du FCA a pleinement utilisé les services de soutien fonctionnel et technique de l'ACDI et n'a pas éprouvé de problème d'accès ni de capacité, sauf en ce qui concerne le savoir-faire en matière d'égalité entre les sexes. La surveillance que le Secrétariat du FCA devait exercer pour suivre le rendement et en rendre compte régulièrement au niveau du Fonds avait été planifiée, mais elle a été déficiente dans les faits; par rapport aux différentes initiatives, la surveillance était généralement suffisante, comme en font foi les



missions de suivi régulières, bien que les évaluations des différentes initiatives qui ont été menées (63 %) n'aient pas toujours été faites en temps opportun puisque la majorité d'entre elles (80 %) ont été achevées au cours des 18 derniers mois de la période de financement. Les structures et mécanismes de gouvernance mis sur pied par les organismes de mise en œuvre pour leurs initiatives étaient généralement appropriés, y compris ceux des partenaires africains, et ils ont assuré une surveillance convenable, sauf quelques exceptions.

3.3 Création et harmonisation de partenariats

La création du Forum pour le partenariat avec l'Afrique au Sommet du G8 tenu à Évian, en 2003, a fourni un mécanisme de participation internationale des partenaires du développement à un haut niveau politique, pour l'examen des progrès accomplis dans des dossiers de développement particuliers à l'appui de l'Afrique et du NEPAD. Grâce au Fonds, des partenariats avec des institutions africaines importantes ont été créés et renforcés, même si la transparence et la responsabilisation mutuelle, en ce qui concerne l'utilisation des ressources de développement et la gestion axée sur les résultats, laissaient place à l'amélioration. Le personnel du Secrétariat du FCA a réussi à faire valoir les principes de l'efficacité de l'aide auprès des organisations multilatérales partenaires dans le contexte d'initiatives à donateurs multiples, lorsqu'il a pu travailler de concert avec d'autres donateurs grâce à des structures et des mécanismes de gouvernance qui convenaient. Dans certains cas, le Fonds a assuré un rôle de leadership en tant que seul donateur initial d'une initiative relevant d'une organisation multilatérale et il a alors éprouvé plus de difficulté à promouvoir les principes de l'efficacité de l'aide. Certaines organisations internationales se sont démarquées aux chapitres de l'établissement de partenariats et des programmes novateurs à l'échelle panafricaine, régionale, nationale et locale, tout en étant sensibles à la nécessité de mettre en œuvre les principes de l'efficacité de l'aide, en particulier à l'égard de l'égalité entre les sexes et de la gestion axée sur les résultats. Les relations de partenariat que des organisations canadiennes ont renforcées avec leurs partenaires africains dans des municipalités, des collectivités et des villages étaient solides et constructives. Ils ont aussi été très réceptifs aux offres d'aide et aux suggestions par rapport à l'intégration de la problématique hommes-femmes et à la mise en pratique de la gestion axée sur les résultats.

Une analyse comparative de l'intégration fructueuse de la problématique hommes-femmes et de la qualité des rapports axés sur les résultats, y compris des données ventilées selon le sexe, a révélé certaines tendances dans les différents portefeuilles sectoriels. Premièrement, les initiatives de prestation de services qui ciblaient des individus et des collectivités, à titre de bénéficiaires directs, ont été les plus efficaces. Deuxièmement, les initiatives de renforcement des capacités qui ont mis à contribution des entreprises, des associations, des institutions ou des réseaux ont aussi obtenu un certain succès, mais des preuves plutôt qualitatives ont été utilisées pour en déterminer le rendement. Troisièmement, les initiatives visant l'amélioration de la gouvernance, de vastes réformes stratégiques en matière de gestion intégrée des ressources en



eau, le commerce international et l'accès au marché ainsi que les technologies de l'information et des communications ont été beaucoup moins fructueuses.

3.4 Mobilisation de ressources

Le Fonds a joué un rôle de catalyseur en mobilisant d'importantes ressources additionnelles, selon un facteur de 2,5:1. Il a directement stimulé l'apport d'environ 950 millions de dollars en aide additionnelle et en cofinancement, essentiellement au moyen d'initiatives opportunes, audacieuses et novatrices financées par plusieurs donateurs et destinées à doter les institutions africaines de la capacité à satisfaire à des besoins de développement prioritaires. Les subventions que le FCA a accordées à différentes organisations multilatérales à l'appui de leurs programmes réguliers ont eu peu d'effet catalytique, sauf lorsque des synergies ont été intentionnellement favorisées entre ONU-Habitat et la Banque africaine de développement. Rien ne permet de croire que le financement accordé par le FCA à des organisations internationales et canadiennes a eu un effet catalytique important sur la mobilisation de fonds supplémentaires, bien que certaines organisations aient fait des contributions non financières dans le contexte de leurs initiatives.

3.5 Efficience

L'efficience est une caractéristique du concept qui sous-tend le Fonds, mais pas forcément du choix des modalités de mise en œuvre des programmes. Les ententes administratives entre le Secrétariat du FCA et l'ACDI ont été très efficaces pour limiter les frais généraux, ce qui aurait été impossible si une nouvelle structure avait été mise sur pied pour créer un fonds autonome. Par contre, les rôles et les responsabilités auraient pu être mieux précisés au départ dans les ententes administratives avec le MAECI et Industrie Canada, mais les procédures opérationnelles et de gestion du Secrétariat du FCA étaient généralement claires, rationalisées et souples pour la plupart des organismes de mise en œuvre. Les modalités de mise en œuvre à plusieurs niveaux, en particulier les « frais de service » de 13 % des organismes de l'ONU, ont augmenté les frais généraux et de gestion combinés de certaines initiatives du FCA. Par conséquent, les gains inhérents à la conception du Fonds sur le plan de l'efficacité ont été en grande partie annulés par les coûts de mise en œuvre additionnels.

4.0 ATTEINTE DES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Rendement du Fonds

Pour comprendre le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA), on doit savoir qu'il a été conçu en tant que fonds et non en tant que programme de développement intégré doté d'une stratégie de mise en œuvre globale ou de stratégies pour une série de portefeuilles. Les initiatives financées n'ont pas été sélectionnées ni conçues dans le but de se compléter les unes les autres au niveau opérationnel et elles ont donc été évaluées à titre d'initiatives autonomes. Une analyse globale du



rendement des portefeuilles sectoriels a permis de tirer les conclusions suivantes :

Dans le portefeuille de la gouvernance, qui représentait 12 % du financement accordé par le FCA, on a réussi partiellement à atteindre ses résultats intermédiaires escomptés. Il faudra que les partenaires africains maintiennent leur appui afin de maximiser les capacités des gouvernements et de la société civile qui ont été développées.

1. Dans le portefeuille de la paix et de la sécurité, qui représentait 7 % du financement accordé par le FCA, on a obtenu partiellement ou dans une grande mesure les résultats intermédiaires escomptés, dont certains ont depuis été amplifiés par des partenaires africains et d'autres donateurs pour renforcer les capacités d'institutions africaines à suivre et à réduire les conflits étatiques et non étatiques en Afrique.
2. Dans le portefeuille de la santé, qui représentait 30 % du financement accordé par le FCA, on a obtenu dans une grande mesure les résultats intermédiaires escomptés, qui ont créé d'importantes conditions propices à la découverte d'un vaccin contre le sida pour l'Afrique et à l'éradication éventuelle de la poliomyélite dans les derniers pays où la maladie est endémique.
3. Dans le portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement, qui représentait 34 % du financement accordé par le FCA, on a aussi obtenu dans une grande mesure les résultats intermédiaires escomptés, qui ont créé d'importantes conditions propices à l'augmentation de la production agricole et à l'intégration de la gestion des ressources en eau en Afrique.
4. Dans le portefeuille du commerce et des infrastructures, qui représentait 8 % du financement accordé par le FCA, on a réussi partiellement à atteindre les résultats intermédiaires escomptés, mais des conditions propices importantes ont été instaurées pour le renforcement des capacités institutionnelles africaines en matière de recherche sur les politiques et de négociation dans le secteur du commerce, de même que de développement d'infrastructures.
5. Dans le portefeuille des technologies de l'information et des communications, qui représentait 9 % du financement accordé par le FCA, on a obtenu partiellement ou dans une grande mesure les résultats intermédiaires escomptés, ce qui nécessitera un soutien ciblé et soutenu de la part de partenaires africains et de donateurs pour maximiser les capacités des gouvernements, de la société civile et du secteur privé qui ont été développées.

Le Fonds a connu du succès dans ses deux grands portefeuilles sectoriels, c'est-à-dire celui de la santé et celui de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement, qui ont représenté 64 % de ses décaissements, faits principalement par l'intermédiaire de programmes d'organisations multilatérales et internationales. Il a aussi réussi à renforcer les capacités d'institutions africaines par l'intermédiaire de fonds à donateurs multiples et du financement direct d'infrastructures organisationnelles, bien que le soutien continu des gouvernements africains et des donateurs soit nécessaire pour maximiser ces résultats de développement. D'autres initiatives de



développement des capacités au sein d'organisations de la société civile et de collectivités n'ont pas rempli toutes leurs promesses à l'intérieur de l'échéancier fixe du Fonds, en particulier faute d'un financement permanent. Dans le cadre d'une poignée d'initiatives, on a travaillé efficacement avec des femmes et des organisations de femmes au niveau local, mais la contribution du Fonds dans son ensemble aux résultats en matière d'égalité entre les sexes a été faible.

4.2 Portefeuilles sectoriels

4.2.1 Gouvernance

En mettant sur pied le NEPAD, les dirigeants africains reconnaissaient que le développement était impossible sans démocratie véritable, respect des droits de la personne et saine gouvernance. Le FCA a affecté 12 % de ses fonds à cinq initiatives en matière de gouvernance⁴⁰ qui allaient dans le sens des priorités de développement du NEPAD; ces initiatives comportaient un vaste éventail d'activités visant quatre ordres de gouvernement (échelons local, national, régional et panafricain). Pour la plupart, elles étaient destinées à contribuer à l'objectif transversal consistant à améliorer les capacités afin de réaliser des objectifs de développement et de renforcer les institutions; elles ont également soutenu des partenariats régionaux et sous-régionaux en Afrique et entre des institutions africaines et des réseaux mondiaux. La portée des résultats escomptés était ambitieuse et, parfois, irréaliste compte tenu du fait que dans le cas des programmes de gouvernance, le changement ne survient que lentement et graduellement. Néanmoins, les initiatives de gouvernance du FCA ont obtenu de nombreux résultats positifs et parfois imprévus. Le tableau 7 à l'**annexe E** présente l'analyse de l'atteinte des résultats escomptés.

a) *Mécanisme africain d'évaluation par les pairs du NEPAD*

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) du NEPAD vise l'un des objectifs les plus ambitieux parmi toutes les initiatives de gouvernance, soit « améliorer la gouvernance dans les pays qui en sont signataires ». S'il est impossible d'établir ici un lien de cause à effet direct entre les mesures générales de l'amélioration de la gouvernance et les évaluations du MAEP, les résultats escomptés de la contribution du Fonds ont été atteints en bonne partie.

Le Secrétariat du MAEP au sein du NEPAD⁴¹ a donné une visibilité continentale et internationale à la gouvernance à titre d'enjeu qui est désormais pris en charge et largement financé par les pays africains. En date de juillet 2008, 29 pays⁴² avaient signé de leur plein gré le protocole d'entente, soit légèrement plus de la moitié des États membres de l'Union africaine, représentant environ 75 % de la population du continent. Quatorze de ces pays ont officiellement lancé le processus d'évaluation et mis en place des structures d'autoévaluation nationales, sept de ces pays⁴³ ont achevé le « processus d'évaluation par les pairs » et cinq pays ont rendu public leur plan d'action national, soit l'Algérie, le Bénin, le Ghana, le Rwanda et l'Afrique du Sud. À première vue, ces chiffres peuvent sembler peu impressionnants compte tenu du nombre



d'années qui se sont écoulées, mais le rythme des évaluations s'est accéléré; en effet, on prévoit que plusieurs autres pays, dont l'Égypte, le Gabon, le Lesotho, Maurice et le Mozambique, mèneront à bien leur évaluation en 2010, signe de la capacité accrue du Secrétariat du MAEP à planifier et à gérer le processus.

La participation d'organisations de la société civile au processus du MAEP a beaucoup varié, le Ghana étant souvent cité en exemple, tandis qu'on a relevé des faiblesses à cet égard dans les processus de l'Ouganda et de l'Afrique du Sud.⁴⁴ Néanmoins, la réalisation la plus largement applaudie du processus du MAEP⁴⁵, que la présente évaluation confirme, a été l'ouverture de la gouvernance à un débat constructif avec la société civile. Des organisations de la société civile, dont les médias et le secteur privé, ont constaté que des renseignements gouvernementaux ont été mis à leur disposition pour la première fois grâce au processus d'évaluation par les pairs de leur pays, ce qui leur a permis de participer au débat sur des enjeux cruciaux, comme la gestion de la diversité, les processus électoraux, la gestion des terres et la corruption, de façon beaucoup plus active.

b) Renforcement du secteur public en Afrique (FRCA)

En 2003, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (FRCA) a reçu une subvention pour renforcer « le secteur public sur ce continent ». À l'époque, on reconnaissait dans une évaluation à mi-parcours que la FRCA jouissait « d'une réputation crédible à titre de première institution autochtone assurant un appui à long terme au développement d'une capacité professionnelle d'analyse des politiques en Afrique »⁴⁶. L'évaluation critiquait toutefois l'ambition excessive du Secrétariat de la FRCA dans ses objectifs de développement et la portée géographique de son action par rapport aux ressources disponibles, des points de vue qui ont trouvé un écho dans les deux évaluations subséquentes⁴⁷. Ces évaluations ont servi d'importantes sources de données secondaires pour la présente évaluation de l'atteinte des résultats escomptés. Conjuguées aux données primaires que l'équipe d'évaluation a collectées, les constatations révèlent que les résultats escomptés ont été atteints au moins partiellement ou dans une grande mesure dans l'éventail des domaines dans lesquels la FRCA soutient le renforcement des capacités du secteur public, et font état de la confiance des dirigeants africains dans les programmes de la FRCA visant le renforcement des capacités de base.

Encadré 1 – Approches participatives de l'élaboration de politiques

Le financement de base accordé à la FRCA à ses débuts a été essentiel pour permettre à l'organisation de s'établir et de tisser des relations étroites avec le gouvernement, ce qui lui a permis d'ouvrir le processus de préparation budgétaire à la société civile. Sa crédibilité était telle que lorsqu'elle a organisé une grande conférence sur le budget en 2006, le gouvernement a désigné plusieurs directeurs principaux pour collaborer directement avec l'organisation. Le ministre, le conseiller présidentiel et des représentants de ministères d'exécution y ont assisté. Le ministre de la Jeunesse est venu avec un discours « aseptisé ». À mi-chemin, il a interrompu son discours et s'est assis pour discuter vraiment avec les jeunes représentants dans l'auditoire,



lançant ainsi un véritable dialogue. Le conseiller principal du président avait une plage d'une heure et un quart, mais il a finalement passé plus de deux heures et demie à parler avec les participants de façon très engagée. En conséquence, le budget comportait une enveloppe additionnelle d'environ 100 millions de dollars pour favoriser l'emploi des jeunes.

- Témoignage d'un bénéficiaire.

La FRCA est la seule institution panafricaine du genre. Elle a accès à un bassin de ressources relativement important et on lui attribue le mérite « d'avoir réussi à établir le contact avec des organes jouant un rôle crucial dans le secteur public et parmi les acteurs à l'extérieur de l'appareil d'État pour améliorer le processus d'élaboration de politiques, d'avoir donné une voix plus forte aux intéressés et d'avoir favorisé une culture et des pratiques allant dans le sens de la transparence et de la responsabilisation »⁴⁸. Deux caractéristiques de ses programmes méritent d'être signalées, soit le recours au savoir-faire africain et l'amélioration continue des processus liés aux politiques, comme en font foi le processus d'élaboration de politiques plus participatif décrit dans l'encadré 1, des politiques macro-économiques plus prévisibles et un engagement soutenu à l'égard des politiques de développement déterminées par les pays.

Quant à sa capacité à concevoir et à offrir de la formation et du soutien sur l'élaboration de politiques et de programmes dans le secteur public, on estime que la FRCA obtient des résultats positifs au niveau des extrants, d'après ses propres évaluations internes. Selon les donateurs du Fonds fiduciaire, ses capacités financières et administratives sont aussi dignes de confiance. La fondation souffre toutefois de deux faiblesses de longue date : le manque de capacité en matière de gestion axée sur les résultats, forme de gestion dont la mise en œuvre est lacunaire; et le manque de compréhension et de capacité à l'égard de l'intégration de la problématique hommes-femmes. Les évaluations antérieures ont fait ressortir de nombreux exemples d'initiatives liées aux politiques et de modifications législatives directement attribuables aux projets de la FRCA, mais le manque de données faciles d'accès et collectées systématiquement sur l'atteinte des résultats a fait obstacle à une analyse plus rigoureuse des résultats de développement obtenus. Un département du savoir, de l'évaluation et de l'apprentissage a été mis sur pied depuis, mais la situation n'avait pas beaucoup changé depuis l'évaluation externe de 2006, qui disait ceci :

[traduction]

Il n'y a aucune façon évidente de mesurer en bonne et due forme les incidences (ou de déterminer le pourcentage des subventions accordées pour différents projets qui ont été classés dans la catégorie des projets ayant obtenu des résultats satisfaisants), mais à la lumière de la raison d'être initiale de l'initiative, les responsables de la présente évaluation estiment que les résultats ont été sans équivoque supérieurs à ceux de la vaste quantité de ressources qui ont été dépensées et qui continuent d'être dépensées pour l'assistance technique assurée par des experts internationaux.



c) *Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada (PRPAC)*

Les résultats escomptés du Programme de renforcement parlementaire étaient essentiellement axés sur la capacité accrue des commissions et des groupes d'intervention parlementaires à se mobiliser efficacement dans trois domaines : réduction de la pauvreté, corruption et participation des femmes. L'approche en matière de programmes était fondée sur l'utilité de faire connaître l'expérience africaine par le truchement d'un réseau de pairs. Le Réseau pour la réduction de la pauvreté, une création du projet, a atteint les résultats escomptés dans une grande mesure, en particulier au Ghana, où les parlementaires lui attribuent le mérite d'avoir eu une incidence positive en particulier sur la Stratégie de réduction de la pauvreté du Ghana II (SRPG II), puisque le Parlement a joué un plus grand rôle dans sa formulation qu'il ne l'avait fait pour la SRPG I. Au Ghana et en Ouganda, le programme a élaboré des projets pilotes dans lesquels des commissions ont collaboré avec des organisations non gouvernementales (ONG) pour évaluer les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP). Dans cette démarche, des organisations de la société civile ont pu voir les possibilités qui s'offraient à elles de collaborer avec le Parlement et des portes leur ont été ouvertes. Le Réseau demeure actif et s'est étendu au Niger, au Bénin et au Burkina Faso, et des parlementaires participants de ces pays communiquent les uns avec les autres pour mettre en commun des renseignements, des leçons à retenir et des cas vécus.

Les deux autres réseaux ont souffert d'une gestion déficiente et du manque de suivi entre des activités appuyées; ils se sont effondrés depuis faute de financement externe. Le Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC), situé à Nairobi, a été très efficace au Kenya, mais l'attention et le soutien lui ont fait défaut dans d'autres pays. Par ailleurs, « les réalisations appréciables du Réseau » pour l'égalité entre les sexes se situaient davantage à un niveau personnel. Ce réseau n'a pas réussi à institutionnaliser au sein des parlements un plus grand intérêt pour les questions relatives à l'égalité entre les sexes. Toutefois, en contribuant à la mise en place du bureau du Centre parlementaire à Accra, le FCA a créé ce qui pourrait devenir la seule institution située en Afrique et dotée en personnel africain travaillant dans le domaine du renforcement parlementaire. Il ne s'agit pas d'un résultat prévu par le projet, mais avec l'appui des donateurs, ce résultat pourrait contribuer à long terme à la mise en place de réseaux et de structures de gouvernance plus durables.

d) *Projet africain de gouvernance locale (PAGL)*

Les résultats escomptés du Projet africain de gouvernance locale (PAGL) portaient essentiellement sur le renforcement de la capacité d'associations continentales et nationales à s'appuyer mutuellement dans leurs efforts respectifs visant à promouvoir de façon stratégique la décentralisation ainsi que des modèles et des pratiques de bonne gouvernance. Malgré le plan exagérément ambitieux, la complexité excessive et les nombreux résultats escomptés, le projet a atteint partiellement ou dans une grande mesure ces principaux résultats escomptés.

Comme l'explique l'encadré 2, le PAGL a joué un grand rôle dans le lancement de la première association véritablement continentale représentative des organes de gouvernance locaux, à



savoir Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA). En novembre 2007, CGLUA a signé un protocole d'entente avec le NEPAD et l'organisme cherche activement à faire de même avec le parlement panafricain, se concentrant sur les questions de développement d'intérêt commun. À l'échelon national, le PAGL a aussi joué un rôle de premier plan dans la création de l'association des municipalités du Mozambique. Ces associations auraient peut-être vu le jour de toute façon, mais leur accès aux ressources et au savoir-faire du PAGL a manifestement augmenté leur visibilité, leur capacité et leurs chances de survie.

Encadré 2 – Renforcement des institutions africaines

« La FCM a été l'une des premières organisations à nous [CGLUA] offrir le soutien financier nécessaire [...]. [Parfois, de nouvelles associations comme la nôtre ont besoin d'une infusion initiale de fonds pour prendre racine. C'est ce que la FCM nous a offert, par l'intermédiaire du PAGL.] »

Source : Carrefour, « Maintenir la cadence ».

Des associations bien établies ont aussi bénéficié de l'appui du PAGL. L'Association des autorités locales de Tanzanie (ALAT), par exemple, a mis au point une stratégie de gestion du savoir ainsi que des guides de formation et elle a mis en œuvre plusieurs initiatives qui deviennent des modèles pour ses membres. L'échange de connaissances, la collaboration et le soutien mutuel Sud-Sud ont aussi été facilités entre des associations nationales établies au Ghana, au Zimbabwe et au Kenya. L'amélioration des relations entre les associations et autorités des administrations anglaises, françaises et portugaises locales a aussi été un résultat inattendu de cette coopération, une contribution importante au renforcement de CGLUA.

Les résultats à l'égard desquels les progrès ont été limités ou nuls pourraient bien se manifester à plus long terme à mesure que ces réalisations fondamentales amèneront des améliorations en ce qui concerne les sources de recettes des administrations locales, la promotion et la prestation de services aux populations locales.

Conclusion sommaire : Conscients du fait que certaines attentes étaient exagérément ambitieuses à l'intérieur de l'échéancier du Fonds, l'équipe conclut au terme de l'évaluation que l'on peut considérer que le portefeuille de la gouvernance, dans son ensemble, a atteint au moins partiellement les résultats de développement escomptés et que ceux-ci nécessiteront un appui soutenu de la part des partenaires africains pour se concrétiser pleinement.

4.2.2 Paix et sécurité

L'initiative pour la paix et la sécurité du NEPAD comportait trois volets : 1) promouvoir la création à long terme des conditions propices au développement et à la sécurité; 2) renforcer la capacité d'alerte précoce des institutions africaines ainsi que leur capacité à prévenir, à gérer et à régler des conflits; 3) institutionnaliser l'engagement envers les valeurs fondamentales du NEPAD par l'intermédiaire du leadership. Le FCA a affecté 9 % de ses fonds à huit initiatives,



financées pour la plupart au même niveau, soit à hauteur de 3 à 4 millions de dollars chacune. Les résultats escomptés étaient nombreux, complexes et ambitieux par rapport à l'ampleur des enjeux liés à la paix et à la sécurité dont on souhaitait s'occuper. Cela posait particulièrement problème compte tenu des retards dans la conception et le lancement des projets des organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes, pour lesquels il a fallu composer avec un calendrier d'exécution écourté. La portée des deux initiatives de renforcement des capacités institutionnelles de partenaires africains avec l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) était panafricaine et régionale, respectivement. Les contributions du Fonds à ces institutions africaines étaient modestes, mais elles étaient fournies en temps opportun et étaient souples par rapport aux besoins organisationnels touchant la capacité d'alerte précoce et de règlement des conflits, que les deux institutions ont depuis développée dans une grande mesure. L'évaluation faite en mars 2006 de l'initiative « Des armes pour le développement » réalisée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Sierra Leone a mis en lumière quelques problèmes majeurs qui ont influé négativement sur son rendement et qui avaient limité l'atteinte des résultats escomptés lorsque le financement du FCA a pris fin. Les cinq derniers projets des ONG canadiennes était multinationaux et, dans tous les cas sauf un, ces projets ont atteint les résultats escomptés partiellement ou dans une grande mesure. Le tableau 8 à l'**annexe E** présente l'évaluation de l'obtention des résultats escomptés pour le portefeuille.

a) Renforcement des capacités de l'Union africaine en matière de paix et de sécurité

Les capacités institutionnelles de l'UA en matière de surveillance des conflits et d'alerte précoce, de diplomatie et d'interventions pour la paix et la sécurité sont nettement plus solides depuis le lancement de cette initiative en 2003. La Direction de la paix et de la sécurité (DPS) de l'UA est le Secrétariat du Conseil de paix et de sécurité (CPS). Elle a pour mandat de prendre des mesures afin de prévenir, de gérer et de régler les conflits continentaux en appuyant des activités non militaires comme la médiation politique, la prévention et le règlement des conflits ainsi que les missions de soutien de la paix. Avant d'obtenir l'aide financière du FCA, elle avait peu de personnel et n'avait pas de budget de fonctionnement. Elle est maintenant entièrement dotée en analystes de politiques, en envoyés spéciaux et en experts techniques et des communications. Elle exploite aussi un « centre de gestion de crise » et a assumé la responsabilité d'élaborer un système continental d'alerte précoce (CEWS) intégré, utilisé en partenariat avec les communautés économiques régionales (CER). La mise au point du CEWS a progressé, quoique lentement, au fil des étapes du développement et de l'installation de logiciel, de la création d'outils de collecte de données et, ce qui est plus important, de la facilitation de la coopération entre les représentants de l'UA et ceux des CER venant de leurs unités d'alerte précoce respectives. Le portail Web du CEWS de l'UA est maintenant opérationnel, grâce à l'aide d'autres donateurs⁴⁹.

Au fil des ans, le CPS a de plus en plus fait preuve de leadership dans ses interventions dans des conflits étatiques et non étatiques. En 2007, le Conseil de sécurité des Nations Unies et le CPS de



l'UA ont convenu de mener des consultations visant à renforcer leur coopération et leur partenariat. Il y a eu depuis des réunions annuelles ainsi que des missions communes de consolidation de la paix⁵⁰. Les analystes des politiques de la DPS ont joué un rôle important dans la préparation et l'exécution de ces missions, comme l'explique l'encadré 3 ci-dessous.

Encadré 3 – Rôle de l'analyste des politiques au sein de la Direction de la paix et de la sécurité

Au quotidien, l'analyste des politiques suit les activités qui se rapportent à ses pays de concentration à la télévision (surtout CNN), à la radio (surtout la BBC) et sur Internet. Il rédige des rapports de situation hebdomadaires à l'intention du chef de la DPS et du président de l'UA. Selon la gravité de la situation, il peut aussi être appelé à préparer des séances d'information quotidiennes. Il se rend fréquemment dans les pays dont il est chargé, dans le cadre de missions d'observation non militaires de l'UA, et il rédige les rapports de missions. Lorsque le Conseil de paix et de sécurité se réunit, l'analyste prépare les documents d'information, y compris, sur demande, différentes options relatives aux décisions que le président, le Conseil de paix et de sécurité, la Direction ou d'autres organes de l'UA pourraient prendre.

Source : Témoignage d'un bénéficiaire.

L'UA a joué de plus en plus un rôle de premier plan en faveur de la protection des civils dans les conflits armés. À titre d'exemple, mentionnons la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), une mission régionale de maintien de la paix menée par l'Union africaine avec l'approbation des Nations Unies. La mission a été créée par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA en janvier 2007. Son mandat initial de six mois, prolongé depuis, consistait à soutenir les structures gouvernementales de transition, à mettre en œuvre un plan de sécurité national, à former les forces de sécurité somaliennes et à aider à créer un environnement sûr pour les secours humanitaire⁵¹. On avait envisagé d'envoyer neuf bataillons de 850 soldats chacun, mais seulement trois bataillons et un hôpital de campagne ont été mobilisés dans les contingents de l'Ouganda et du Burundi, ce qui illustre les difficultés que l'UA a éprouvées à convaincre des pays africains, comme le Nigéria, de s'acquitter de leur engagement à fournir des troupes⁵². Néanmoins, l'Union africaine a aussi établi une présence dans d'autres pays, souvent conjointement avec les forces de maintien de la paix du Conseil de sécurité de l'ONU, pour participer aux mesures de règlement de conflits tout en protégeant les civils dans les conflits armés⁵³.

L'action de l'UA en matière de dénonciation de violations du droit humanitaire international et des droits de la personne a été variable au fil des ans. La Commission des droits de l'homme et des peuples a en effet tardé à dénoncer le président Robert Mugabe pour les violations persistantes et la détérioration de la situation des droits de la personne au Zimbabwe, le manque de respect pour la primauté du droit et la culture d'impunité grandissante⁵⁴, tandis que la décision récente d'ignorer le mandat d'arrêt que la Cour pénale internationale a délivré contre le président du Soudan Omar al-Bashir a aussi déçu de nombreux défenseurs des droits internationaux de la personne.



b) Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest : renforcement des capacités

En 2003, le Département des affaires politiques, de la défense et de la sécurité (DAPDS) cherchait à appuyer le processus de paix et de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone et au Liberia en plus de surveiller la criminalité transfrontalière, notamment le trafic de drogue, dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il voulait aussi opérationnaliser la contribution de la CEDEAO à la Force africaine en attente.

L'aide financière d'un million de dollars du FCA a permis à la Cellule de planification et de gestion des missions du DAPDS d'embaucher huit personnes de plus pour planifier et appuyer les missions de maintien de la paix. Elle a donné aux militaires africains chargés de la planification stratégique un rôle plus important en remplacement des conseillers militaires étrangers. Cette nouvelle capacité a renforcé et amélioré les liens de collaboration existants avec la Direction de la paix et de la sécurité (DPS) de l'Union africaine par rapport à la Force africaine en attente et a abouti à une plus grande intégration en Afrique des normes et procédures opérationnelles d'intervention dans des conflits particuliers. Cette capacité accrue a attiré d'autres donateurs, qui ont accordé une aide financière à des missions de maintien de la paix, comme les missions de la CEDEAO au Liberia et en Côte d'Ivoire, de même que dans le cadre de programmes généraux en matière de paix et de sécurité; par exemple l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA) a versé 11 millions de dollars à titre d'aide financière directe.

L'aide du FCA a aussi permis à la CEDEAO de former une unité des armes légères (UAL) au sein du DAPDS en couvrant les coûts de lancement et de fonctionnement, y compris quatre postes d'état-major. L'UAL a élaboré la structure institutionnelle, les fondements juridiques et un plan pour mettre en œuvre le moratoire sur les armes légères et elle a soumis un rapport sur ses progrès aux 15 ministres des Affaires étrangères de la CEDEAO. En juin 2006, le moratoire a été transformé en convention soumise à la ratification légale des États membres de la CEDEAO. La convention part d'une approche axée sur « la sécurité avant tout » et comporte des mesures intégrées de contrôle des armes légères; elle est appuyée par un plan d'action qui comprend des pratiques transfrontalières et communes aux membres de la CEDEAO. Les parlements de huit pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal, Gambie, Sierra Leone, Togo et Liberia) ont depuis ratifié la convention de la CEDEAO, mais il sera important que les sept autres États de l'Afrique de l'Ouest la ratifient pour garantir un effort régional collectif.

Le moratoire sur les armes légères était l'une des rares décisions stratégiques régionales que la formation de l'Unité des armes légères du DAPDS a permis de mettre en œuvre et de soumettre à un contrôle de conformité. Il faudra renforcer encore la conformité à la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre au moyen de l'élaboration d'une capacité d'exécution et de mécanismes de surveillance publique, de contrôle et de rapport efficaces par les commissions nationales chargées des armes et les corps de police nationaux. Il pourrait



encore être possible de mettre en œuvre intégralement la Convention par l'intermédiaire du Programme de contrôle des armes légères de la CEDEAO (PCALC, ou ECOSAP en anglais). Le PCALC fournit un soutien technique et financier pour renforcer la capacité des commissions nationales des armes légères des 15 États membres de la CEDEAO, de même que les capacités de l'Unité des armes légères du DAPDS. En octobre 2005, le PCALC a organisé une conférence d'annonces de contributions qui a attiré neuf donateurs, lesquels se sont engagés à verser globalement 31,4 millions de dollars américains pour 2006-2011 au fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD. Étant donné que l'ACDI a refusé d'y participer ou de verser des fonds pour obtenir un siège à cette table des donateurs, sa contribution à la poursuite de la mise en œuvre de la Convention sur les armes légères est limitée à ce qui peut être rattaché aux activités de l'Unité des armes légères.

c) *Projet de police de l'Afrique de l'Ouest*

Le Projet de police de l'Afrique de l'Ouest (PPAO) appuyé par le FCA a permis de mettre en œuvre, à titre expérimental, un nouveau programme pour aider les États membres de la CEDEAO à former des policiers en vue de leur participation à des missions de maintien de la paix de l'ONU. Les services d'instructeurs et des cours de formation destinés à faciliter la participation à des opérations de maintien de la paix ont été offerts à des organisations de formation clés dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Trois centres de formation régionaux ont donné la formation sur les opérations de paix, avec la coordination et la participation de la CEDEAO : le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix, l'École de maintien de la paix au Mali et le centre africain de recherche stratégique, au National War College, au Nigéria. Les capacités de la police nationale et des forces de gendarmerie ont été renforcées dans six pays : Burkina Faso, Ghana, Mali, Nigéria, Sénégal et Sierra Leone. D'après les dossiers du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (DOMP-ONU), le taux de participation de la police civile des pays de l'Afrique de l'Ouest aux missions de maintien de la paix de l'ONU avait augmenté de 230 % depuis le lancement du Projet de police de l'Afrique de l'Ouest en 2004. Il y a de fortes chances qu'une grande partie de cette augmentation soit attribuable à l'initiative, mais d'autres facteurs ont aussi pu jouer. De 2005 à 2008, le DOMP-ONU a mis en ligne ses cours de formation préalable au déploiement, ce qui a considérablement amélioré l'accès. Il se peut aussi que les forces africaines aient éliminé de leur côté des obstacles à leur participation n'ayant aucun rapport avec la formation. Néanmoins, le succès de ce projet a attiré l'attention du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne, qui a accordé une aide financière à d'autres pays africains.

d) *Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix*

Le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KAIPTC) situé à Accra, au Ghana, a reçu des fonds pour renforcer la capacité des institutions africaines à élaborer des programmes d'études et à offrir de la formation pour le maintien de la paix qui seraient pertinents pour l'armée, la police, la gendarmerie et des bénéficiaires civils au sein de la



Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Quatre cours ont été conçus et élaborés afin d'améliorer la formation préalable au déploiement dans les opérations de maintien de la paix visant le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la réadaptation (DDRR). Ses capacités en matière de conception et de prestation ont été renforcées au point qu'en 2007-2008, il a assumé l'entière responsabilité du contenu de ces cours, tandis que son personnel et des animateurs locaux se sont chargés de l'animation de 50 % des cours à son calendrier sur les sujets suivants : systèmes d'alerte rapide, négociations relatives aux opérations de paix, logistique dans les opérations de paix de l'ONU et DDRR. Le succès de ce programme a retenu l'attention du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, qui a depuis financé un projet complémentaire destiné à renforcer davantage la capacité de l'institution à fournir de la formation sur le maintien de la paix dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Encadré 4 : Étude de cas sur les efforts de réduction des armes légères

En raison de son travail important dans la lutte contre les mines terrestres, le Canada a été largement reconnu comme un chef de file mondial dans le dossier des armes légères. Il a été l'un des premiers promoteurs de l'action multilatérale à l'égard des armes légères et un artisan dynamique du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, lequel relève des Nations Unies. En mars 2005, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a reconnu que les activités de déminage, de réintégration et de contrôle des armes légères étaient admissibles à l'APD. Les lignes directrices du CAD ont représenté pour l'ACDI une occasion de coopérer avec d'autres ministères dans le cadre d'une approche pangouvernementale pour mettre en œuvre un programme conjoint destiné à appliquer concrètement et de manière ciblée les priorités de la politique étrangère du Canada en matière de paix et de sécurité. Les organismes de mise en œuvre ont supposé que l'ACDI cherchait sérieusement des façons de promouvoir davantage la réduction des armes légères, et qu'ils mettaient au point des méthodes novatrices pour le Canada et pour les collectivités et les gouvernements africains. Ce fut pour eux et pour leurs partenaires africains une grande déception de constater que ce n'était pas le cas. Le projet de réduction des armes légères a semblé être passé entre « les mailles du filet organisationnel » de l'approche pangouvernementale. Si un programme est axé sur la sécurité, on reconnaît clairement qu'il relève du MAECI; s'il est axé sur le développement, on reconnaît qu'il relève de l'ACDI, mais le projet de réduction des armes légères, qui conjugait la sécurité et le développement, n'a été au bout du compte appuyé par ni l'un ni l'autre de ces ministères.

Source : Site Internet du CAD de l'OCDE et témoignages de membres du personnel d'organismes de mise en œuvre et d'éminent spécialistes.

e) Autres initiatives en matière de paix et de sécurité

Les initiatives « Des armes pour le développement » et de contrôle des armes légères du PNUD ont permis dans une mesure limitée ou partiellement, respectivement, d'atteindre les résultats



escomptés par rapport à l'amélioration de la sécurité dans les pays suivants : Sierra Leone, Guinée, Gambie, Guinée-Bissau et Sénégal; ces initiatives n'ont pas reçu de financement permanent (voir l'encadré 4). Les principaux résultats sont les suivants : la collecte d'armes illicites, la sensibilisation accrue des collectivités aux avantages de la réduction du nombre d'armes et la création de microentreprises dans les collectivités frontalières touchées par des conflits étatiques. En tout, 6 550 armes légères ont été collectées et 438 ont été détruites; au moins 2 561 personnes ont bénéficié de la création de microentreprises, dont 1 788 femmes.

L'initiative « Jeunes touchés par la guerre » mise en œuvre par Défense des enfants International (DEI) a obtenu dans une grande mesure et celle de War Child Canada, dans une mesure limitée, les résultats escomptés, soit contribuer à la reconstruction après des conflits. Les principaux résultats de ces deux initiatives sont les suivants : elles ont apporté un soutien juridique, psychosocial et éducatif ainsi qu'un soutien à la création de revenus à 10 000 jeunes touchés par la guerre (garçons et filles) dans sept pays : Angola, Burundi, République démocratique du Congo, Kenya, Soudan, Ouganda et Sierra Leone. Les jeunes participants ont ainsi été sensibilisés à leurs droits fondamentaux, ont gagné en estime de soi et en confiance en eux, ont exercé des rôles de leadership dans des processus de consolidation de la paix et ont pu accroître leur revenu grâce aux compétences qu'ils ont acquises et aux activités rémunératrices qui ont été créées.

Conclusion sommaire : Compte tenu des contributions plutôt modestes, mais opportunes, au renforcement des institutions africaines, l'équipe conclut que, dans la plupart des cas, le portefeuille de la paix et de la sécurité a obtenu partiellement ou dans une grande mesure les résultats escomptés, lesquels ont été depuis amplifiés par les partenaires africains et d'autres donateurs.

4.2.3 Santé

Le FCA a affecté 30 % de ses fonds à cinq initiatives dans le domaine de la santé⁵⁵ qui allaient dans le sens des priorités du NEPAD dans ce domaine, en mettant l'accent sur la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies transmissibles. Les projets de recherche pour trouver un vaccin contre le sida avaient une portée panafricaine, bien qu'ils aient été mis en œuvre en collaboration avec les autorités sanitaires nationales de certains pays, tandis que l'initiative pour l'éradication de la poliomyélite avait une portée régionale, le point de mire étant le Nigéria. Collectivement, ils représentaient plus de 90 % du financement de ce portefeuille. Par contraste, l'initiative concernant les jeunes et le sida mise en œuvre dans plusieurs pays a été réalisée au niveau communautaire. Les résultats escomptés étaient ambitieux par rapport à l'ampleur des problèmes de santé visés, à la portée des interventions, à l'échéancier et aux ressources allouées. Néanmoins, si les initiatives que le FCA a financées dans le domaine de la santé ont collectivement atteint la plupart des résultats qu'elles prévoyaient, la découverte d'un vaccin contre le sida pour l'Afrique et l'éradication de la poliomyélite en Afrique ne se sont pas concrétisées. Le tableau 9 à l'**annexe E** présente l'analyse de l'atteinte des résultats escomptés.



a) *Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI)*

L'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida est une organisation internationale ayant pour mission de veiller au développement de vaccins préventifs sûrs, efficaces et accessibles contre le VIH. Le FCA a accordé une aide financière explicitement pour soutenir ses activités de recherche et de développement en Afrique et permettre de trouver et de développer les vaccins candidats contre le VIH les plus prometteurs ainsi que d'en faire une évaluation clinique de l'efficacité dans les meilleurs délais. L'équipe d'évaluation a conclu que l'initiative avait atteint dans une grande mesure les résultats escomptés.

L'IAVI a réussi à mettre sur pied une infrastructure de recherche et développement sur le sida constituée de neuf laboratoires de calibre mondial en Afrique orientale et australe, pour tester des vaccins potentiels et promouvoir des programmes de recherche sur les vaccins. Formé aux bonnes pratiques de laboratoire clinique, le personnel principalement africain qui travaille dans ces laboratoires a exécuté une multitude d'études et d'essais cliniques pour trouver des vaccins. Des essais de faisabilité et d'immunologie concernant des vaccins candidats préventifs ont été exécutés avec plus de 7 000 volontaires non porteurs du VIH, dont des couples. À ce jour, des chercheurs africains ont exécuté cinq essais portant sur des souches du VIH propres à l'Afrique, à la recherche d'un vaccin efficace.

L'IAVI a considérablement intensifié la coopération entre les différents intervenants dans le domaine de la recherche sur les vaccins contre le VIH/sida en Afrique, dont le Programme africain pour un vaccin contre le sida (AAVP), l'Initiative kényane pour un vaccin contre le sida (KAVI) et l'Initiative sud-africaine pour un vaccin contre le sida. Elle réunit les secteurs public et privé dans le cadre de dialogues Nord-Sud et Sud-Sud afin d'augmenter l'appui aux programmes de recherche sur un vaccin (voir l'encadré 5). Elle a également braqué les projecteurs sur les programmes nationaux de recherche sur un vaccin en élaborant des programmes de services sociaux exceptionnels, avec les conseils consultatifs communautaires, dans les collectivités où les laboratoires cliniques sont situés. Elle a toutefois obtenu un succès limité par rapport aux objectifs suivants : faire en sorte que les élus et les législateurs comprennent mieux les enjeux de la recherche sur un vaccin, mobiliser les organismes de réglementation ou intégrer la question dans les priorités nationales relatives au sida.

L'insaisissable vaccin contre le sida pour l'Afrique reste à découvrir, mais l'IAVI continue d'augmenter les chances de succès grâce à l'innovation, notamment : le développement d'un vaccin candidat contre le sida basé sur une bactérie qui serait peu coûteux à produire; la recherche d'un vaccin administré par voie orale plutôt que par les méthodes d'injection plus coûteuses; la recherche d'un vaccin contre le sida qui offre une protection durable en une dose ou en quelques doses faibles; l'étude de tous les vaccins contre le VIH dans le monde entier.

Encadré 5 – Exécution d'essais cliniques

Au Kenya, l'IAVI a soutenu la KAVI, qui a collaboré avec les National Institutes of Health des



États-Unis et le bureau de l'IAVI pour l'Afrique de l'Est à l'exécution d'un vaste essai clinique, en 2006. L'essai clinique à Nairobi portait sur un vaccin candidat destiné à prévenir le VIH/sida causé par de multiples sous-types de VIH. Ce vaccin préventif novateur était destiné à éviter que les personnes non infectées contractent le sida. L'étude de Nairobi était un essai à petite échelle, dont l'objectif principal était d'évaluer l'innocuité du produit. Le vaccin a été testé dans des essais similaires aux États-Unis, et les chercheurs ont insisté sur l'importance de collecter des données préliminaires sur la capacité du vaccin candidat à stimuler des réactions du système immunitaire contre le VIH/sida. L'essai a montré qu'une étude peut être lancée avec succès au Kenya; il illustre aussi le degré élevé de coopération entre les organismes gouvernementaux africains et étrangers, les collectivités locales, les organisations mondiales et les établissements d'enseignement.

Source : Témoignage de bénéficiaires et visite sur place.

b) *Programme africain pour un vaccin contre le sida (AAVP)*

L'initiative concernant l'AAVP visait à aider cette organisation naissante à remplir sa mission, soit faire participer activement les collectivités et les chercheurs africains au développement et à l'évaluation d'un vaccin contre le VIH, en particulier dans deux domaines d'activité : élaboration d'un cadre normatif (politique, juridique, réglementaire et éthique) pour les essais de vaccins contre le VIH et renforcement des sites et des infrastructures utilisés pour les essais cliniques.

L'AAVP a partiellement réussi à établir un cadre normatif pour l'exécution des essais de vaccins. On en a jeté les bases en travaillant par l'intermédiaire des autorités nationales de réglementation et en mettant au point des plans nationaux, mais le cadre n'est pas encore intégralement en œuvre. Le programme a facilité la rédaction de lignes directrices en matière d'éthique concernant l'inclusion des femmes et des adolescents dans les essais de vaccins contre le VIH et il a favorisé le dialogue sur les politiques et les lois nécessaires et sur l'accès aux soins et aux traitements entre les gouvernements nationaux.

Par ailleurs, des pays prioritaires ont fait des progrès dans leurs activités préparatoires à l'arrivée d'un vaccin contre le VIH, y compris l'élaboration de plans nationaux de vaccination contre le sida, des activités de formation, le renforcement de l'infrastructure ou l'exécution même d'essais cliniques. Le programme a contribué à la préparation de plans nationaux de vaccination contre le sida dans cinq pays africains : Cameroun, Tanzanie, Rwanda, Kenya, Ouganda et Nigéria. Après deux pays qui ont servi de point de départ, huit autres pays (Botswana, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Afrique du Sud, Zambie et Malawi) ont exécuté des essais de vaccins et préparent des plans nationaux. Seulement trois des pays prioritaires (République centrafricaine, Gabon et Ghana) n'ont pas encore d'activités relatives au vaccin contre le VIH.

L'AAVP a aussi renforcé sa capacité à réaliser des programmes depuis quatre nouveaux centres de coordination en Afrique. Le centre pour les communications et les médias en Afrique de l'Est, le centre pour le droit et les questions ethniques en Afrique du Sud et le centre de recherche



biomédicale en Afrique de l'Ouest sont déjà opérationnels. Les travaux se poursuivent pour mettre sur pied le centre de réglementation en Afrique du Nord de même qu'un nouveau siège de l'AAVP en Afrique.

c) *Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le VIH/sida en Afrique (CCYAIDS)*

Cette initiative pour les jeunes et contre le sida avait pour objectif de faire en sorte que les collectivités très vulnérables et les gouvernements soient plus aptes à atténuer les répercussions négatives du VIH/sida sur les enfants et les jeunes. On a réduit l'ampleur d'une proposition plus vaste et plus ambitieuse et intégré 11 projets menés dans quatre pays africains : Kenya, Mozambique, Éthiopie et Burkina Faso. L'entreprise demeurait ambitieuse compte tenu du bref échéancier, mais elle a atteint dans une grande mesure ou intégralement les principaux résultats escomptés.

L'initiative a été jugée très efficace sur le plan de la sensibilisation. Les chiffres extraits de différents rapports montrent que plus de 500 organisations de la société civile ont communiqué des messages de sensibilisation au VIH/sida et plus de deux millions de jeunes ont été sensibilisés au cours de chacune des trois années du projet. Quant au changement de comportement chez les jeunes qui alimentent l'épidémie, l'utilisation du condom a augmenté et est passé chez les hommes d'un niveau de base de 36 % à 65 %, tandis que chez les femmes, la proportion est passée de 30 % à 51 %.

L'initiative a aussi créé des systèmes de santé et de développement social pour permettre aux personnes vivant avec le sida (PVAS) et à leur famille de vivre dans la dignité et de profiter longtemps des relations familiales. Elle a aidé 389 organisations de la société civile et partenaires gouvernementaux dans les quatre pays ciblés, par son soutien et son assistance technique, à assurer des services de prévention du VIH de meilleure qualité. Le nombre de PVAS qui ont reçu des services a augmenté de façon substantielle, passant de 455 hommes dans l'ensemble des pays pendant la première année à 222 142 à la fin du projet, soit dans la troisième année, tandis que chez les femmes, le nombre est passé de 1 030 à 325 860.

Même si leur portée était peut-être plus limitée, les interventions socioéconomiques ont aussi amélioré la qualité de vie des PVAS et de leur famille : 2 704 ménages ont reçu l'aide d'organisations de services communautaires pour mettre sur pied des activités rémunératrices à petite échelle. Cela a eu pour effet d'améliorer leur estime de soi, d'augmenter les économies des familles et de permettre aux bénéficiaires de croire qu'ils pouvaient réussir à augmenter leur revenu familial. En dépit de ces efforts, le taux de pauvreté chez ces ménages n'a été réduit que de 12 %.

d) *Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite*

Le FCA a versé une subvention à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP) à une époque où les fonds des donateurs n'étaient pas suffisants et où le nombre de cas de poliovirus sauvage augmentait en Afrique, en particulier au Nigéria. Avec le



recul, il faut conclure que l'OMS et l'UNICEF avaient été trop optimistes en croyant que le poliovirus serait éradiqué en 2005 en Afrique. Les résultats escomptés de la contribution du Fonds reflétaient cet optimisme, notamment en ce qui concerne « la certification de l'éradication de la poliomyélite » dans les pays africains. Par conséquent, les résultats escomptés n'ont été atteints que partiellement, à l'exception de l'interruption de la transmission du poliovirus qui semble être survenue dans une grande mesure pendant la période de financement du FCA (encadré 6 ci-dessous).

Encadré 6 – Interruption de la transmission du poliovirus

En 2003, il y avait plus de cas de poliomyélite au Nigéria que partout ailleurs dans le monde, soit 45 % de tous les cas confirmés à l'échelle planétaire. De 2003 à 2004, l'initiative pour l'éradication de la poliomyélite avait préparé le terrain en vue d'une nouvelle campagne d'immunisation d'envergure ciblant le Nigéria et 63 millions d'enfants en Afrique. L'IMEP mettait l'accent sur des activités complémentaires à l'immunisation, par exemple la mobilisation sociale, la planification, la logistique et la surveillance, l'organisation de journées d'immunisation jumelées à d'autres interventions sanitaires au cours des campagnes de vaccination contre la poliomyélite et la promotion de l'engagement accru des collectivités. La participation accrue des autorités locales, notamment des enseignants dans les écoles musulmanes, a assuré une plus grande prise en charge des programmes d'éradication. En septembre 2004, **57 % des enfants dans l'État de Kano avaient été immunisés.**

L'initiative pour l'éradication de la poliomyélite a aussi ralenti les virus importés du fait qu'elle s'est concentrée sur les chaînes de transmission dans les pays où l'éradication était presque chose faite. Pour freiner la propagation des virus en Afrique, les ministres de la Santé de l'Union africaine ont lancé, de concert avec l'IMEP, la plus grande campagne synchronisée de vaccination contre la poliomyélite au monde dans 23 pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest, en octobre et novembre 2004. Les campagnes de vaccination ont permis d'immuniser **80 millions d'enfants** de moins de 5 ans dans les 23 pays. À la fin de 2007, le nombre de cas de poliovirus confirmés en Afrique avait été ramené à 367 cas (dont 78 % au Nigéria), soit un retour au niveau de 2003. Toutefois, la propagation du poliovirus sauvage se poursuit, de nouveaux cas étant déclarés chaque semaine au Nigéria et dans les pays avoisinants de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, la date cible pour l'éradication de la poliomyélite est 2010.

Source : IMEP et rapports d'étape sur le FCA.

Le rapport annuel de l'IMEP pour 2005 cite la contribution en faveur de l'éradication de la poliomyélite en Afrique que le Canada a versée par l'intermédiaire du FCA : « [L]e Canada a versé une somme totale de US \$40,57 millions [sic] pour l'éradication de la poliomyélite. Ceci comprend une contribution extraordinaire de US \$34 millions [sic] pour aider à stopper la flambée de poliomyélite en Afrique centrale et de l'ouest⁵⁶. » Les fonds du FCA ont été explicitement destinés au Nord du Nigéria pour y contribuer à la mobilisation, à la planification,



à la logistique et à la surveillance ainsi qu'au recrutement et au maintien en poste du personnel essentiel, ce qui a permis de reprendre la vaccination et de limiter la propagation de cette maladie extrêmement infectieuse.

La certification de l'éradication intégrale dans tous les pays et toutes les régions prendra encore quelques années. Bien que 60 % des pays africains aient atteint les cibles établies par l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Alliance GAVI), l'objectif de réduire à zéro le nombre de pays africain d'endémicité sera plus réaliste si l'éclosion de poliomyélite au Nigéria est complètement maîtrisée.

Même si l'administration du vaccin antipoliomyélitique oral (VPO) n'a pas cessé, étant donné que le poliovirus n'a pas été éradiqué, les préparatifs ont commencé, notamment : préparation de vaccins pour l'ère post-VPO; protocoles d'intervention en cas d'éclosion d'une quelconque souche de poliomyélite; échantillonnage environnemental pour le dépistage et la notification immédiate de poliovirus en circulation; contrats pour la constitution de réserves de VPO.

Du point de vue de l'intégration, tous les pays africains dans les régions où la poliomyélite est endémique, sauf quatre, font partie de l'Alliance GAVI et ils ont accepté de collaborer avec elle pour élaborer, approuver, diffuser et mettre en œuvre un plan intégré exhaustif. L'OMS joue un rôle de premier plan en ce qui concerne l'établissement et le contrôle de normes de certification pour la surveillance de la paralysie flasque aiguë (PFA) et elle publie le nombre de cas dans son site de suivi sur Internet; 26 des 46 pays africains (57 %) font désormais partie de ce système de déclaration de cas.

Conclusion sommaire : L'équipe d'évaluation conclut que l'on peut considérer que le portefeuille de la santé dans son ensemble a obtenu dans une grande mesure les résultats de développement escomptés, qui ont créé d'importantes conditions propices à la découverte d'un vaccin contre le sida pour l'Afrique et à l'éradication éventuelle de la poliomyélite dans les derniers pays où la maladie est endémique.

4.2.4 Agriculture, eau et environnement

Le FCA a affecté 34 % de ses fonds à sept initiatives qui allaient dans le sens des priorités du NEPAD, et mettaient l'accent sur les secteurs de l'agriculture et de l'eau, plus particulièrement : le développement des capacités relatives à la productivité, aux sciences et à la technologie en agriculture; l'amélioration de la gestion des ressources en eau nationales et régionales; l'accès accru à un approvisionnement en eau potable sûr et suffisant et à des services d'assainissement pour les pauvres. Les initiatives dans le secteur de l'agriculture avaient une portée panafricaine et représentaient 53 % du portefeuille, tandis que les initiatives relatives à l'eau avaient pour la plupart une portée régionale ou plurinationale et représentaient environ 38 % du portefeuille. Par contraste, l'initiative pour les jeunes et l'environnement menée dans plusieurs pays (13) a permis de collaborer avec des jeunes au niveau des collectivités. Quatre des sept initiatives présentées



ci-après ont produit les résultats escomptés dans une grande mesure. Le tableau 10 à l'**annexe E** présente l'analyse de la réalisation des résultats. Les trois autres initiatives, c'est-à-dire la Facilité africaine de l'eau, le Programme de partenariat pour l'eau et Biosciences Afrique orientale et centrale (BECA), ont tardé à se mettre en place et ont été prolongées. Il était donc encore trop tôt pour analyser en profondeur les résultats escomptés. Néanmoins, les quelques renseignements disponibles sur les résultats de la Facilité africaine de l'eau sont présentés ici.

a) Recherche sur la productivité agricole

Cette initiative a contribué aux recherches visant directement l'Afrique menées par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) sur la productivité agricole. Elle a été concentrée sur les besoins des agriculteurs et des productrices à petite échelle en Afrique. Les partenariats renforcés avec les instituts nationaux de recherche en agriculture, dont l'initiative a soutenu les travaux de recherche et de vulgarisation en agriculture, sont axés sur les besoins des agriculteurs et des productrices à petite échelle. Les résultats escomptés de cette initiative et les rapports sur le rendement fondés sur les indicateurs connexes auraient pu être plus détaillés, mais l'évaluation a permis de déterminer, d'après les données disponibles, que l'initiative a atteint dans une grande mesure plusieurs résultats importants, notamment : de nouvelles variétés d'aliments de base qui ont amélioré à la fois l'alimentation et les revenus des femmes en milieu rural et des agriculteurs en Afrique, par exemple le manioc, dont le rendement a augmenté de 40 % au Ghana et au Nigéria, et de nouvelles variétés de fèves qui ont augmenté le revenu des ménages de 73 % au Rwanda et de 190 % en Tanzanie.

Les travaux exécutés dans le cadre du Programme pour les moyens de subsistance en Afrique du Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), lequel a financé des recherches exécutées en Afrique jugées prioritaires par les intervenants africains, constituent la meilleure illustration de la priorité accordée à l'amélioration des rendements des principaux produits agricoles de base et des effets économiques qui en découlent pour réduire la pauvreté. La technologie a été mise au point dans le cadre d'une coopération mondiale mettant à contribution le CIMMYT, l'Institut de recherche agricole du Kenya (KARI), le Weizmann Institute of Science d'Israël, le groupe BASF, des entreprises de semences et la Fondation Rockefeller. L'initiative a aussi mobilisé bien au-delà de 80 organisations, allant de collectivités agricoles à des ONG, en passant par des entrepreneurs locaux, y compris des agricultrices, des instituts de recherche en agriculture et des investisseurs. L'encadré 7 ci-après décrit l'évolution de ce projet financé par le FCA et ses résultats de développement.

Encadré 7: Maîtriser une menace agricole en Afrique

Le maïs est la culture vivrière la plus importante en Afrique orientale et australe. Avec une consommation annuelle de 64 kg par habitant, il constitue un pilier essentiel de la sécurité alimentaire et de la stabilité politique et économique dans les régions où il est cultivé. Les champs de maïs couvrent quelque 16 millions d'hectares, pour une production annuelle de 20 millions de tonnes (statistiques de la FAO, 2005). Or, une plante parasitaire extrêmement



envahissante, la striga, infeste 400 000 hectares de terres agricoles au Kenya. Les pousses de striga, plante communément appelée « herbe des sorcières », s'accrochent directement aux racines des plantules de maïs dont elles dérobent les nutriments et réduisent les rendements de l'ordre de 50 % à 100 %. La mauvaise herbe parasite 40 % des terres arables dans la savane africaine, où elle menace la subsistance de plus de 100 millions de personnes qui comptent sur les cultures céréalières pour se nourrir et gagner leur vie. Les producteurs de maïs kenyans perdent au moins 50 millions de dollars américains par an à cause de la striga. Tirant parti d'une variation naturelle du maïs, le CIMMYT et ses partenaires ont sélectionné de façon conventionnelle des variétés qui produisent un bon rendement sous le climat tropical et qui résistent à l'imidazolinone, un ingrédient actif de plusieurs herbicides. Ce maïs résistant à l'imidazolinone est le point de départ d'une technique de contrôle élégante de la striga, comme l'explique l'agronome Fred Kanampiu, du CIMMYT : « La semence de maïs résistante est enrobée d'une faible dose de l'herbicide, qui tue la striga au moment où elle germe. Le maïs peut ainsi pousser à l'abri des méfaits de la plante parasitaire ». En plus de produire des plans de maïs sains, après plusieurs années, la pratique aide à débarrasser les champs des graines résiduelles de striga. C'est un avantage pour les agriculteurs étant donné qu'un seul plant de striga produit jusqu'à 50 000 graines minuscules qui peuvent rester viables pendant 20 ans ou même plus.

Les agriculteurs qui ont évalué la technologie ont pu semer le nouveau maïs selon leurs méthodes habituelles, y compris de façon intercalée avec des légumineuses et des plantes racines. « J'ai arraché et enterré la striga sur ma ferme de 5 acres pendant les 17 dernières années et le problème n'a fait qu'empirer, raconte Rose Katete, une agricultrice de Teso. Ua Kayongo m'a permis d'obtenir ma meilleure récolte de maïs à vie! » Les observations de Mme Katete confirment les conclusions que le CIMMYT et ses partenaires ont tirées après plusieurs années d'essais sur le terrain : « Dans des conditions d'infestation par la striga, les nouveaux hybrides de maïs dépassent le rendement des autres semences de plus de 50 % et assurent un contrôle presque total de la striga », selon Marianne Bänziger, directrice du programme sur le maïs du CIMMYT.

Quatre nouveaux hybrides de maïs ont été mis en marché au Kenya sous le nom commun Ua Kayongo (littéralement, « tue-striga »), et les agriculteurs sont enthousiastes, comme leurs déclarations rapportées dans le Nairobi Daily Nation en font foi : « J'ai déjà constaté des changements importants sur ma ferme comparativement à mes voisins, dont les parcelles sont encore couvertes des fleurs pourpres de la plante parasitaire, raconte Zedekiah Onyango, de la ferme Baridi à Nyahera. Le rendement de mon maïs est bien supérieur depuis que j'ai commencé à utiliser ce maïs, et j'espère obtenir des rendements encore plus élevés. » Des agriculteurs exhortent aussi le gouvernement à promouvoir les technologies, pour mettre fin aux pénuries alimentaires perpétuelles attribuables à la striga. « Je crois qu'il serait beaucoup plus rentable pour le gouvernement d'investir dans la technologie de manière à éliminer cette menace une fois pour toutes et à rétablir la production de différentes céréales », est d'avis Beatrice Ayoo, une autre agricultrice à petite échelle qui s'intéresse à la nouvelle pratique.



Les résultats à long terme de la recherche sont prometteurs. Trois sociétés de semences kényanes ont entrepris la production de semences de maïs résistant à l'imidazolinone et un consortium d'ONG et de vulgarisateurs agricoles formé sous les auspices de la Fondation africaine pour les technologies agricoles a lancé de vastes démonstrations de cette technologie sur des fermes dans l'Ouest du Kenya. Au cours des cinq prochaines années, la nouvelle trousse de lutte contre la striga sera mise à la disposition d'agriculteurs en Tanzanie, en Ouganda et au Malawi et, à terme, dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne aux prises avec la striga, ce qui contribuera à augmenter la production de maïs, à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté.

Source : D'après les bulletins électroniques du CIMMYT de juillet 2005 et de février 2006.

b) *Appui au Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement d'ONU-Habitat*

Le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement aide les villes et collectivités africaines qui ont la volonté de le faire à favoriser les investissements dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement, en accordant la priorité aux populations très pauvres. Il mobilise les gouvernements, les intervenants et les utilisateurs afin de sensibiliser les collectivités aux problèmes liés à l'eau et à l'assainissement et d'améliorer les capacités des autorités locales chargées des ressources en eau à fournir un meilleur service. L'initiative du Fonds d'affectation spéciale a produit dans une grande mesure les résultats escomptés.

Le Secrétariat du FCA y est pour beaucoup si ONU-Habitat et la Banque africaine de développement sont parvenus à une convergence d'intérêts et ont établi des stratégies unifiées en matière de programmes. Ces deux organisations ont signé un protocole d'entente pour faciliter l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement dans les villes et les petits centres urbains africains. Le programme a réussi à amener 17 villes dans 14 pays africains à agir dans le dossier de l'eau et de l'assainissement et à améliorer l'accès aux services pour 113 450 personnes. En Éthiopie, on a construit 8 points d'eau publics desservant 5 000 personnes et aidé à s'organiser des femmes de la collectivité à qui on a donné les moyens de gérer et d'exploiter ces installations. Ces initiatives qui s'appuient sur la capacité d'ONU-Habitat à établir un vaste éventail de partenariats contribuent à la crédibilité de leur travail. Le projet intégré de gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets de Kibera, présenté dans l'encadré 8 ci-dessous, est un exemple des partenariats, des activités, des extrants et des résultats que les ressources du Fonds ont soutenus.

Encadré 8 : Projet intégré de gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets de Kibera

Le quartier de Kibera, à Nairobi, au Kenya, est l'une des plus grandes colonies de peuplement informelles (ou bidonvilles), en Afrique subsaharienne; on estime sa population à un million de personnes. Le nom « Kibera » découle de kibra, un mot nubien qui signifie « forêt » ou « jungle ». Kibera est né en 1918 à titre d'établissement de soldats nubiens dans une forêt en périphérie de Nairobi. On attribuait des lots aux soldats en guise de récompense pour avoir servi



dans la Première Guerre mondiale et dans des guerres antérieures. Kibera fait l'objet d'un processus intensif d'assainissement des bidonvilles. Le gouvernement du Kenya, ONU-Habitat et un contingent d'ONG, notamment Maji na Ufanisi (une expression swahilie pour « eau et développement ») appuient plusieurs projets de développement à Kibera pour tenter d'améliorer les conditions de logement ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Un projet appuyé par le programme « De l'eau pour les villes africaines » d'ONU-Habitat, financé par le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement, est réalisé à Soweto Est, une collectivité d'environ 71 000 personnes au sein de Kibera.

La vie à Soweto Est est assez difficile, à tous points de vue. En moyenne, jusqu'à 1 200 personnes vivent sur un hectare carré, parfois dans des taudis d'à peine trois mètres carrés. Par conséquent, les nécessités de base comme l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et les égouts convenables sont extrêmement rares, voire inexistantes, et les gens vivent entassés, dans la saleté. L'accès à l'eau dans cette zone d'habitation passe par des revendeurs d'eau, ce qui ouvre la porte à l'exploitation des habitants et n'assure pas un approvisionnement en eau durable. Typiquement, les kiosques vendent l'eau à un tarif au moins trois fois plus élevé que celui du gouvernement. Ils sont la seule source d'eau pour les pauvres, à prix élevé et de mauvaise qualité. Compte tenu de ces conditions épouvantables, les problèmes créés par l'assainissement déficient sont devenus aigus et les maladies d'origine hydrique ou liées à l'eau, comme la diarrhée, et des épidémies, comme le choléra et la fièvre typhoïde, sont très fréquentes.

À Soweto Est, le projet intégré de gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets de Kibera a : 1) financé la construction de huit blocs sanitaires constitués de latrines, de réservoirs d'eau, de kiosques et de salles de bain offrant des installations distinctes pour les femmes et les hommes; 2) amélioré les égouts pluviaux et les égouts d'eaux usées au moyen de drains revêtus de mortier; 3) amélioré l'environnement par des opérations mensuelles de nettoyage collectif; 4) donné de la formation sur l'hygiène et la gestion de l'eau en faisant appel à des membres de la collectivité. Ce projet a bénéficié à plus de 700 ménages, soit environ 2 800 bénéficiaires directs dont la vie a nettement changé pour le mieux. Les résultats de développement, du point de vue des changements dans les conditions de vie, ne sont pas faciles à mesurer dans un tel contexte, mais les bénéficiaires eux-mêmes sont les mieux placés pour les décrire : amélioration des rapports interpersonnels, de l'hygiène personnelle et de la salubrité du milieu, de la santé et des niveaux de revenus disponibles.

Source : D'après le site Internet de Maji na Ufanisi, le rapport d'étape de septembre 2008 et une visite sur place.

c) Appui à la Facilité africaine de l'eau

La Facilité africaine de l'eau (FAE) appuie la gestion des ressources en eau et la prestation de services d'approvisionnement en eau en Afrique, à l'échelon national et régional. La mise en route de la FAE a été retardée et l'initiative a été prolongée jusqu'en mars 2010, mais il y a des indications des résultats obtenus. En date de mai 2008, la FAE avait approuvé 29 projets et



initiatives régionales stratégiques, représentant un investissement total de 32 millions de dollars. Le projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les écoles primaires du district de Kisumu au Kenya, un projet conjoint de la FAE et d'ONU-Habitat, est l'un des rares exemples de synergie dans le portefeuille de la FAE. Ce projet permet d'installer des systèmes de collecte de l'eau de pluie, des toilettes écologiques et des installations d'élimination des déchets solides dans six écoles et de renseigner les élèves sur les pratiques exemplaires en matière d'utilisation de l'eau, d'hygiène et d'assainissement. La création de l'Autorité du bassin de la Volta (ABV), dans le cadre de l'établissement d'une convention à laquelle adhèrent six pays riverains de la Volta, est l'un des premiers projets régionaux ayant bénéficié du soutien de la FAE. L'ABV travaille maintenant activement à la promotion et au renforcement de la coopération et de l'harmonisation des politiques nationales sur la gestion intégrée des ressources en eau et le développement du bassin. Depuis, la FAE a financé trois autres projets transfrontaliers, dont un projet touchant la préparation d'un plan d'action stratégique pour le bassin du Congo décrit dans l'encadré 9 ci-dessous.

Encadré 9 : Plan d'action stratégique pour la gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Congo

Il y a plus de 60 bassins lacustres ou riverains transfrontaliers en Afrique. Le Conseil des ministres africains chargés de l'eau et le NEPAD ont désigné 10 de ces bassins et aquifères à titre de priorité de développement; il s'agit ici de renforcer la coopération régionale et d'augmenter l'efficacité de la gouvernance de l'eau, facteur nécessaire au développement. La Facilité africaine de l'eau (FAE) a appuyé quatre projets de gestion des ressources en eau transfrontalières, dont l'un est le Projet de gestion intégrée des ressources en eau (PGIRE) pour le bassin du Congo.

Il a été reconnu que l'absence de cadre institutionnel de coopération transfrontalière dans le bassin du Congo faisait lourdement obstacle au développement durable du bassin. La Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a été créée en 1999, mais elle n'avait pas le mandat nécessaire pour mettre en œuvre un éventail complet d'interventions relatives à la gestion du bassin; en outre, certains États riverains n'en étaient pas membres, dont l'Angola, la Zambie, la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda. Les quatre États membres (Cameroun, Congo, République démocratique du Congo et République centrafricaine) ont pris conscience de cette grave lacune et ils se sont donc penchés sur une modification de la convention.

Avec le soutien de la FAE, la CICOS s'est engagée dans la préparation d'un plan d'action stratégique. Au départ, la FAE a fourni le soutien initial à la préparation d'une analyse de la situation et à la formulation d'un mandat global. Par la suite, la FAE a pu approuver rapidement une subvention de près de 2 millions d'euros pour un projet de 18 mois (de mai 2007 à décembre 2008) visant à préparer le plan d'action stratégique pour la gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Congo. Le projet a pris pour point de départ un projet en cours de la FAE, qu'il a



complété, en vue d'améliorer les capacités de la CICOS en matière de gestion des connaissances et de l'information sur les ressources en eau du bassin du Congo.

Source : D'après le rapport annuel de 2007 de la Facilité africaine de l'eau.

d) *Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique*

Le Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique (PDEA) avait pour but de faire connaître, comprendre et appliquer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), par l'intermédiaire des réseaux de partenariats régionaux pour l'eau en Afrique. Il a aidé cinq pays africains (Kenya, Malawi, Mali, Sénégal et Zambie) à gérer leurs ressources en eau de façon durable en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté, au bien-être de la population et à la protection des ressources naturelles. Le PDEA a atteint partiellement les résultats escomptés⁵⁷. Après avoir éprouvé des difficultés liées à la répartition des rôles et des responsabilités pendant la moitié de la durée du programme, on semble maintenant à l'aise avec le fait que les gouvernements participant au PDEA dirigent le processus de GIRE, et on tend à privilégier l'interdépendance et à viser la complémentarité. Les partenariats nationaux pour l'eau à l'état naissant, appuyés par l'initiative, ont prouvé l'utilité de la participation de plusieurs intervenants à l'élaboration des politiques et à la planification. Le PDEA a satisfait aux besoins et aux aspirations des cinq pays participants, qui ont travaillé à l'unisson en vue de la matérialisation de leurs programmes d'action en matière de GIRE. Il semble très probable que les plans de GIRE seront mis en œuvre dans le cadre de ces initiatives de réforme qui se poursuivent. De l'avis de tous, la philosophie et les méthodes de la GIRE aideront à munir les intervenants des outils nécessaires pour en apprendre davantage sur les effets des changements climatiques, les atténuer ou s'y adapter.

e) *Programme Éco-leadership Afrique-Canada*

La contribution du Fonds au Programme Éco-leadership Afrique-Canada (PELAC) a offert à de jeunes Canadiens et Africains un moyen de coopérer, d'apporter une contribution et d'apprendre les uns des autres dans des initiatives participatives dans les domaines de l'environnement et du développement communautaire, y compris dans le cadre d'échanges Sud-Sud. Sur le modèle des programmes d'échanges jeunesse établis de longue date, le Programme visait des résultats qui se situaient sur les plans de la « participation » et de « l'engagement », puisque les participants eux-mêmes en étaient les bénéficiaires directs. Dans les faits, le PELAC n'a été mis en œuvre que pendant trois ans, mais il a atteint dans une grande mesure les principaux résultats escomptés, assez modestes par ailleurs. En tout, 980 jeunes (dont les deux tiers sont des Africains) ont participé au PELAC. Sur ce nombre, 579 participants ont fait des stages en développement communautaire. Si 389 participants africains ont reçu des bourses pour créer de petites entreprises, l'initiative a eu un succès limité sur le plan de l'amélioration de leurs moyens de subsistance et de leur employabilité.

Conclusion sommaire : Comme le lancement de quelques initiatives majeures et complexes a



été retardé, l'équipe d'évaluation conclut que l'on peut considérer que le reste du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement a réussi en grande partie à atteindre les résultats de développement escomptés, qui ont créé d'importantes conditions propices à l'augmentation de la production agricole et à la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique.

4.2.5 Commerce et infrastructures

Le FCA a affecté 8 % de ses fonds à quatre initiatives qui allaient dans le sens des priorités du NEPAD, et mettaient l'accent sur le commerce et les infrastructures, en particulier : recherches et négociations relatives aux politiques commerciales, accès aux marchés, assistance technique relative au commerce et préparation de projets d'infrastructure. Toutes les initiatives liées au commerce et aux infrastructures avaient une portée panafricaine ou plurinationale et elles ont couvert un grand nombre de pays sur le continent. À l'exception du Centre africain pour les politiques commerciales, qui a atteint dans une grande mesure deux des trois résultats escomptés, les autres initiatives n'ont atteint les résultats que partiellement. Le lancement du FPPI du NEPAD a subi des retards considérables, ce qui explique les résultats limités qu'il a obtenus à ce jour. Le tableau 11 à l'**annexe E** présente l'analyse des résultats.

a) *Programme intégré conjoint d'assistance technique, phase II (JITAP)*

Le JITAP II était un programme très ambitieux et complexe dans lequel trois organisations multilatérales voulaient créer dans 16 pays un cadre institutionnel qui permettrait aux gouvernements d'élaborer des politiques commerciales et des positions de négociation en collaboration avec le secteur privé et des organismes de services communautaires. Il n'est pas étonnant que l'évaluation révèle que le JITAP II n'a atteint les résultats escomptés que partiellement, étant donné que les résultats d'un programme de renforcement des capacités institutionnelles de cette envergure et de cette complexité prennent de nombreuses années à se concrétiser.

Les pays africains ont été heureux de la mise sur pied et du soutien de comités interinstitutionnels, de centres de référence et de points nationaux d'information (PNI), qui constituaient manifestement des résultats sur le plan du renforcement des capacités. Même s'ils ont peut-être été réticents au départ, les participants africains au sein des comités interinstitutionnels en sont venus à acquérir une vision équilibrée des avantages et des inconvénients de la libéralisation. Ils sont devenus beaucoup plus conscients des liens entre la libéralisation des échanges et la réduction de la pauvreté et renseignés sur le sujet. À l'aide des nouvelles ressources à leur disposition, les comités interinstitutionnels ont collectivement fait valoir 82 propositions en matière de négociation à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par l'intermédiaire de leurs gouvernements, dont 75 % ont été en grande partie utilisées et incorporées dans les positions du Groupe des pays africains. Cependant, étant donné que dans la majorité des pays les comités interinstitutionnels sont handicapés par le manque de ressources financières et de savoir-faire technique, le manque de stabilité de leur composition et l'absence



de statut juridique dans 6 pays sur 16. Leur capacité à notifier des lois en accord avec les règles de l'OMC ou à contribuer de façon appréciable à la modification des politiques commerciales est limitée. Malgré les investissements impressionnants en formation, en assistance technique et en ressources d'information dans la création des centres de référence et des PNI, ces services consultatifs et d'information ont quand même souffert de graves pénuries de ressources dans de nombreux pays. Une autre façon de jauger le succès du JITAP consiste à se demander à quoi ressemblerait la situation aujourd'hui si le programme n'avait pas été financé. Sous cet angle, il ne fait aucun doute que bon nombre des pays bénéficiaires se retrouveraient encore dans une situation à peu près identique à celle où ils se trouvaient en 1994, c'est-à-dire des acteurs désarmés et impuissants dans les négociations à l'OMC.

b) Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (PACCIA)

Le PACCIA avait pour objectif de renforcer la capacité du secteur privé et des institutions de l'Afrique à participer au commerce international et à le soutenir. Il a offert une assistance technique à huit pays par l'intermédiaire de deux organismes de mise en œuvre, au moyen d'interventions brèves dont la portée et le financement étaient limités, et non forcément intégrées dans un programme canadien plus vaste de promotion du commerce pour le développement, analogue à l'African Growth and Opportunity Act des États-Unis. De nombreux extrants ont été produits, mais ils n'ont permis que partiellement d'obtenir les résultats attendus en matière de renforcement des capacités d'exportation commerciale, qui auraient nécessité la prestation plus soutenue de services de mentorat et de conseils sur des périodes plus longues (voir l'encadré 10).

Le succès des activités de renforcement institutionnel du PACCIA a été inégal dans les différents pays. L'acceptation et l'utilisation concrètes des outils d'information sur le commerce, de la formation des exportateurs et du train de mesures qui leur était destiné dépendaient des ressources humaines de l'organisme de promotion du commerce (OPC) ciblé. Elles dépendaient également du nombre d'exportateurs actuels et potentiels du pays et de leur savoir-faire. Le succès était plus grand dans les pays davantage tournés vers l'exportation (p. ex. l'Afrique du Sud et le Ghana) et limité ou nul en Éthiopie et au Mozambique, où l'acceptation potentielle et la capacité à maximiser ces ressources étaient moins évidentes sans soutien continu.

Encadré 10 : Extrants par opposition à résultats

Il est difficile de discuter en profondeur des résultats du PACCIA parce qu'après la répartition des fonds disponibles (450 000 \$US par pays) entre le Centre du commerce international et le Bureau de promotion du commerce, et étant donné que les organismes ont travaillé généralement de façon indépendante, les sommes étaient très modestes et elles ont été de nouveau partagées entre des projets qui étaient tous à court terme et très axés sur des activités. [...] Les projets représentaient une goutte dans l'océan par rapport aux besoins. Il est donc très difficile de cerner et de mesurer les retombées sur le plan des résultats, et il en faut plus pour parler de viabilité.



Source : Témoignage d'un membre du personnel d'un organisme d'exécution.

Même si les partenaires de la mise en œuvre n'avaient défini aucune mesure systématique du degré de préparation à l'exportation et qu'aucun niveau de base n'avait été établi, on peut supposer que les entreprises qui ont participé à des missions commerciales ont amélioré leur degré de préparation à l'exportation pour justifier leur sélection. Dans six des sept pays, de 10 à 20 entreprises (c.-à-d. un maximum de 120 entreprises) ont augmenté leur degré de préparation à l'exportation. Des missions d'acheteurs ont permis d'établir des relations d'affaires et de trouver des clients éventuels. Au moins la moitié des interventions ont permis d'établir des rapports positifs et environ 25 % des entreprises ont fait des ventes à l'exportation, même si les sommes en jeu étaient généralement modestes. Pour la plupart des entreprises, les missions commerciales n'ont pas abouti à des ventes ni à des relations d'affaires, mais plutôt à une sensibilisation accrue aux exigences inhérentes au marché de l'exportation dans leur secteur. La contribution majeure apportée au renforcement de la capacité institutionnelle par la création du programme ACCESS!, destiné aux femmes exportatrices, a été considérable, mais son incidence sur les exportations a aussi été limitée. Malheureusement, l'équipe d'évaluation n'avait ni les données ni les ressources nécessaires pour analyser plus à fond le rendement de l'investissement, qui aurait constitué un indicateur de résultat acceptable pour cette initiative en matière de commerce pour le développement qui visait à « ouvrir les portes du commerce international ».

c) Centre africain pour les politiques commerciales

Le Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) avait été financé à l'origine dans l'intention de créer une nouvelle institution africaine autonome consacrée à la recherche sur le commerce et à la prestation de services consultatifs et de formation. Le CAPC est entièrement intégré depuis 2006 à la structure organisationnelle de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, plus particulièrement la Division du commerce, des finances et du développement économique. Le principe de la responsabilité mutuelle à l'égard des résultats s'applique particulièrement bien dans ce contexte, puisque la CEA a cofinancé cette initiative et a joué un rôle de gestion important depuis ses débuts. Malgré certaines faiblesses connues, le CAPC a atteint dans une grande mesure les résultats escomptés sur lesquels il exerçait le plus d'influence. Ce qui est plus important encore, l'initiative est un succès parce qu'elle a créé une capacité africaine crédible en recherche sur les politiques commerciales qui n'existait pas en Afrique, mais qui est cruciale pour mettre les pays africains sur un pied d'égalité avec les autres parties dans les négociations commerciales multilatérales, régionales et bilatérales.

Fort de cette nouvelle capacité, le CAPC a joué un rôle de leadership dans l'élaboration des positions de négociation africaines sur les principales questions relatives au système commercial multilatéral (SCM), dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce et des négociations sur les accords de partenariats économiques. Les capacités fondamentales ont été renforcées à la CEA et les activités de formation et de diffusion d'information du CAPC ont



permis aux négociateurs commerciaux et aux responsables de l'élaboration des politiques commerciales de l'Afrique d'être mieux informés sur les enjeux globaux relatifs au SCM. Ils disposent maintenant d'un cadre analytique plus solide qu'ils peuvent utiliser pour définir leurs positions de négociation et leurs politiques commerciales. Le rôle que la CEA a joué à titre d'organe intellectuel de l'Union africaine a grandement facilité l'utilisation de son travail dans l'élaboration des positions communes des pays africains sur plusieurs dossiers commerciaux importants, d'où une coordination et une harmonisation accrues. Il faudrait davantage de ressources pour développer encore les capacités des communautés économiques régionales et des gouvernements africains en matière de politiques et de négociations commerciales, mais bon nombre des conditions et des capacités nécessaires ont été mises en place grâce au CAPC.

d) *Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI) du NEPAD*

Le FPPI du NEPAD avait pour objectif de rendre les pays africains, les communautés économiques régionales et les organismes spécialisés plus aptes à élaborer des propositions de projets d'infrastructure régionale de qualité, à soumettre ces projets pour obtenir du financement et à améliorer les conditions propices à l'établissement d'infrastructures. À cause des retards au démarrage, à ce jour, les résultats ont été atteints partiellement ou dans une mesure limitée, mais les chances d'atteindre les résultats escomptés intégralement sont prometteuses.

À la fin de 2008, l'initiative avait permis de financer la préparation de 24 projets, dont 10 en étaient à une étape avancée ou avaient été menés à terme, et cinq de ceux-ci avaient été financés, étaient en cours ou étaient achevés, pour un investissement total supérieur à un milliard de dollars américains. Le FPPI du NEPAD avait aussi une file d'attente plutôt longue, de 34 projets d'infrastructure bien définis pour lesquels il avait reçu des demandes d'aide à la préparation admissibles qui, collectivement, dépassaient sa capacité de financement du moment. Cependant, les activités de renforcement des capacités de préparation de projets pour les communautés économiques régionales (CER) n'avaient été approuvées que pour 2009-2010; on ne peut donc interpréter l'augmentation du nombre de projets d'infrastructure approuvés en 2008 comme un signe d'amélioration des capacités des CER attribuable au FPPI. Cinq projets seulement en tout avaient bouclé leur financement à l'époque de l'évaluation et, par conséquent, les résultats escomptés ne se sont pas encore entièrement matérialisés. Néanmoins, le FPPI a d'énormes chances de réussir compte tenu des mesures qui ont été prises pour améliorer les critères de sélection des projets et les mécanismes de coordination des donateurs, de même que de l'intérêt manifesté (40 %) par un bassin grandissant d'investisseurs dans des stratégies de cofinancement public et privé. Si la situation économique mondiale le permet, un taux élevé d'investissements dans l'infrastructure régionale pourrait améliorer l'intégration régionale, accroître la production et le commerce et contribuer de façon appréciable à la réduction de la pauvreté.

Conclusion sommaire : L'équipe d'évaluation conclut qu'on peut considérer que le portefeuille du commerce et des infrastructures, dans son ensemble, n'a réussi que partiellement à atteindre les résultats de développement escomptés, mais qu'il a néanmoins créé d'importantes conditions



propices au renforcement des capacités des institutions africaines en matière de recherche sur les politiques commerciales et de négociations commerciales, de même qu'au développement des infrastructures.

4.2.6 Technologies de l'information et des communications

Le FCA a affecté 9 % de ses fonds à quatre initiatives qui allaient dans le sens des priorités du NEPAD à l'égard de l'investissement dans les technologies de l'information et des communications (TIC), en particulier : améliorer les télécommunications nationales, régionales et internationales ainsi que la réglementation et les politiques connexes visant les TIC; aider les entrepreneurs et les entreprises de l'Afrique du Sud à utiliser les TIC. À l'exception de l'initiative Enablis, l'application des principes de la gestion axée sur les résultats a été difficile, et les données disponibles sur les résultats sont limitées. Néanmoins, l'évaluation a permis de conclure que le portefeuille des TIC, dans son ensemble, avait atteint au moins dans une grande mesure la moitié des résultats escomptés⁵⁸. Le tableau 12 à l'**annexe E** présente l'analyse des résultats obtenus.

a) *Connectivité Afrique – CRDI*

Connectivité Afrique, une initiative du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a réussi à obtenir la plupart des résultats escomptés dans une grande mesure ou intégralement selon les réponses des bénéficiaires à un questionnaire en ligne. L'initiative a aidé à faire connaître aux institutions africaines des solutions de connectivité novatrices et peu coûteuses; elle a grandement contribué à développer les compétences et les connaissances en TIC dans les universités africaines; elle a créé des réseaux de collaboration pour aider des institutions et des collectivités africaines à mettre en commun des données et des connaissances; elle a permis d'analyser la viabilité de nouvelles technologies dans le contexte africain et de diffuser les résultats de cette analyse. L'initiative a été faible dans un domaine, par rapport à la disponibilité de lignes directrices et de documents de référence sur l'intégration de la problématique hommes-femmes. Seules des données isolées ont été recueillies sur les résultats relatifs à l'égalité entre les sexes.

Encadré 11 – Résultats limités

En 2006, le ministère du Développement international (DFID) du Royaume-Uni a commandé une évaluation indépendante de l'initiative Catalizing Access to ICTs in Africa (CATIA, ou accélérer l'accès aux TIC en Afrique). Dans le rapport final de cette évaluation, on décrit des études sur l'information communautaire exécutées pour l'OKN, comportant des entrevues et des groupes de discussion à quatre points d'accès au Kenya. L'évaluation a aussi porté sur les données d'un sondage maison de CATIA, qui a fourni un échantillon d'utilisateurs potentiels des cybercafés Cyberpop exploités par ENDA, le partenaire sénégalais de l'OKN. La conclusion sommaire de cette évaluation était qu'il n'y avait aucune preuve du changement radical sur le plan de l'utilisation d'Internet que l'OKN souhaitait engendrer, à la fois par l'attention accordée



au contenu local et par son appui au modèle de télécentre fondé sur des cybercafés.

Source : Rapport final de CATIA.

b) *Connectivité Afrique – Open Knowledge Network*

Cette initiative mise en œuvre par OneWorld International a atteint les résultats escomptés dans une mesure limitée. Quelques-unes des « stations pivots » étaient pleinement opérationnelles, mais l'équipe d'évaluation a obtenu peu de preuves que celles-ci avaient créé un nombre important de points d'accès avec les partenaires locaux. Dans les stations pivots les plus efficaces, il y avait certains signes de l'échange d'un contenu local avec des points d'accès et entre eux, mais les éléments accessoires et les nouveaux outils du savoir étaient encore sous-développés. D'autres évaluations connexes ont fait état de travaux utiles à une petite échelle (encadré 11), mais le tout n'a finalement pas été plus important que la somme de ses parties.

c) *Réseau de ressources en cyberpolitiques pour l'Afrique*

L'initiative ePol-NET a atteint dans une grande mesure la moitié des résultats escomptés, malgré la courte durée de cette initiative de renforcement des capacités à l'échelle panafricaine. Les décideurs africains sont devenus mieux renseignés sur les implications de l'intégration des TIC dans les politiques et les pratiques de développement, ce qui a renforcé dans une grande mesure la capacité d'élaborer des cyberpolitiques, des règlements et des cyberstratégies à l'échelon national. L'initiative a permis de mettre des gens en rapport, d'élaborer du contenu en ligne et d'assurer une meilleure coordination entre les pays et les entités régionales par la mise en commun des pratiques exemplaires. Certaines de ces pratiques ont renforcé la compréhension et la reconnaissance des implications sur les plans social et de l'égalité entre les sexes qu'ont l'élaboration et la mise en œuvre de cyberpolitiques. En raison des contraintes de temps, cette initiative n'a permis qu'en partie d'aider les gouvernements et partenaires clients à mettre en œuvre des cyberstratégies et des plans.

d) *Réseau Enablis Entrepreneurial*

Le Réseau Enablis Entrepreneurial (Enablis) a réussi à réaliser dans une grande mesure ou intégralement la plupart des résultats escomptés. Enablis a augmenté son capital initial et il aide un plus grand nombre d'hommes et de femmes entrepreneurs. Il a mis en œuvre un modèle d'autofinancement durable, au moyen de partenariats public-privé, qui maintiendra ses activités jusqu'en 2012. Une analyse comparative des données de son sondage annuel auprès de ses membres révèle également une amélioration considérable de leur satisfaction : le nombre de microentreprises et de petites et moyennes entreprises (PME) membres a régulièrement augmenté de 67 % par an, et il y a plus de 30 % de femmes entrepreneures; 90 % des membres ont assisté à des réunions de réseautage avec des pairs; 93 % des membres se sont dits satisfaits des activités de réseautage; 77 % ont déclaré être globalement satisfaits des services d'Enablis. Le réseau a également accru la viabilité des microentreprises et des PME qu'il a soutenues. Le sondage annuel de 2008 a révélé que 63 % des entrepreneurs avaient amélioré leur capacité à



mettre en pratique leurs nouvelles compétences en affaires dans leur milieu et que 57 % avaient augmenté le taux de croissance et les profits de leur entreprise d'une année à l'autre grâce à Enablis. Il a toutefois révélé aussi qu'un fort pourcentage de membres avaient présenté une demande de financement à Enablis, mais que seulement un faible pourcentage de ces membres avaient un degré de satisfaction se situant entre quelque peu satisfait et très satisfait à l'égard du processus de financement. Ces constatations illustrent la nécessité de gérer les attentes et les ressources financières des membres. Le dernier résultat, soit l'extension des activités d'Enablis dans au moins un autre pays africain, a été clairement obtenu, comme en fait foi le lancement fructueux d'Enablis au Kenya en 2008.

Conclusion sommaire : L'équipe d'évaluation conclut qu'on peut considérer que le portefeuille des technologies de l'information et des communications dans son ensemble a atteint partiellement ou dans une grande mesure les résultats développement escomptés. Il faudra donc un appui ciblé et soutenu des donateurs et des partenaires africains afin de les réaliser intégralement.

4.3 Résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes

Les dirigeants africains ont reconnu la nécessité de renouveler la volonté politique de promouvoir le rôle des femmes dans le développement social et économique en renforçant leurs capacités et en garantissant leur participation à la vie politique et économique des pays africains. Le FCA n'a pas financé d'initiative portant sur l'égalité entre les sexes comme telle, mais il a encouragé les organismes de mise en œuvre à assurer une planification et une gestion tenant compte de l'égalité entre les sexes, à titre de thème dit « transversal ».

De nombreux organismes de mise en œuvre ont fait appel à leurs spécialistes internes du sujet ou ont retenu les services de consultants pour les aider à planifier et à gérer en fonction de l'égalité entre les sexes. Certains d'entre eux, surtout les partenariats public-privé et les organisations non gouvernementales canadiennes, ont obtenu un succès considérable quant à l'obtention et à la consignation de résultats liés à l'égalité entre les sexes, ce qui atteste de leur capacité et de leur volonté de tenir compte de cet enjeu. Le tableau 2 à l'**annexe E** révèle un lien étroit entre la présence ou l'absence d'une planification sensible à l'égalité entre les sexes et l'atteinte de résultats à cet égard; c'est le cas lorsqu'on compare, par exemple, la Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le sida (CCYAIDS) et le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement avec le Programme Éco-leadership Afrique-Canada (PELAC) et l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP).[♦] S'il est possible d'obtenir des résultats malgré l'absence d'une planification et d'une gestion tenant compte de l'égalité entre les sexes,

[♦] Notez le tableau 2, «Tableau d'analyse de la mise en œuvre de l'égalité entre les sexes» et le tableau 3, «Tableau d'analyse de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats», sont inclus dans le document Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA disponible sur demande auprès de la Direction de l'évaluation de l'ACDI.



ce qui semble le cas de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (FRCA) et du Réseau de ressources en cyberpolitiques (ePol-NET), les résultats ont été plus difficiles à recenser, empiriques bien souvent, modestes dans leur portée et non systématiques dans les différentes composantes d'une initiative, ou simplement inconnus pour l'équipe d'évaluation.

L'évaluation a permis de dégager amplement de preuves d'extrants liés à l'égalité entre les sexes, sous une forme ou une autre, destinés « à sensibiliser et à renforcer les capacités », par exemple des conférences, des études de recherche, des lignes directrices et des outils de référence, des possibilités de formation et de réseautage, etc., mais il y avait peu de données systématiquement collectées, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, sur les avantages réels dont les femmes auraient bénéficié par conséquence logique de cette production impressionnante d'extrants. Environ 39 résultats encourageants et substantiels à l'égard de l'égalité entre les sexes, répartis entre les trois principaux domaines de classement des résultats, ont été recensés d'après les données disponibles : prise de décisions (31 %), droits de la personne (31 %) et ressources et retombées du développement (38 %). Au niveau suivant de détail, sur les dix domaines génériques, les résultats les plus courants étaient liés à la capacité de participation (18 %), à la sensibilisation du public (21 %), aux moyens de subsistance et aux avoirs de production (18 %) ainsi qu'à la capacité institutionnelle des partenaires du développement (15 %), ce qui représente 72 % de tous les résultats relevés. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a recueilli peu de preuves de résultats liés à la prise de décisions dans les ménages et à titre individuel (5 %), aux interventions à la suite de violations des droits (0 %), à l'accès des femmes aux services de base (3 %) ou à la modification des politiques en faveur de l'égalité entre les sexes (3 %). Il a même été impossible d'estimer le nombre de femmes qui pourraient avoir bénéficié directement des activités, puisque la plupart des organisations n'ont pas recueilli de données ventilées selon le sexe. Toutefois, les initiatives pour lesquelles cela a été fait avaient une portée limitée puisqu'elles étaient réalisées à l'échelon communautaire. Le tableau 13 à l'**annexe E** présente l'analyse des résultats liés à l'égalité entre les sexes selon le portefeuille et l'initiative. L'encadré 12 ci-après présente quelques-uns des résultats dignes de mention sur le plan de l'égalité entre les sexes.

Encadré 12 – Résultats dignes de mention sur le plan de l'égalité entre les sexes

- Trois des sept membres du groupe d'experts du MAEP sont des femmes; les questions relatives à l'égalité entre les sexes ont été incluses dans les outils d'autoévaluation.
- Des groupes dynamiques chargés des questions d'égalité entre les sexes ont été formés dans des associations nationales de gouvernance locale; ces groupes sont représentés au conseil d'administration des associations en question.
- Des ateliers sur les droits de la personne ont encouragé 337 filles à demander des conseils juridiques et une aide psychosociale au Burundi et en Ouganda.
- Un total de 1 788 femmes ont lancé ou développé leurs microentreprises.



- Un total de 50 femmes sont entrées à la gendarmerie nationale du Burkina Faso; 50 autres femmes sont entrées à la gendarmerie nationale du Mali.
- Des accords de confidentialité et des formules de consentement ont été mis au point pour protéger les droits des femmes dans les essais de vaccins; leur taux de participation est passé de 20 % à 50 %.
- Les décisions concernant la conception et l'emplacement des services d'approvisionnement en eau dans des bidonvilles ont été prises sous la direction des femmes.
- Des organismes de promotion du commerce ont mis en œuvre de nouveaux programmes d'accès au marché destinés aux femmes entrepreneures.
- Les femmes entrepreneures représentent 28 % des membres d'Enablis qui bénéficient de services de soutien aux technologies de l'information et des communications.

Conclusion sommaire : L'équipe d'évaluation conclut que le Fonds, dans son ensemble, a légèrement contribué à l'atteinte de résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes, bien qu'une poignée d'initiatives aient permis de travailler efficacement avec les femmes aux niveaux institutionnel et communautaire.



5.0 CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU NEPAD

5.1.1 Renforcement des institutions et de la gouvernance en Afrique

Le FCA a contribué au renforcement d'importantes institutions africaines ayant un mandat lié à la gouvernance et une portée panafricaine. La capacité institutionnelle de l'Union africaine en matière de diplomatie préventive, de paix et de sécurité a été renforcée, et l'UA a assumé un rôle de premier plan à l'égard de la protection des civils dans des conflits armés. Le Secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a accru sa capacité à planifier et à gérer les évaluations par les pairs et à favoriser la participation équitable de la société civile africaine à la préparation et au processus d'examen dans différents pays. La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique a davantage pris en charge ses programmes, ce qui a contribué à l'amélioration des capacités des fonctionnaires du secteur public dans les domaines de la recherche sur les politiques et de la formulation des politiques, de même que de l'élaboration, de la gestion et de l'évaluation de programmes. Même s'il a été rattaché à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, le Centre africain pour les politiques commerciales est devenu une institution crédible de recherche sur les politiques commerciales qui est grandement susceptible d'influer sur les politiques de gouvernance économique en Afrique. L'organisme Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique est désormais plus apte à aider les associations nationales d'autorités locales, et quatre de ces associations nationales sont plus aptes à diffuser des connaissances et à faciliter de façon proactive la décentralisation et des modèles et pratiques de bonne gouvernance.

Au niveau régional, le FCA a contribué au renforcement d'importantes institutions au service des besoins régionaux de l'Afrique de l'Ouest. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a amélioré son infrastructure organisationnelle, les compétences de son personnel et la gestion des opérations de paix et de sécurité, et ce, grâce à une meilleure planification et des affectations de ressources plus judicieuses aux activités de consolidation de la paix et de gestion des conflits dans la région. Le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix a amélioré sa capacité à s'acquitter de son mandat de formation à l'échelle régionale grâce à des connaissances et à des compétences institutionnelles accrues pour ce qui est de prévoir et d'exécuter des programmes de formation destinés à des bénéficiaires militaires et civils.

Plusieurs des initiatives dans le secteur de l'eau appuyées par le FCA ont contribué au renforcement et à la gouvernance d'institutions au niveau des pays. La Facilité africaine de l'eau et le Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique ont tous deux contribué au renforcement de la capacité des autorités nationales de l'eau à mettre en application des méthodes intégrées de gestion des ressources en eau dans une douzaine de pays, y compris les pays riverains de grands bassins hydrographiques. Le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et



l'assainissement d'ONU-Habitat a rehaussé la capacité d'autorités municipales et locales, par l'intermédiaire de son programme intitulé « De l'eau pour les villes africaines », à collaborer en faveur de la prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement destinés aux pauvres en milieu urbain.

5.1.2 Capacité africaine accrue de réaliser des objectifs de développement

Le FCA a contribué au renforcement des capacités africaines dans la plupart des portefeuilles et des initiatives, dont la portée variait : panafricaine, régionale, nationale, locale, petites et moyennes entreprises et individus. Cependant, les résultats les plus remarquables et significatifs se situent au niveau panafricain, car les fonds accordés par le FCA ont été investis pour créer d'importants mécanismes de préparation de projets dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'infrastructure qui visaient à lever les contraintes et les obstacles cernés en matière de développement.

La mise en œuvre de la Facilité africaine de l'eau a fourni au Conseil des ministres africains chargés de l'eau un outil d'intervention pour mobiliser des ressources afin de financer des activités de développement des ressources en eau en Afrique. De même, le Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD est un autre outil d'intervention que les dirigeants africains et les communautés économiques régionales peuvent maintenant utiliser pour mobiliser des ressources afin de financer des projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'eau ainsi que des technologies de l'information et des communications sur le continent. L'appui accordé à ONU-Habitat pour renforcer sa capacité à trouver et à élaborer des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement et le partenariat subséquent avec la Banque africaine de développement a renforcé la capacité à satisfaire aux besoins de développement des populations urbaines pauvres longtemps négligées, ce qui devrait intéresser de plus en plus tout autant les dirigeants africains que les donateurs. La CEA a assumé la responsabilité du Réseau des ressources en cyberpolitiques et elle a amélioré sa capacité d'aider les gouvernements africains à formuler et à mettre en œuvre des cyberstratégies tenant compte de l'égalité entre les sexes et de convaincre d'autres donateurs d'accorder un financement continu.

La contribution que le FCA a apportée au renforcement des capacités africaines à lutter contre l'épidémie de VIH/sida en Afrique est également remarquable. Le Programme africain pour un vaccin contre le sida et l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida ont permis de développer les capacités organisationnelles, humaines et cliniques, à l'appui des activités de recherche et de développement en Afrique visant à trouver un vaccin contre le sida. Ils ont aussi aidé des pays à mieux se préparer à la réalisation d'essais de vaccins contre le VIH.

5.1.3 Intégration africaine accrue

L'intégration africaine ne faisait pas explicitement partie des résultats escomptés du Fonds, mais de nombreuses initiatives ont été conçues dans cette optique, lesquelles prévoyaient entre autres résultats la contribution à l'intégration africaine ou régionale. Comme quelques initiatives ont



éprouvé des retards au démarrage, entre autres raisons, l'équipe n'a pas pu évaluer le degré de réalisation de tous les résultats; c'était le cas de la Facilité africaine de l'eau, de Biosciences Afrique orientale et centrale, du Fonds d'information sur le NEPAD, du Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD et du Programme de partenariat pour l'eau. Néanmoins, le Fonds a apporté une contribution importante à l'amélioration de l'intégration africaine et régionale.

Par exemple, parmi les résultats obtenus dans une grande mesure par le Centre africain pour les politiques commerciales figurent la coordination et l'harmonisation accrues entre les gouvernements africains et les communautés sous-régionales. Il a fourni des résultats de recherche sur les politiques commerciales qui ont permis au Groupe des États de l'Afrique et aux pays africains de formuler des positions communes mieux éclairées lors des négociations du cycle de Doha et d'un accord de partenariat économique. L'étroite relation entre la CEA et l'Union africaine a aussi permis d'élaborer des positions communes en rupture avec l'orthodoxie des positions défensives que certains pays affichaient à l'égard de la libéralisation et des accords Nord-Sud.

Au niveau régional, le portefeuille du FCA concernant la paix et la sécurité a contribué à l'intégration africaine en Afrique de l'Ouest. La coordination entre la Cellule de planification et de gestion de missions de la CEDEAO et la Direction de la paix et de la sécurité de l'Union africaine dans le contexte de la création de la Force africaine en attente a amélioré l'intégration en Afrique des normes et des procédures opérationnelles en ce qui concerne les États membres. L'Unité des armes légères a aussi joué un rôle de premier plan pour ce qui était de convaincre les États membres de la CEDEAO de ratifier la convention sur les armes légères et de petit calibre et d'élaborer un plan d'action prévoyant des pratiques transfrontalières et communes. Le Projet de police de l'Afrique de l'Ouest a aussi contribué à sensibiliser et à mobiliser les décideurs nationaux et régionaux à l'égard de l'amélioration de la participation de la police civile aux opérations de paix et a favorisé le renforcement de l'engagement des centres de formation régionaux, dont le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix, et la capacité de ces établissements à fournir des services de formation tactique, opérationnelle et stratégique.

Dans le portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement, plusieurs initiatives étaient destinées à favoriser l'intégration régionale, mais elles ont connu des retards de démarrage. Ce fut le cas de la Facilité africaine de l'eau, qui a néanmoins appuyé plusieurs projets transfrontaliers, dont la création en bonne et due forme de l'Autorité du bassin de la Volta, dans le cadre d'une convention entre six pays riverains, et la préparation d'un plan d'action stratégique pour le bassin du Congo. Le Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique a atteint partiellement les résultats escomptés quant aux réseaux de partenariats régionaux pour l'eau, ce qui a aussi contribué à l'intégration régionale des États riverains.

Le FCA a contribué à l'intégration africaine par l'intermédiaire des initiatives relatives aux



technologies de l'information et des communications (TIC). Dans le cadre de l'initiative touchant le réseau ePol-NET, on a rapidement reconnu la nécessité d'adopter des approches régionales à l'égard des TIC pour le développement qui mettent l'accent sur les communautés économiques régionales, en particulier la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Parce que les avantages de l'intégration régionale et de l'élaboration de cyberstratégies nationales ont été soulignés, les CER ont pu mieux comprendre la nécessité d'investir pour « combler les lacunes de l'infrastructure des TIC », qui est également un secteur prioritaire du Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD. L'initiative Connectivité Afrique a aussi publié l'analyse de l'utilisation d'Internet en Afrique, mis au point de nouveaux modèles d'affaires pour la connectivité régionale au Web en Afrique et favorisé un débat entre les organismes de réglementation sur les avantages et les inconvénients de centres régionaux d'interconnexion Internet, ce qui a encouragé des pays africains à améliorer leurs réglementations et leurs cyberpolitiques nationales sur les télécommunications et à les harmoniser sur le plan régional.

5.1.4 Réduction de la pauvreté et de l'inégalité

Plusieurs initiatives du FCA ont directement contribué à la réduction de la pauvreté, mais le manque de données quantitatives complique l'évaluation de la portée et de l'ampleur de leur contribution. Par exemple la contribution des initiatives qui suivent pourrait être très importante. L'initiative pour l'éradication de la poliomyélite a probablement sauvé la vie de milliers d'enfants au Nigéria et dans des pays voisins grâce à l'interruption de la transmission du poliovirus. Par l'intermédiaire de son programme intitulé « De l'eau pour les villes africaines », le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement a amélioré l'accès des pauvres et des écoles en milieu urbain à l'eau potable et aux services d'assainissement de base. L'initiative de recherche sur la productivité agricole a contribué à assurer la sécurité alimentaire en faveur d'hommes et de femmes pauvres en milieu rural, car elle a permis de trouver de nouvelles technologies et des pratiques agricoles pouvant augmenter les rendements en ce qui concerne des aliments de base clés, par exemple les fèves, la patate douce, le manioc et le maïs.

Par contre, l'importance relative de la contribution des initiatives suivantes est plus évidente. La coalition pour la jeunesse et contre le sida a aidé des milliers de jeunes, soit environ 300 000 hommes et 200 000 femmes, à éviter les situations et les comportements qui alimentent l'épidémie. Les initiatives destinées aux jeunes touchés par la guerre ont aidé 10 000 jeunes, surtout de sexe féminin, à augmenter leur revenu en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de prendre part à de nouvelles activités économiques, ce qui a amélioré leur estime de soi, leur confiance en eux, la connaissance qu'ils ont de leurs droits et le sentiment d'appartenance à leur famille et à leur collectivité. L'initiative de réduction des armes légères a contribué à améliorer les possibilités de développement économique générées par les infrastructures et les services créés dans le cadre de projets communautaires : au moins 2 561 personnes, dont 1 788 femmes (70 %), ont lancé des microentreprises.

5.1.5 Activités productives, compétitivité et exportations accrues



Le FCA a contribué à renforcer la capacité de certaines institutions africaines à l'égard de cette priorité du NEPAD au niveau panafricain et à l'échelon des pays, mais l'évaluation n'a révélé que peu d'indications à propos des résultats atteints. Le Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique a partiellement réussi à stimuler le commerce international, c'est-à-dire les exportations : sur quelque 60 entreprises, 25 % ont réussi à faire des ventes à l'exportation. Le Programme intégré conjoint d'assistance technique (phase II) est parvenu dans une certaine mesure à inciter les exportateurs dans des secteurs prioritaires à mettre en œuvre des stratégies adaptées aux besoins et aux débouchés sur le marché international.

L'initiative pour la recherche sur la productivité agricole a augmenté la production agricole, mais il y a peu de preuves que cette contribution ait débouché sur des résultats probants en matière de compétitivité internationale et d'exportation. De même, lorsque Biosciences Afrique orientale et centrale sera pleinement opérationnel, cet organisme financera également des travaux de recherche qui contribueront à diversifier les activités de production, au lieu de s'en tenir aux variétés traditionnelles, et il pourrait contribuer à l'augmentation des exportations par le développement ou l'amélioration de produits agricoles pour le marché international. Il est toutefois encore trop tôt pour constater de tels résultats.

5.1.6 Croissance économique, développement et création d'emplois

Le FCA a contribué à renforcer la capacité de certaines institutions africaines à l'égard de cette priorité du NEPAD au niveau panafricain et à l'échelon des pays, mais l'évaluation n'a révélé que peu d'indications à propos des résultats atteints, exception faite d'une initiative à petite échelle. Le Réseau Enablis Entrepreneurial a contribué à l'adoption, à des fins stratégiques, des technologies de l'information et des communications par des entrepreneurs en Afrique du Sud, ce qui a amélioré la viabilité des petites et moyennes entreprises ou des microentreprises qu'ils exploitent. On estime qu'à ce jour, ses membres ont créé directement 3 435 emplois. L'effet de stimulation économique découlant de ces emplois a indirectement entraîné la création de 17 175 emplois, ce qui a créé, en retour, de la richesse pour 84 501 personnes. Du fait qu'elle a débouché sur la mise au point de nouvelles variétés végétales et qu'elle a été axée sur la transformation à valeur ajoutée de produits agricoles et d'élevage en Afrique, l'initiative pour la recherche sur la productivité agricole a sans aucun doute contribué dans une certaine mesure à la croissance économique, au développement et à la création d'emplois. Cependant, l'absence de données statistiques, ou même de données qualitatives, a empêché l'équipe d'évaluation de déterminer l'ampleur de la contribution, voire la possibilité de l'attribuer au financement provenant du FCA.

Conclusion sommaire : Le Fonds a apporté une contribution digne de mention au renforcement d'institutions africaines clés, particulièrement dans les portefeuilles de la gouvernance, de la paix et de la sécurité ainsi que du commerce. Les contributions les plus importantes qu'il est possible de lui attribuer concernent la création et le soutien d'importants mécanismes de préparation de



projets dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures, qui ont permis de lever des contraintes et des obstacles connus faisant entrave au développement. L'intégration africaine ne faisait pas explicitement partie des résultats escomptés du Fonds, mais plusieurs initiatives ont apporté une contribution notable à l'accroissement de l'intégration africaine ou régionale.

6.0 PERTINENCE ET DURABILITÉ DES RÉSULTATS

L'équipe d'évaluation a examiné la pertinence des résultats que les initiatives financées par le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA) ont obtenus en conjonction avec les perspectives de durabilité après la dissolution du Fonds, mais également à la lumière de la portée des initiatives et des bénéficiaires qui en ont profité. Le soin particulier accordé à la sélection des initiatives du Fonds au cours de la phase de conception a assuré leur harmonisation étroite et leur cohérence avec les priorités sectorielles du NEPAD. Le leadership exercé par des Africains et leur prise en charge étaient évidents dans plusieurs initiatives de renforcement d'institutions dans les différents portefeuilles sectoriels. La conception des initiatives et les mécanismes d'exécution employés ont également bien pris en compte, dans la plupart des cas, les besoins des bénéficiaires africains ciblés. Les grandes initiatives panafricaines et régionales mises en œuvre par des organisations multilatérales et internationales ont permis de collaborer avec les autorités gouvernementales à différents niveaux, de même qu'avec des établissements de recherche et des organisations de la société civile, à l'appui des plans de développement nationaux. Il convient de signaler quelques exceptions : l'initiative pour l'éradication de la poliomyélite qui, au départ, a eu de la difficulté à obtenir l'appui des autorités nationales, d'État et locales nigérianes, de même que l'initiative « Des armes pour le développement » du PNUD, qui a aussi eu de la difficulté à obtenir la coopération des autorités à l'échelon des chefferies pour la collecte des armes légères. Des organisations non gouvernementales canadiennes ont fourni une aide pertinente pour le renforcement des capacités, mais principalement sous la forme de services sociaux, économiques et sanitaires destinés à des populations défavorisées au niveau communautaire, par exemple les jeunes touchés par la guerre et leurs collectivités, les personnes vivant avec le sida et leurs familles, les femmes et les jeunes en général.

Pour le NEPAD, l'aide publique au développement (APD) est une contribution nécessaire mais insuffisante au développement durable de l'Afrique. L'APD doit être le complément de flux de capitaux croissants et d'autres ressources externes requises à long terme. Cela étant, le Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI), la Facilité africaine de l'eau (FAE) et les initiatives du Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement (WSTF en anglais) d'ONU-Habitat se démarquent tous, non seulement en raison de l'atteinte des résultats intermédiaires prévus, mais également des chances futures d'attirer des ressources externes qui permettront de faire disparaître des freins importants au développement économique et au commerce en Afrique. La participation de la Banque africaine de développement est un facteur



commun, mais il y a déjà des signes prometteurs de l'intérêt du secteur privé et des donateurs à l'égard du financement de projets bien conçus dans des secteurs clés pour le développement, par exemple l'eau, les transports et l'énergie. La portée panafricaine et les bénéficiaires susceptibles de profiter de ces initiatives, c'est-à-dire les agriculteurs, les collectivités riveraines et les populations pauvres des bidonvilles urbains, rendent ces interventions extrêmement pertinentes et leur assurent d'excellentes perspectives quant à la durabilité des résultats obtenus à ce jour.

Les initiatives mises en œuvre avec des institutions africaines clés pour renforcer leurs capacités en matière de gouvernance, de paix et de sécurité ainsi que de politique commerciale sont sans aucun doute pertinentes du point de vue du développement de l'Afrique. Leur durabilité à l'échelon institutionnel est généralement assurée par l'appui soutenu qu'accordent les gouvernements africains, dont certains ont accru leurs recettes fiscales. La durabilité des résultats atteints à ce jour et la capacité des programmes des institutions à continuer de satisfaire aux besoins en développement dépendront toutefois largement de l'appui soutenu des donateurs. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs continue d'attirer de nouveaux pays adhérents et il a mené à bien plus d'une demi-douzaine d'évaluations par des pairs, mais l'appui des donateurs à l'exécution des plans d'action nationaux sera essentiel à sa viabilité à long terme. Le soutien financier accordé en faveur de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique a été moindre, de façon chronique, que ce qui avait été promis, outre des estimations budgétaires trop optimistes, ce qui a nui à la capacité de la Fondation à soutenir les réformes du secteur public en Afrique. La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (mai 2008) a fait état de ces risques pour la durabilité à long terme des initiatives sur la gouvernance, et les conclusions ont été présentées au Sommet du G8 à Hokkaido, où l'on a réclamé un appui accru au renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques ainsi qu'en matière de réforme de l'administration publique et de prestation de services.

Les résultats obtenus par l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à l'appui de la paix et de la sécurité sont également durables, puisque les unités organisationnelles compétentes reçoivent désormais un soutien budgétaire de base et que leur capacité au chapitre de l'élaboration de programmes est nettement supérieure grâce à l'appui d'autres donateurs. La viabilité institutionnelle du Centre africain pour les politiques commerciales est assurée depuis qu'il a été absorbé par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies et que l'ACDI a accordé son appui à la deuxième phase, mais les résultats obtenus demeureront pertinents en grande partie à condition qu'on ne se limite plus à la simple modélisation commerciale et qu'on renforce les capacités de fournir « en temps réel », aux dirigeants africains qui doivent composer avec des enjeux complexes dans des négociations multilatérales et bilatérales, des avis sur les politiques commerciales en tenant compte du contexte des pays concernés. De même, la CEA a pris en charge l'initiative ePol-NET, ce qui montre que cette initiative est jugée pertinente et qui assure un certain degré de durabilité aux résultats obtenus avec l'appui continu de donateurs. Il y a peut-être une exception à souligner ici, à savoir le Programme africain pour un vaccin contre le sida, qui a eu de la difficulté à absorber



l'aide financière modeste du FCA et a pourtant élargi son infrastructure organisationnelle. Les chances de durabilité de cette initiative et les résultats obtenus à ce jour sont ténus, puisque cette jeune organisation ne semble pas s'être acquis l'appui des gouvernements africains ni d'autres donateurs. Néanmoins, les résultats obtenus par les autres initiatives de partenaires africains sont viables, en supposant que les gouvernements africains continuent d'accorder leur appui à leurs institutions et que les donateurs fassent de même à l'égard des programmes en cours.

Les contributions du FCA aux programmes d'organisations multilatérales et internationales ont produit certains résultats pertinents, et importants, pour le développement de l'Afrique. Leur pérennité sera en grande partie tributaire de la mesure dans laquelle ces organisations réussiront à continuer d'attirer le financement des donateurs. Depuis la dissolution du FCA, l'ACDI a versé des contributions importantes aux initiatives pour l'éradication de la poliomyélite et pour la recherche sur un vaccin contre le sida, mais le financement substantiel nécessaire pour assurer l'atteinte des résultats ultimes de ces initiatives exigera que d'autres donateurs et des partenaires des secteurs public et privé leur accordent encore leur aide financière. Les résultats de l'initiative de recherche sur la productivité agricole sont manifestement durables, étant donné que les nouveaux produits et les nouvelles pratiques agricoles ont été testés et diffusés et qu'on a fait la preuve de l'augmentation des rendements pour des aliments de base clés. Il n'est toutefois pas assuré que l'Afrique demeure le point de mire du réseau des instituts de recherche du GCRAI, sur les plans du renforcement des capacités institutionnelles et du développement de nouveaux produits destinés à l'exportation, en particulier compte tenu de l'évolution des priorités géopolitiques et de l'absence de financement permanent destiné à l'Afrique. Le Réseau Enablis Entrepreneurial a aussi atteint la plupart de ses résultats intermédiaires, quoique dans une mesure limitée et auprès d'un groupe de bénéficiaires restreint. Son modèle d'affaires actuel en Afrique du Sud lui permet de s'autofinancer jusqu'en 2012. Un soutien additionnel des donateurs réduirait cependant les risques inhérents à son expansion au Kenya et dans d'autres pays voisins jusqu'à ce qu'il puisse reproduire les partenariats public-privé dans ces pays, un critère essentiel à son succès. Il faudra un appui soutenu de la part des donateurs, axé sur l'Afrique, pour maintenir les résultats obtenus à ce jour par ces différentes initiatives, de façon à garantir que le résultat ultime, soit assurer la santé des populations, la sécurité alimentaire et la prospérité en Afrique, se concrétise.

Des organisations non gouvernementales canadiennes ont obtenu des résultats pertinents et valables qui avaient trait, pour la plupart, aux besoins de collectivités ou de groupes défavorisés. Cependant, avec la disparition de l'appui de l'ACDI ou d'autres donateurs en faveur de ces initiatives, c'est maintenant à leurs partenaires de la société civile africaine qu'il incombe de continuer à assurer les services sociaux et de santé qui ont été créés ou améliorés. Étant donné que les organisations de la société civile africaine fonctionnent dans un environnement pauvre en ressources, les résultats atteints seront aussi éphémères que les initiatives elles-mêmes, à moins que les autorités locales, régionales et nationales reconnaissent et exploitent les capacités de prestation de services renforcées dont les organisations participantes de la société civile se sont



dotées.

Conclusion sommaire : Grâce à la sélection minutieuse des initiatives appuyées par le Fonds, les résultats de ces initiatives ont été très pertinents pour le NEPAD et pour les bénéficiaires africains. Les perspectives de durabilité des résultats et la contribution future à l'atteinte des résultats ultimes dépendront toutefois en grande partie de l'appui que les gouvernements africains accorderont à leurs propres institutions panafricaines, régionales et nationales ainsi que de l'appui soutenu des donateurs aux principaux mécanismes de préparation de projets et à d'autres initiatives lancées pour soutenir le NEPAD.

7.0 PRINCIPALES LEÇONS À RETENIR

7.1 Amélioration de l'efficacité de l'aide

Il est essentiel, pour comprendre le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA), de savoir qu'un consensus mondial se dessinait au tournant du nouveau millénaire à propos des moyens les plus efficaces de promouvoir le développement durable. Les principes désormais largement reconnus, à savoir la prise en charge locale, des partenariats plus solides, une meilleure coordination de l'action des donateurs, l'approche axée sur les résultats et la cohérence accrue des politiques dans des domaines autres que celui de l'aide, faisaient déjà partie de la vision de l'aide au développement à l'ACDI. Ce cadre d'idées, de convictions, de valeurs et d'éthique était évident dans l'énoncé de politique de l'ACDI en faveur d'une aide plus efficace rendu public presque en même temps que le lancement du Fonds⁵⁹. Son influence sur la sélection et la mise en œuvre des initiatives appuyées par le FCA était évidente dans la présente évaluation, et il est possible de tirer quelques leçons de l'expérience.

Certains s'attendaient à ce que le financement du FCA soit consacré à des « pays sélectionnés » en fonction de l'engagement qu'ils manifestaient à l'égard des principes du NEPAD (démocratie et saine gouvernance politique et économique), de même que de l'application des principes de l'efficacité de l'aide⁶⁰. Cette approche bilatérale ne s'est jamais matérialisée et a été rapidement supplantée par une formule de prestation privilégiant les activités de portée panafricaine et régionale des activités, selon laquelle l'ACDI n'était qu'un des donateurs contribuant aux initiatives d'organisations multilatérales et internationales. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de choses, mais le compromis par rapport aux principes de l'efficacité de l'aide entre la prise en charge par les pays en développement et la coordination des donateurs dépendait en grande partie de l'organisme de mise en œuvre. Le respect des principes de l'efficacité de l'aide était possible lorsque des mécanismes de financement commun étaient employés dans le cas d'institutions africaines jouant un rôle clé, par exemple le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, même si l'établissement de partenariats institutionnels plus solides dépendait en grande partie de la façon dont



l'administrateur du fonds d'affectation spéciale s'acquittait de son rôle. Même dans le cas de la dernière initiative, pour laquelle un partenariat institutionnel solide et une dynamique de responsabilisation mutuelle se sont développés, le principe de la « gestion axée sur les résultats » a continué de poser problème.

Leçon no 1 : Dans le contexte des initiatives à plusieurs donateurs ayant une portée panafricaine ou régionale, la sélection de l'organisme de mise en œuvre ou de l'administrateur du fonds d'affectation spéciale aura une incidence considérable sur la mesure dans laquelle les principes de l'efficacité de l'aide seront pris en compte de façon convenable et équilibrée. L'application de tous les principes de l'efficacité de l'aide à la fois dans le cadre d'une même initiative représente manifestement un défi et n'est peut-être pas réaliste. Toutefois, il serait judicieux d'intégrer les principes de l'efficacité de l'aide issus de la Déclaration de Paris au processus décisionnel pour le contrôle de la qualité à l'entrée, en prenant en compte le rendement antérieur des organismes de mise en œuvre et des administrateurs potentiels du fonds d'affectation spéciale.

L'application des principes de l'efficacité de l'aide de l'ACDI était particulièrement évidente dans les initiatives qui ont servi à financer directement des institutions africaines pour créer des capacités en matière d'infrastructures organisationnelles qui n'existaient pas ou qui étaient trop faibles pour être efficaces. La prise en charge par les Africains, l'alignement grâce à des partenariats plus solides et l'harmonisation de l'action des donateurs ont été observés dans la plupart de ces initiatives. Le FCA a été loué pour l'opportunité et la souplesse de son financement, mais il a aussi été critiqué pour ses procédures et exigences administratives lourdes. Conscient de ses responsabilités fiduciaires et affichant certaines tendances à l'intolérance au risque, le FCA a conclu des accords de contribution pour le financement des initiatives menées avec l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Compte tenu du fait que les contributions accordées représentaient moins de 6 % de leurs budgets de fonctionnement, ce type d'ententes contractuelles exigeait des contrôles financiers serrés, des pistes de vérification et des vérifications obligatoires des bénéficiaires, ce qui a créé l'obligation d'établir une comptabilité distincte et entraîné des coûts de transactions élevés pour les deux institutions africaines. Il y a donc eu quelques compromis évidents entre le renforcement des partenariats et la gestion du risque fiduciaire. Le recours à des accords de contribution assortis de procédures et d'exigences administratives qui leur sont propres a semblé irréaliste dans les circonstances et incompatible avec les principes liés aux partenariats et à la responsabilisation mutuelle. Par contraste, le recours à des subventions dans le cas du Centre africain pour les politiques commerciales et de la Banque africaine de développement, parallèlement à l'utilisation de mécanismes de financement commun, n'a pas eu les mêmes conséquences.

Leçon no 2 : Dans le contexte du renforcement des institutions africaines, le fait d'opter pour des modalités de prestation de l'aide et des ententes contractuelles comportant des coûts de transactions élevés et peu d'avantages additionnels va à l'encontre des principes de l'établissement de partenariats solides et de la responsabilisation mutuelle. Les mécanismes de



financement commun prenant en compte les conclusions d'évaluations communes du risque fiduciaire effectuées par les donateurs et assortis d'une aide pour le renforcement d'institutions africaines clés sont des moyens plus efficaces lorsque la tolérance au risque est faible et plus efficaces quant aux retombées sur le développement.

7.2 Collaboration horizontale

La réponse du gouvernement du Canada au NEPAD a été formulée dans un climat de grande collaboration entre les organismes centraux et les ministères d'exécution, notamment par la formation d'un comité directeur interministériel typique de l'approche pangouvernementale de l'époque. Même si la désignation du ministre de la Coopération internationale comme responsable du Fonds canadien pour l'Afrique (FCA) n'empêchait pas de continuer dans cette voie, la présentation subséquente au Conseil du Trésor a délimité le rôle des autres ministères de telle manière que le FCA ne ressemblait plus à une initiative horizontale comme la définissait le Conseil du Trésor : « projet pour lequel des partenaires, de deux organisations ou plus, ont conclu une entente officielle de financement (p. ex., par un mémoire au Cabinet, une présentation au Conseil du Trésor, une entente fédérale-provinciale) pour collaborer à la réalisation de résultats conjoints⁶¹ ». En outre, bon nombre des caractéristiques inhérentes au partage des pouvoirs, à l'investissement commun de ressources, au partage des risques et aux résultats communs faisaient défaut⁶². Toutefois, quelques portefeuilles sectoriels et les initiatives s'y rattachant supposaient une collaboration horizontale avec d'autres ministères, qui ont apporté une grande valeur ajoutée sur les plans de l'orientation stratégique, du réseautage, de l'expérience en matière de programmes et du savoir-faire technique, en particulier dans les secteurs non traditionnels pour l'ACDI, comme la paix et la sécurité ainsi que les technologies de l'information et des communications (TIC). La responsabilité des orientations et de la conception à l'égard des initiatives de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest a été confiée au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, tandis que la responsabilité de la gestion opérationnelle de l'ensemble du portefeuille des TIC a été entièrement déléguée à Industrie Canada. Des ententes administratives ont été signées avec les deux ministères, auxquelles des dispositions relatives aux virements de fonds ont finalement été ajoutées pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs responsabilités et de leurs rôles respectifs. Le Centre de recherches pour le développement international a aussi été mobilisé, à titre d'organisme de mise en œuvre pour l'une des initiatives sur les TIC, tandis que l'Agence canadienne d'inspection des aliments a fourni une assistance technique à Biosciences Afrique orientale et centrale. En plus des ministères qui ont directement participé à la gestion d'initiatives financées par le FCA, plusieurs autres ministères ont détaché du personnel chargé de fournir des services de formation et d'assistance technique de façon ponctuelle, par exemple le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Justice, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Environnement Canada.

Des difficultés ont surgi du fait que la conception et la mise en œuvre des portefeuilles et des initiatives exigeaient une gestion interministérielle pour trouver un terrain d'entente. Faute de



structures de gouvernance de haut niveau pour bien aplanir ces difficultés, le personnel du FCA a subi tout le poids des malentendus et de la confusion à propos des responsabilités et des attributions respectives, des approches du développement à privilégier pour le renforcement des institutions de même que des attentes et des interprétations concernant l'intégration de la problématique hommes-femmes et l'application de la gestion axée sur les résultats, deux éléments clés des politiques de l'ACDI en matière de développement. Les problèmes de gestion de cette nature entre ministères d'exécution sont typiques de la collaboration horizontale⁶³, mais ils auraient pu être atténués ou totalement évités. Ce qui est plus important encore, la gestion globale des portefeuilles, le rendement des différentes initiatives et la qualité des rapports auraient pu être améliorés si quelques mesures avaient été prises, à savoir : 1) examiner de concert les ententes administratives à un échelon hiérarchique suffisamment élevé pour garantir la clarté des rôles et des responsabilités de même que des attentes à l'égard des rapports sur la gestion financière et le rendement; 2) renseigner les unités organisationnelles des ministères participants sur les pratiques exemplaires en matière de programmes d'aide au développement, d'intégration de la problématique hommes-femmes et d'application de la gestion axée sur les résultats; 3) offrir des séances d'information ou de la formation, avant leur départ, aux spécialistes affectés par d'autres ministères, pour garantir l'efficacité de la prestation de l'assistance technique; 4) établir et maintenir un forum régulier permettant à la haute direction des ministères participants de gérer les éventuels problèmes de relations interministérielles et d'assurer ensemble la surveillance du rendement.

Leçon no 3 : La gestion efficace d'un fonds complexe faisant intervenir d'autres ministères fédéraux d'exécution nécessite des structures de gouvernance, des processus et une coordination à un niveau hiérarchique suffisamment élevé, afin d'assurer la responsabilisation à l'égard des résultats. Il faut prendre des précautions et faire des efforts considérables, lorsqu'on travaille de façon horizontale avec d'autres ministères, pour maintenir de bonnes relations interministérielles et maximiser l'imposante valeur ajoutée que ceux-ci ont à offrir dans le cadre des initiatives d'aide au développement dirigées par l'ACDI.

7.3 Création de conditions propices au processus de développement

Le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA) était une initiative d'orientation stratégique émanant des plus hauts niveaux de gouvernement, avec les pressions politiques et les pressions des intervenants que cela engendre. Néanmoins, l'ACDI a fait la preuve de sa capacité à créer les conditions voulues pour bien concevoir le Fonds et le lancer dans les meilleurs délais. Les contraintes de temps se sont toutefois fait sentir, comme en font foi l'application défailante des mesures de diligence raisonnable et des processus d'approbation et le défaut d'intégrer en bonne et due forme des politiques organisationnelles dont l'effet positif sur l'efficacité de l'aide est connu.

Les ressources insuffisantes affectées au dossier de l'égalité entre les sexes à la Direction



générale de l'Afrique et les ressources insuffisantes affectées à la gestion axée sur les résultats au sein de l'unité organisationnelle peuvent expliquer l'intégration dans une faible mesure de ces considérations lors de la conception initiale de plusieurs initiatives. Le Secrétariat du FCA était doté d'une unité de l'analyse et du rendement, mais au départ, son personnel possédait peu d'expérience de la gestion du rendement. Des ateliers sur la gestion axée sur les résultats ont été organisés pour près de la moitié des initiatives, deux ans après leur lancement, afin d'améliorer les cadres logiques et les cadres de mesure du rendement, dans l'espoir que cela améliorerait la qualité des rapports, jugée insuffisante à l'époque. La personne qui était spécialiste de l'égalité entre les sexes à la Direction générale de l'Afrique en est venue à participer plus activement à un petit nombre d'initiatives après la phase de planification. La nature temporaire du Fonds a aussi nuí aux relations de partenariat et à l'atteinte des résultats. Malgré le fait qu'il avait été bien précisé que le Fonds avait une durée limitée, un bon nombre d'organismes de mise en œuvre espéraient que leurs nouvelles initiatives recevraient encore une aide financière. Les représentants d'un vaste éventail d'organismes de mise en œuvre qui n'ont pas obtenu le renouvellement de leur financement ont exprimé ouvertement leur désenchantement et leur confusion à propos de la sincérité des intentions de l'ACDI à l'égard de l'établissement d'un partenariat.

Leçon no 4 : L'expérience du FCA a révélé que les contraintes de temps imposées à la conception, au lancement et à la mise en œuvre d'investissements de cette nature peuvent miner la capacité de l'ACDI à soutenir convenablement la mise en œuvre de ses politiques relatives à l'égalité entre les sexes et à la gestion axée sur les résultats, en plus de compromettre la qualité de certains partenariats et l'engagement à leur égard.

Une analyse comparative des différents portefeuilles sectoriels qui portait sur l'intégration fructueuse de la problématique hommes-femmes et la qualité des rapports axés sur les résultats, y compris les données ventilées selon le sexe, a révélé certaines tendances. Premièrement, les initiatives de prestation de services qui ciblaient des individus et des collectivités, à titre de bénéficiaires, sont celles qui ont le mieux réussi à fournir des preuves quantitatives de leur rendement. Leur portée limitée, la facilité d'accès aux bénéficiaires et les indicateurs observables ont simplifié la tâche. Deuxièmement, les initiatives de renforcement des capacités qui ont touché des entreprises, des associations, des institutions ou des réseaux ont aussi obtenu un certain succès, mais des preuves plutôt qualitatives ont été utilisées pour en déterminer le rendement. La portée plus large, les normes culturelles et institutionnelles, l'accès limité aux principaux détenteurs de l'information et des indicateurs moins facilement observables ont compliqué l'intégration de la problématique hommes-femmes et l'établissement de rapports axés sur les résultats. Troisièmement, les initiatives visant l'amélioration de la gouvernance, de vastes réformes stratégiques en matière de gestion intégrée de l'eau, de commerce international et d'accès au marché ainsi que les technologies de l'information et des communications ont été beaucoup moins fructueuses. La portée régionale ou panafricaine, la complexité des enjeux, la



mobilisation gouvernementale aux plus hauts niveaux, les difficultés et les coûts relatifs à la collecte et au contrôle des données, entre autres problèmes, ont grandement compliqué la tâche pour ce qui était de préserver la simplicité et de produire des données ventilées selon le sexe. Il était donc difficile pour le Secrétariat du FCA de bien soutenir les partenaires de la mise en œuvre dans ce vaste éventail d'initiatives en leur prodiguant des conseils personnalisés et des conseils stratégiques adaptés au domaine en question.

Leçon no 5 : L'intégration de la problématique hommes-femmes et l'application de la gestion axée sur les résultats sont plus ou moins difficiles et coûteuses selon la portée et le point de mire des programmes et selon le secteur d'intervention. Des agents de développement dépourvus d'une connaissance suffisante du domaine dont il est question et d'une expérience assez vaste dans des situations très différentes auraient de la difficulté à offrir un soutien à valeur ajoutée aux partenaires de la mise en œuvre. Il est essentiel de renforcer la capacité organisationnelle et technique à donner des conseils stratégiques sur l'égalité entre les sexes et la gestion axée sur les résultats qui soient adaptés à la portée, au domaine et aux autres conditions particulières d'une initiative de développement.

7.4 Développement et exploitation des capacités africaines

L'approche du renforcement des capacités a évolué depuis le début des années 1980. Elle a pris un nouveau sens et on lui accorde plus d'importance, comme en fait foi le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA). Au terme d'un examen de l'expérience du renforcement des capacités dans les années 1990, l'auteur décrit comme suit le défi inhérent à cette approche [traduction] : « En matière de développement des capacités, le nouveau défi pour les donateurs consiste à combiner le renforcement des capacités et l'exploitation de ces capacités. Autrement dit, il faut se soucier de créer un environnement propice à la durabilité dès le début de l'activité d'un donateur⁶⁴ ». Peu importe qu'on ait vu le renforcement et l'exploitation des capacités comme une fin en soi ou comme un moyen d'arriver à un développement durable, on en a fait état sous une forme ou une autre dans de nombreuses initiatives financées par le FCA réalisées avec des institutions africaines et des organisations de la société civile, bien qu'il n'y ait pas toujours eu de plan pour assurer la durabilité.

Les initiatives financées par le FCA à l'appui de l'Union africaine, du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) du NEPAD, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, du Centre africain pour les politiques commerciales et d'autres institutions ont montré que l'appui à l'exploitation accrue des capacités africaines peut s'avérer une stratégie rentable et durable pour produire un vaste éventail de résultats de développement. Le rôle important des communautés économiques régionales a aussi été mis en évidence dans l'initiative menée avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui a renforcé ses capacités de surveillance régionale de la paix et de la sécurité et a contribué à l'intégration régionale de même qu'à l'intégration panafricaine à l'échelon de l'Union africaine. Il s'agit là de



résultats importants puisque les dirigeants africains sont de plus en plus nombreux à endosser l'objectif de l'intégration africaine et, en outre, on reconnaît que les politiques économiques, devises et passeports communs découlant de l'intégration régionale accrue constituent des résultats ultimes clés.

Leçon no 6 : Le financement non conventionnel et novateur accordé aux institutions africaines pour créer ou renforcer leur infrastructure organisationnelle a non seulement produit des résultats importants, mais joué un rôle de catalyseur pour convaincre d'autres donateurs de soutenir les mêmes initiatives ou des initiatives très similaires, ce qui augmente les chances d'un développement durable. Les mesures audacieuses et novatrices destinées à renforcer et à exploiter les capacités des institutions africaines, en particulier des communautés économiques régionales, sont extrêmement prometteuses du point de vue de l'amélioration de la rentabilité du développement.

Le FCA a aussi financé des initiatives à l'appui d'organisations de la société civile qui peuvent également jouer un rôle de premier plan dans le processus de développement lorsqu'elles bénéficient d'un financement durable. Le renforcement des commissions parlementaires nationales pour qu'elles s'acquittent mieux de leur rôle de surveillance dans la préparation et le suivi des stratégies de réduction de la pauvreté en est un exemple, illustré par le Programme de renforcement parlementaire. Le renforcement des associations de gouvernance locales à l'appui des mesures de décentralisation nationales en est un autre, illustré celui-là par le Projet africain de gouvernance locale. Dans ces cas, le développement des capacités réunit clairement des concepts liés au renforcement des capacités individuelles et au renforcement des institutions dans un concept global reposant sur le principe selon lequel les individus ont besoin d'un environnement porteur dans lequel ils peuvent utiliser et appliquer pleinement les connaissances et les compétences qu'ils viennent d'acquérir pour obtenir des résultats durables.

Leçon no 7 : Il est possible d'obtenir des résultats intermédiaires importants et durables lorsque les individus bénéficiaires disposent d'un environnement institutionnel ou organisationnel dans lequel ils peuvent mettre à profit leurs nouvelles connaissances et compétences. Les mesures audacieuses et novatrices destinées à renforcer et à exploiter les capacités des organes de gouvernance africains, en particulier des organisations de la société civile, sont également extrêmement prometteuses du point de vue de l'amélioration de la rentabilité du développement.

7.5 Partenariats avec des organisations multilatérales ou internationales

Le FCA a accordé une aide financière sous la forme de subventions à plusieurs organisations multilatérales et internationales partenaires bien connues, ce qui a engendré à la fois des possibilités et des défis sur les plans de l'administration, de la gestion et de la responsabilité mutuelle à l'égard des résultats. En général, ces organisations ont un mandat clairement défini et des procédures d'administration et de gestion financière bien établies, de même que les



connaissances et le savoir-faire en matière de programmes, les réseaux et les partenariats nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de développement solides. Ces organisations ont aussi été capables d'absorber dans un délai relativement court les sommes importantes accordées par le FCA pour réaliser leurs programmes actuels et de nouveaux programmes d'aide stratégique à l'Afrique, les chances d'atteindre les résultats escomptés étant bonnes dans tous les cas.

Dans le passé, l'ACDI accordait un financement « de base » sous la forme de subventions à bon nombre de ces organisations multilatérales et internationales et se montrait souple dans ses exigences en matière de rapport, par exemple en se contentant d'une copie du rapport annuel transmis à tous les bailleurs de fonds. Cette pratique était acceptable à l'époque, mais elle a posé des difficultés lorsqu'il était question d'une aide financière très substantielle visant un programme particulier. Par exemple, la subvention de 50 millions de dollars que le Fonds a accordée à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP) était destinée à l'Afrique, mais le Secrétariat du FCA n'a reçu que le rapport annuel de l'IMEP renfermant des données sur des indicateurs de synthèse au niveau mondial. Le même problème peut surgir avec les grandes organisations internationales financées par de multiples donateurs, comme le GCRAI, qui n'a fourni qu'un rapport annuel renfermant des mentions isolées à propos de l'Afrique en retour d'une subvention de 50 millions de dollars pour l'initiative de recherche sur la productivité agricole. Même lorsque l'accord de subvention exige des rapports plus détaillés, cela ne garantit pas toujours que l'organisation multilatérale s'y pliera. Le bureau du PNUD en Sierra Leone a accepté dans son accord de subvention de fournir des rapports circonstanciés semestriels et annuels ainsi que des états financiers vérifiés pour chaque année civile au sujet de l'initiative « Des armes pour le développement », mais le Secrétariat du FCA n'avait reçu qu'un rapport annuel pour l'année civile 2005 et aucun rapport financier lorsque le dossier a été fermé le 2 juin 2008, sans réclamer des renseignements plus complets sur les résultats.

Leçon no 8 : Le degré de détail, la fréquence et la qualité des rapports sur les résultats de certaines organisations multilatérales à propos du financement complémentaire autre que le financement « de base » destiné à des initiatives particulières constituent un problème sur lequel l'ACDI et d'autres donateurs doivent se pencher s'ils veulent obtenir des renseignements suffisants et convenables sur les résultats de développement attribuables à une aide financière particulière.

Il peut arriver que les solutions de rechange soient rares au moment de choisir un partenaire multilatéral ou international, selon la priorité du domaine d'intervention du programme en question, mais les conditions du financement peuvent avoir une incidence sur le rendement. En assumant la responsabilité d'être l'unique donateur initial dans certaines initiatives de nature commerciale par exemple, le personnel du FCA s'est heurté à des difficultés plus grandes en essayant d'assurer la meilleure gestion et la meilleure responsabilisation possibles à l'égard des résultats ou des aspects techniques du programme sur les plans de l'intégration de la



problématique hommes-femmes ou de l'application de la gestion axée sur les résultats. Par ailleurs, certaines initiatives de gouvernance ont montré que lorsqu'il y a plusieurs donateurs, en plus du partage du risque, des collaborations et des synergies se créent entre les donateurs. On assiste alors à un partage du savoir-faire technique et des responsabilités en matière de suivi et de surveillance. La possibilité d'influencer l'organisation multilatérale ou internationale ou l'administrateur du fonds d'affectation spéciale grâce aux efforts de collaboration et d'harmonisation des donateurs semble avoir davantage porté fruit.

Leçon no 9 : Le travail dans un contexte où de multiples donateurs interviennent peut aider l'ACDI à mettre en application l'éventail complet des principes d'efficacité de l'aide, en particulier par rapport au dialogue sur les politiques et à la responsabilisation mutuelle, ce qui peut se révéler difficile si elle est le seul donateur.



Annexe A : Profil du Fonds canadien pour l'Afrique

Stratégie et objectifs

Au cours des années 1980 et 1990, différents plans, cadres, programmes d'action et déclarations visant à favoriser le développement de l'Afrique, et plus tard, la démocratie sur le continent africain, ont été formulés⁶⁵. Lors d'un sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) tenu à Lusaka en juillet 2001, les dirigeants africains ont adopté un document exposant la Nouvelle initiative africaine, destinée à mettre fin à la marginalisation de l'Afrique. Ils ont présenté ce document au Sommet du G8 à Gênes plus tard le même mois, où il a alors été approuvé. L'engagement pris par les dirigeants africains à l'égard de la gouvernance et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) qui s'y rattachait, un élément qui allait être déterminant pour obtenir l'appui du G8, avaient retenu l'attention des membres du G8. Le document a été officialisé en octobre 2001, rebaptisé Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)⁶⁶ et il avait pour objectif « d'imprimer un nouvel élan au développement du continent en comblant l'écart actuel dans les secteurs prioritaires, afin de permettre à l'Afrique de rattraper son retard par rapport aux régions développées du monde ». En juillet 2002, les participants au Sommet inaugural de l'Union africaine ont adopté une déclaration sur la démocratie et la gouvernance politique, économique et des entreprises et en mars 2003, le NEPAD a rendu public un protocole d'entente sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. En qualité de président du Sommet du G8 tenu à Kananaskis en 2002, le premier ministre du Canada de l'époque, M. Jean Chrétien, avait exprimé des doutes après l'annonce selon laquelle l'adhésion au MAEP serait volontaire⁶⁷. Le NEPAD a reconnu les principes importants que constituent la paix, la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de la personne et la saine gestion économique à titre de conditions du développement durable. En outre, il a énoncé avec force détails les objectifs et les interventions à l'égard de six « priorités sectorielles » jugées essentielles à la lutte contre la pauvreté : mesures pour combler l'écart dans le domaine des infrastructures; mise en valeur des ressources humaines; agriculture; environnement; culture; science et technologie.

Plan d'action pour l'Afrique du G8

À Gênes, les membres du G8 ont nommé des représentants personnels pour l'Afrique qui ont rencontré les dirigeants africains et leurs représentants à chaque mois en qualité de « sherpas » pour orienter l'action en fonction de la priorité accordée à l'Afrique, au cours de l'année suivante. Le Plan d'action pour l'Afrique a été adopté par le G8 au Sommet de Kananaskis en juin 2002; il était assorti d'un engagement de 6 milliards de dollars américains pour le financement de diverses initiatives des membres correspondant à peu près aux priorités sectorielles du NEPAD, somme considérablement à cours de l'estimation de 64 milliards de



dollars que les dirigeants africains avaient soumise. Deux grands principes étaient à la base du Plan d'action pour l'Afrique : 1) l'engagement à doubler l'aide publique au développement destinée à l'Afrique; 2) l'engagement à établir des partenariats privilégiés à long terme avec les pays africains qui respectent les engagements du NEPAD à l'égard du respect des normes fondamentales en matière de bonne gouvernance et de conduite démocratique. Il avait été reconnu que le processus de gouvernance autonome favorisé par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs prendrait du temps, mais ce deuxième principe fondamental visait à « récompenser le succès et non l'échec », grâce à un accroissement de l'aide, au commerce, à la remise de dettes et à l'apport de capitaux privés.

Dans le sillage du Sommet d'Évian en 2003, le Forum pour le partenariat avec l'Afrique a été formé en vue d'ouvrir le dialogue de haut niveau du G8 et du NEPAD aux principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement que comptait l'Afrique. Il avait pour mission de renforcer les efforts de partenariat en faveur du développement de l'Afrique et il s'est concentré sur les enjeux stratégiques, politiques et socioéconomiques liés au développement de l'Afrique ainsi que sur l'exécution et le suivi des programmes du NEPAD. Les dirigeants du G8 se sont par la suite penchés sur les enjeux importants pour le développement de l'Afrique, lors de leurs sommets subséquents. Par exemple l'engagement à doubler l'aide publique au développement en faveur de l'Afrique avant 2010 a été officialisé au Sommet de Gleneagles en 2005. Le NEPAD est depuis devenu le point de mire de l'engagement international soutenu envers l'Afrique, en particulier au sein des organismes de l'ONU, mais le dernier rapport public du G8 sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique a été publié en 2005⁶⁸.

Fonds canadien pour l'Afrique

Le premier ministre avait annoncé au Sommet de Kananaskis, en 2002, la création du Fonds canadien pour l'Afrique (FCA), un fonds doté d'une enveloppe de 500 millions de dollars destiné à soutenir les principes et les secteurs prioritaires du NEPAD en mettant l'accent sur les portefeuilles suivants : gouvernance; paix et sécurité; santé; agriculture, eau et environnement; commerce et investissement; technologies de l'information et des communications. Au moment de l'annonce, 421 millions de dollars tirés de l'enveloppe du FCA⁶⁹ avaient déjà été affectés de façon stratégique à un ensemble détaillé de réalisations nationales qui témoignaient de l'engagement du gouvernement du Canada.

En créant le FCA, le gouvernement du Canada avait pour objectif global *la réalisation d'un développement accru et durable en Afrique, mesuré par les Objectifs du Millénaire pour le développement*. Le FCA devait reposer sur quatre stratégies porteuses clés au cours de sa mise en œuvre, à savoir :

- établir des partenariats efficaces avec d'autres ministères canadiens;
- mobiliser des Canadiens au moyen d'une stratégie de communication comprenant des activités de sensibilisation du public;
- promouvoir la prise en charge par les intervenants africains et le renforcement des capacités des partenaires de la mise en œuvre;



favoriser la coordination de l'action des donateurs et l'harmonisation des programmes de développement.

Résultats porteurs et de développement attendus

Contexte stratégique

Pour l'administration du Fonds canadien pour l'Afrique, le Secrétariat allait avoir accès aux ressources de l'Agence canadienne de développement international en matière d'orientation stratégique, de services scientifiques et techniques et de gestion du rendement, à l'appui de son travail. Trois documents très importants donnaient des indications à propos de la responsabilité de l'ACDI à l'égard des résultats porteurs et de développement.

Le premier était l'énoncé de principe sur la gestion axée sur les résultats de 1996 qui décrivait trois types de résultats de développement : extrants, effets et impacts. Le deuxième était le Cadre de responsabilisation de l'Agence (juillet 1998), qui précisait les responsabilités de l'ACDI, à titre de ministère fédéral, à l'égard de l'atteinte de résultats. Le cadre était un élément clé de l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) qu'employait l'ACDI à l'époque où le FCA a été créé. On y avançait le principe de « responsabilité partagée » à l'égard des résultats de développement, dans le contexte de partenariats interdépendants avec les gouvernements bénéficiaires et les partenaires canadiens, internationaux et locaux. Le troisième document d'orientation stratégique clé était le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (janvier 2002), qui définissait les résultats porteurs et de développement. La figure 4 dans *Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA* illustre et résume le modèle logique en vigueur à l'époque du lancement du Fonds canadien pour l'Afrique.

Attentes relatives au rendement

Le plan d'examen du rendement 2002-2008 pour le Fonds canadien pour l'Afrique a été élaboré pour tenir l'engagement pris envers le Secrétariat du Conseil du Trésor de préciser les résultats escomptés et de décrire les stratégies de suivi, de vérification, d'évaluation et de rapports. Sur le plan des résultats porteurs, l'appui aux priorités et aux secteurs de développement en Afrique définis dans le NEPAD a été largement considéré comme une orientation judicieuse pour les programmes. Plusieurs initiatives d'une durée déterminée rattachées à des programmes essentiellement à grande échelle ayant une portée panafricaine ou multinationale ont été financées, de même que des projets de renforcement des capacités institutionnelles et de soutien communautaire. Pour le FCA, on s'était engagé à atteindre quatre résultats de développement intermédiaires au cours de la durée de vie du Fonds, avec les partenaires africains et les organismes de mise en œuvre concernés :

1. capacité accrue des pays africains à réaliser des objectifs de développement;
2. croissance économique accrue en Afrique;



3. institutions et gouvernance renforcées en Afrique;
4. matérialisation des engagements issus du Plan d'action du G8 pour l'Afrique (2002) envers le NEPAD.

On espérait que l'atteinte des résultats de développement intermédiaires contribuerait à un résultat de développement à long terme, c'est-à-dire le développement accru et durable en Afrique.

Description du programme

Gouvernance et partenariat

La *Loi sur le Fonds canadien pour l'Afrique*, qui a obtenu la sanction royale le 12 avril 2002, établissait un programme prévoyant le versement de contributions pour le développement économique et social de l'Afrique en vue d'atteindre les objectifs associés au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Le même jour, le ministre de la Coopération internationale était désigné ministre responsable par décret. Tout en tirant parti de l'ensemble des ressources de l'ACDI ainsi que de l'infrastructure des missions diplomatiques et de l'aide du Canada pour s'acquitter de son mandat, le FCA devait demeurer un programme unique et distinct pendant toute son existence. Deux ministères, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Industrie Canada, ont accepté d'assumer la responsabilité de cinq initiatives du FCA dans le cadre d'ententes administratives.

Le FCA a été administré par un secrétariat spécialement formé au sein de la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient de l'ACDI. Il a fait appel, à l'appui de son travail, aux ressources disponibles de l'Agence selon un régime de rémunération des services, y compris pour la gestion des finances; les services administratifs et juridiques et les services de passation de marchés; l'orientation en matière de politiques et de planification; la gestion de l'information et des opérations; les communications et les services scientifiques et techniques; la gestion du rendement. Sous ce rapport, il a délégué la responsabilité de la gestion de l'Initiative de recherche sur la productivité agricole, de l'Initiative pour l'éradication de la poliomyélite et d'autres initiatives du secteur de la santé à la Direction générale des programmes multilatéraux de l'Agence, et celle de l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida à la Direction générale du partenariat canadien.

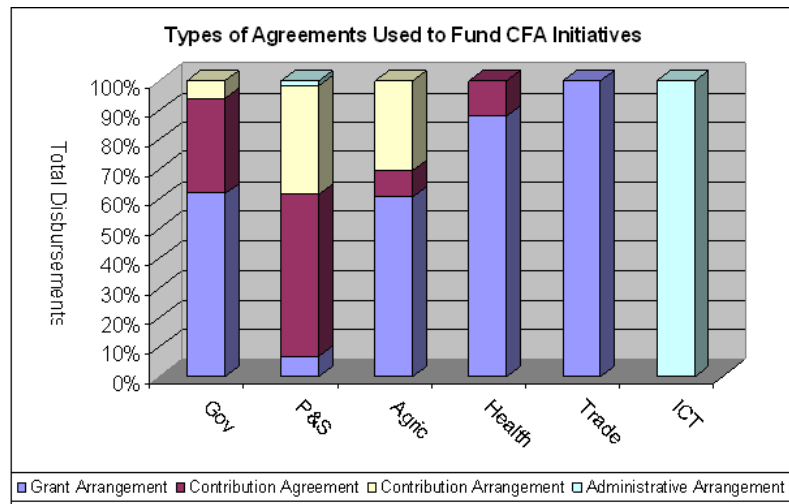
Ententes de financement

Une analyse des types d'ententes utilisées pour financer les initiatives du FCA révèle la répartition suivante : 63 % de subventions et 37 % de contributions. Ces pourcentages diffèrent nettement d'un portefeuille du FCA à un autre. La figure 5 ci-après illustre cette diversité dans les ententes. Cinq initiatives ont été administrées de concert avec d'autres ministères : une entente administrative avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international



pour deux initiatives dans le secteur de la paix et de la sécurité en Afrique de l’Ouest; une entente administrative avec Industrie Canada pour trois initiatives relatives aux technologies de l’information et des communications⁷⁰. Se référer au tableau 1 pour obtenir des détails sur les différentes initiatives appuyées par le FCA.

Figure 5 : Types d’ententes utilisées selon le portefeuille du FCA



(TRADUCTION DU GRAPHIQUE)

Types d’ententes utilisées pour le financement des initiatives du FCA

[à la verticale] Total des décaissements

[colonnes, en diagonale] Gouv. P. et S. Agric. Santé Commerce TIC

Ententes de subvention Accords de contribution Ententes de contribution
Ententes administratives

Portée géographique et rayonnement

Près de 70 % des initiatives du FCA avaient une portée géographique panafricaine ou multinationale et visaient environ 50 pays africains. Les principaux pays quant au nombre d’initiatives du FCA ayant des sous-projets actifs étaient les suivants : *Kenya (12)*, *Mozambique (10)*, *Sénégal (10)*, *Ghana (9)*, *Mali (9)*, *Afrique du Sud (7)*, *Burkina Faso (7)*, *Tanzanie (6)*, *Nigéria (6)*, *Zambie (6)* et *Ouganda (6)*. Le tableau 1 à l’annexe E renferme des détails sur portée géographique et les bénéficiaires de chacune des initiatives du FCA.

Ressources et dépenses

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait approuvé un budget total de 500 millions de dollars pour le Fonds canadien pour l’Afrique : 481,8 millions de dollars en subventions et en contributions et 18,2 millions de dollars au titre des frais administratifs pour exploiter le Fonds.



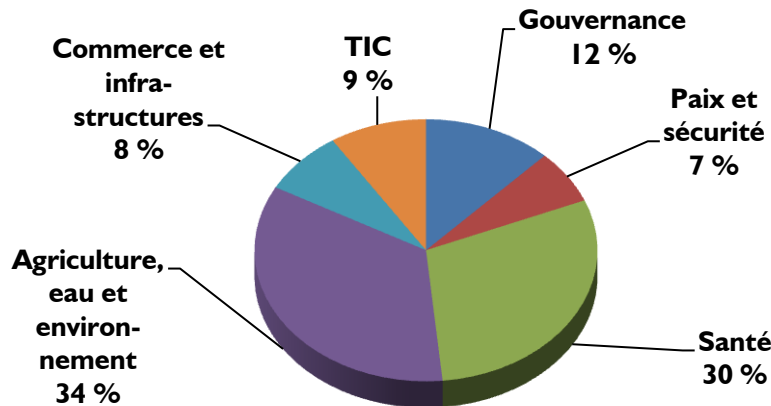
Le budget du FCA réservé aux subventions et aux contributions, exclusion faite du Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique, était de 381,8 millions de dollars, somme affectée à 33 initiatives au total. Chaque initiative entrait dans l'un des six portefeuilles du FCA :

1) gouvernance, 2) paix et sécurité, 3) santé, 4) agriculture, eau et environnement, 5) commerce et infrastructures, 6) technologies de l'information et des communications. La figure 6 qui suit présente les affectations budgétaires en pourcentage par portefeuille du FCA.

Au 31 mars 2008, pour la majorité des initiatives du FCA, la totalité des fonds avaient été décaissés, soit un taux de décaissement global de 92 %. Biosciences Afrique orientale et centrale (BECA) a obtenu la permission de poursuivre les décaissements jusqu'au 30 septembre 2009, tandis que des prolongations de 24 mois, jusqu'au 31 mars 2010, ont été approuvées pour quatre autres initiatives du FCA : soutien à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD, Facilité africaine de l'eau et Programme de partenariat pour l'eau. Il convient de souligner que parmi ces exceptions, trois programmes relevaient du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement.



Figure 6 : Affectations budgétaires en pourcentage par portefeuille du FCA



Portefeuilles et initiatives du FCA

Le FCA a financé 33 initiatives pour lesquelles une brève description et des renseignements de base sont donnés à l'**annexe B**; est exclu le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique, qui fait l'objet d'une évaluation distincte. Un aperçu des objectifs de programmation pour chaque portefeuille sectoriel figure ci-après.

a) **Gouvernance**

Le portefeuille de la gouvernance avait pour objectif de mettre en place et renforcer les capacités humaines et institutionnelles au sein de l'administration publique centrale, de créer des réseaux pour renforcer les parlements démocratiques en Afrique et d'offrir aux citoyens africains des occasions de participer au processus du NEPAD. Au niveau local, le portefeuille visait à améliorer et à renforcer les politiques et structures de gouvernance locale décentralisées ainsi que la participation. Il a aussi appuyé le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, une importante initiative d'autoévaluation relevant du NEPAD, destinée à recenser les pratiques exemplaires en démocratie et en gouvernance politique, économique et de l'entreprise.

b) **Paix et sécurité**

L'appui aux initiatives de paix et de sécurité visait à renforcer la capacité de l'Union africaine d'assurer la paix et la stabilité de manière durable en Afrique, à renforcer la capacité institutionnelle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de prévoir, de gérer et de régler les conflits dans la région de l'Afrique de l'Ouest et, enfin, à renforcer les programmes des organisations africaines en faveur des jeunes touchés par la guerre.



c) Santé

Le portefeuille de la santé a ciblé deux maladies principales, soit le VIH/sida et la poliomyélite. Il a plus précisément permis de financer la recherche et le développement sur un vaccin contre le VIH/sida pour l'Afrique et l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite. Il visait aussi à atténuer les répercussions du VIH/sida sur les jeunes et à améliorer le développement des enfants touchés par la guerre au moyen du sport et du jeu dans certains camps de réfugiés et de rapatriés.

d) Agriculture, eau et environnement

Ce portefeuille avait pour objectif de renforcer, en Afrique, la capacité des pays et de la région à tirer parti des possibilités offertes par la biotechnologie et à contribuer à la recherche publique destinée à augmenter la productivité agricole sur le continent. Il a appuyé des investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour les pauvres, des partenariats régionaux et panafricains de gestion des ressources en eau de même que des possibilités pour de jeunes Africains et Canadiens d'apprendre et de coopérer dans le cadre d'initiatives de développement environnemental et communautaire participatives.

e) Commerce et investissement

Le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA), doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars, a dominé ce portefeuille par la taille de son budget, mais d'autres initiatives commerciales importantes ont aidé les gouvernements africains et d'autres intervenants à acquérir de nouvelles connaissances sur les politiques commerciales et le système commercial multilatéral et à améliorer leur accès à la recherche et aux services de formation et de consultation sur le commerce. Le portefeuille, qui a aussi aidé de petites et moyennes entreprises africaines d'exportation, visait par ailleurs à augmenter les investissements dans l'infrastructure des services liés au transport, à l'approvisionnement en eau et en énergie et aux technologies de l'information et des communications.

f) Technologies de l'information et des communications

Ce portefeuille d'initiatives visait à « combler le fossé numérique » en améliorant, pour les gouvernements et les institutions de l'Afrique, l'accès au savoir-faire sur les cyberpolitiques et en contribuant à l'amélioration de la connectivité, du contenu local et des utilisations novatrices des TIC en éducation, en santé et en développement économique. Il a aussi aidé à améliorer l'accès aux TIC pour les petites et moyennes entreprises et les entrepreneurs de l'Afrique du Sud.



Annexe B : Initiatives des divers portefeuilles du FCA

Gouvernance

Appui au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)

Le MAEP a pour objectif de favoriser une gouvernance plus solide et l'efficacité du développement en Afrique à l'appui des objectifs du NEPAD. Il s'agit d'un processus volontaire d'autoévaluation par les pays visant à recenser et à employer les pratiques exemplaires sur le plan de la gouvernance politique et économique. En date de juin 2008, 28 des 53 États membres de l'Union africaine avaient adhéré au MAEP. La première évaluation, celle du Ghana, a été qualifiée d'exemplaire, mais l'accueil réservé aux évaluations subséquentes était variable. Six pays sont passés par le processus (Ghana, Rwanda, Kenya, Bénin, Afrique du Sud et Algérie) et les rapports concernant trois autres pays devaient être présentés au 11^e Sommet de l'UA en juillet 2008 (Ouganda, Burkina Faso et Nigéria).

Les chefs d'État ont nommé un groupe de personnalités éminentes (le Groupe du MAEP) pour superviser l'exécution du processus du MAEP et veiller à son intégrité. Ce groupe bénéficie du soutien du Secrétariat du MAEP qui assure les services de secrétariat et de coordination et les services de soutien technique et administratif à l'égard du MAEP. En outre, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique offre une assistance technique pour les évaluations de la gouvernance économique et des entreprises, tandis que la Banque Africaine de développement appuie les évaluations du développement socioéconomique. Les évaluations de nature politique, notamment des droits de la personne, seront exécutées par des institutions de l'Union africaine compétentes en ces matières (p. ex. la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples). Le PNUD (New York) gère le fonds d'affectation spéciale pour le compte du Secrétariat du MAEP, tandis que le bureau du PNUD à Johannesburg donne des conseils et des orientations sur l'utilisation des fonds et aide à mobiliser des appuis. Les sommes consenties par le Canada ont servi à appuyer les évaluations des pays et à assurer un soutien institutionnel au Secrétariat du MAEP.

Numéro du projet : A-032573

Responsabilité : Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Budget : 700 000 \$ (entente de subvention)

Organisme de mise en œuvre : Secrétariat du MAEP du NEPAD

Renforcement du secteur public en Afrique



Les chefs d'État et de gouvernement africains et la communauté des donateurs ont reconnu l'importance de renforcer les capacités en Afrique et le rôle de premier plan que la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (FRCA) joue à cet égard. La FRCA a pour mandat de renforcer les capacités au sein de l'administration publique centrale, aux interfaces avec le secteur privé et la société civile, dans les établissements de formation et de recherche et dans les organisations régionales de l'Afrique subsaharienne. L'aide financière du FCA était destinée à appuyer le plan stratégique à moyen terme de la FRCA pour 2002 à 2006, par l'intermédiaire d'un fonds d'affectation spéciale administré par la Banque mondiale. Le projet de renforcement du secteur public en Afrique avait pour objectif d'améliorer la capacité de l'Afrique à assumer la responsabilité de relever les principaux défis liés à son développement et à promouvoir l'émergence et la mise en place d'un réseau d'institutions africaines aptes à intervenir dans les dossiers multirégionaux ou panafricains. Sa mission consistait à aider à renforcer les compétences du secteur public et à doter des capacités nécessaires les institutions et les pays africains déterminés à améliorer leur gouvernance. La FRCA a accordé des subventions à un vaste éventail de partenaires actifs dans ses six domaines de compétence fondamentaux : analyse et gestion des politiques économiques; gestion financière et responsabilisation; renforcement et suivi des statistiques nationales; administration et gestion du secteur public; renforcement des capacités des parlements nationaux en matière d'analyse de politiques; professionnalisation de la représentation du secteur privé et de la société civile.

Numéro du projet : A-031977
Responsabilité : Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale
Budget : 28 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre : Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique

Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada

Le Programme de renforcement parlementaire avait pour objectif de contribuer à améliorer la démocratie dans certaines sociétés africaines par le renforcement des parlements. Sa mission était de renforcer les parlements démocratiques en Afrique par l'intermédiaire de trois réseaux, sur la réduction de la pauvreté, la lutte contre la corruption et l'égalité entre les sexes; d'améliorer les rapports entre les parlements et le NEPAD. Le Programme de renforcement parlementaire a travaillé par l'intermédiaire de réseaux groupés autour de domaines stratégiques prioritaires. Les responsables du programme ont collaboré avec des instituts de politiques et des groupes de la société civile en Afrique pour concevoir et exécuter des programmes visant à consolider les capacités de commissions parlementaires dans le domaine de la réduction de la pauvreté, et ont créé un réseau thématique sur le sujet. Le programme a aidé à établir des liens entre des députés désireux de lutter contre la corruption, par l'intermédiaire de sections nationales du Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC). Il a aussi créé un réseau de femmes parlementaires pour les aider à faire valoir le point de vue des femmes sur



des questions de principe. Les trois réseaux, qui réunissaient des participants de 20 pays africains, étaient constitués de membres du personnel et de stagiaires de commissions parlementaires de même que de parlementaires. Les pays les plus actifs dans les réseaux étaient les suivants : Tanzanie, Kenya, Rwanda, Nigéria, Bénin, Ghana, Mali, Sénégal, Zambie et Ouganda. Le programme a aussi ciblé au départ des institutions régionales comme le Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union parlementaire africaine (UPA), le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est. Cependant, au bout du compte, ces organes régionaux n'ont pas suscité beaucoup d'attention, pour différentes raisons.

Numéro du projet : A-031975
Responsabilité : Centre parlementaire, Ottawa, Canada
Budget : 9 millions de dollars (accord de contribution)
Organisme de mise en œuvre : Centre parlementaire, Accra, Ghana

Projet africain de gouvernance locale

Le Projet africain de gouvernance locale avait pour objectif d'aider les gouvernements et la société civile en Afrique de l'Est, de l'Ouest et australe à parvenir à un développement équitable et à la réduction durable de la pauvreté. Sa mission était d'aider les associations africaines d'autorités locales aux niveaux national, régional et continental, en collaboration avec la société civile et d'autres partenaires, à mener leurs efforts visant à renforcer, à améliorer et à soutenir des politiques, des structures, des processus et des services de gouvernance locale décentralisés en Afrique, et ce, dans le cadre de programmes réalisés au Ghana, au Mali, en Tanzanie et au Mozambique. Ce projet a été mis en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités et ses partenaires africains, Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA), le Partenariat pour le développement municipal pour l'Afrique de l'Est et australe (PDM-Est), le Partenariat pour le développement municipal (PDM) et des associations nationales d'autorités locales au Ghana, au Mali, en Tanzanie et au Mozambique. Le projet a appuyé le renforcement de la gouvernance locale au moyen d'activités de formation communes et de la promotion de l'échange d'informations entre les partenaires. Il a fortement mis l'accent sur l'engagement des gouvernements et la participation des collectivités, en particulier des pauvres et des femmes. Le projet a appuyé plusieurs ateliers sur des thèmes communs, dont un atelier récent sur la réalisation des OMD au niveau local. Une série de projets pilotes propres à chaque pays et à chaque région ont été élaborés en vue d'examiner et de mettre en lumière les différents défis de la décentralisation, par exemple la planification économique et la budgétisation participatives, la production de revenus, la prestation de services ainsi que la collecte de données et le suivi au sujet de l'opinion des collectivités sur les programmes et les services. Les enseignements tirés de ces projets pilotes devaient être diffusés dans les autres pays par l'intermédiaire des organisations panafricaines, des gouvernements nationaux, des administrations municipales et



des établissements de recherche.

Numéro du projet :	A-031981
Responsabilité :	Fédération canadienne des municipalités
Budget :	6 millions de dollars (accord de contribution)
Organisme de mise en œuvre :	Fédération canadienne des municipalités

Fonds d'information sur le NEPAD

La phase II du Fonds d'information sur le NEPAD avait pour objectif de contribuer à élargir le dialogue et les appuis en Afrique à l'égard de l'amélioration et de la mise en œuvre du NEPAD. Sa mission était d'offrir aux Africains et aux Africaines au sein de la société civile, des secteurs privé et public et d'institutions de participer à des activités leur permettant de mieux connaître le NEPAD, de formuler des opinions et des recommandations à l'égard du NEPAD, d'accroître le soutien en faveur de ce partenariat et de contribuer à sa mise en œuvre. La phase II du Fonds d'information sur le NEPAD s'inspire d'un projet antérieur de modeste envergure destiné à augmenter la mobilisation de la société civile par rapport aux institutions du NEPAD. Même si l'initiative se voulait visible et transparente, les citoyens africains ne comprenaient pas très bien le NEPAD, qui méritait une visibilité beaucoup plus grande. Le Fonds d'information a été mis sur pied afin de fournir un financement réactif, par petites enveloppes, à des initiatives qui prendraient la forme d'ateliers, de conférences, d'interventions en matière d'information et de renforcement des capacités, d'activités de formation et de soutien des médias et d'activités de sensibilisation similaires. Il a été géré par l'administration centrale de l'ACDI, mais il a été mis en œuvre par l'intermédiaire des bureaux de l'ACDI sur le terrain. À la fin du projet, le Fonds avait financé quelque 52 sous-projets réalisés dans 19 pays africains.

Numéro du projet :	A-031968
Responsabilité :	Secrétariat du Fonds canadien pour l'Afrique
Budget :	2,75 millions de dollars (ententes de contribution)
Organismes de mise en œuvre :	Secrétariat du FCA et différentes organisations de la société civile africaine

Paix et sécurité

Renforcement des capacités de l'Union africaine pour la paix et la sécurité

Cette initiative avait pour objectif de promouvoir la paix, la sécurité, la gouvernance et la satisfaction des besoins humanitaires à la grandeur de l'Afrique. L'initiative a aidé à renforcer les capacités de la Direction de la paix et de la sécurité de l'Union africaine. L'aide directe a contribué à la mise en œuvre d'un mécanisme d'intervention rapide à l'appui d'activités civiles/non militaires pour la paix et la sécurité, du renforcement des capacités institutionnelles



au sein de l'Union africaine et des activités du représentant spécial pour la protection des civils dans les conflits armés, à la Direction des affaires politiques et humanitaires.

Numéro du projet :	A-032024
Responsabilité :	Union africaine
Budget :	4 millions de dollars (entente de contribution)
Organismes de mise en œuvre :	Union africaine, Direction de la paix et de la sécurité et Direction des affaires politiques et humanitaires

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest : renforcement des capacités

Cette initiative avait pour objectif de contribuer à améliorer la sécurité des personnes et des collectivités en Afrique de l'Ouest. Cette initiative d'une durée de quatre ans, portée à six ans, visait à renforcer la capacité institutionnelle de la CEDEAO à prévoir, à gérer et à régler les conflits dans la région. Une aide financière a été fournie à l'Unité des armes légères et à la Cellule de planification et de gestion des missions et une contribution a été versée au Fonds pour la paix et au Fonds de bourses d'études de la CEDEAO. Sur le plan géographique, l'initiative visait les 15 États membres de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Numéro du projet :	A-031988
Responsabilité :	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Budget :	4,2 millions de dollars (entente de contribution)
Organismes de mise en œuvre :	Département des affaires politiques, de la défense et de la sécurité (DAPDS) du Secrétariat de la CEDEAO, plus particulièrement l'Unité des armes légères (UAL) et la Cellule de planification et de gestion des missions.

En 2008, le DAPDS a été rebaptisé Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (DAPPS)

Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix

Cette initiative avait pour objectif de renforcer la capacité du nouveau Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KA IPTC) établi à Accra, au Ghana, à dispenser une formation sur le maintien de la paix qui serait adaptée à l'armée, à la police et à la gendarmerie ainsi qu'aux bénéficiaires civils de la CEDEAO et qui concorderait avec le contexte régional et international en matière de maintien de la paix. Dans cette initiative de trois ans, le KA IPTC a



bénéficié d'un appui pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation destinés au personnel militaire et aux civils qui participent à des opérations de soutien de la paix. Le KAIPTC a formé des Africains aux aspects militaires et civils des opérations de maintien et de soutien de la paix, en tenant compte des besoins de l'Afrique de l'Est, et a mis l'accent sur « la formation des formateurs ». Le Centre Pearson pour le maintien de la paix (CPMP) a contribué à l'élaboration de cours pour renforcer la capacité de formation du KAIPTC. Sur le plan géographique, l'initiative visait les 15 États membres de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Numéro du projet : A-031988
Responsabilité : Centre Pearson pour le maintien de la paix
Budget : 3,45 millions de dollars (accord de contribution)
Organisme de mise en œuvre : Centre Pearson pour le maintien de la paix

Projet de police de l'Afrique de l'Ouest

Cette initiative avait pour objectif de renforcer la capacité des pays ouest-africains à faire preuve de leadership dans le cadre des missions de la police civile associées aux opérations de soutien de la paix. Ce projet d'une durée de trois ans et demi visait à améliorer la capacité des pays de la région à former et à déployer des policiers civils et des gendarmes, hommes et femmes, possédant les compétences de base nécessaires pour participer de façon efficace aux opérations de soutien de la paix de la CEDEAO, de l'Union africaine ou des Nations Unies. Le CPMP s'est associé au KAIPTC à Accra, au Ghana, et à l'École de maintien de la paix de Koulikoro, au Mali. Des activités de formation, une assistance technique ainsi que des services consultatifs ont été offerts dans six pays ouest-africains : Burkina Faso, Ghana, Mali, Nigéria, Sierra Leone et Sénégal. Des participants des neuf autres pays ouest-africains ont aussi assisté à des cours de formation.

Numéro du projet : A-031988
Responsabilité : Centre Pearson pour le maintien de la paix
Budget : 3,1 millions de dollars (accord de contribution)
Organisme de mise en œuvre : Centre Pearson pour le maintien de la paix

Jeunes touchés par la guerre : War Child Canada

Cette initiative avait pour objectif de faire en sorte que les droits des jeunes (garçons et filles) dans les pays d'Afrique frappés par un conflit ou sortis d'un conflit soient respectés et que les jeunes puissent les exercer en participant à la reconstruction sociale de leurs collectivités. Ce projet de trois ans doté de 3 millions de dollars visait à aplanir les difficultés subies par les jeunes



touchés par la guerre dans cinq pays africains : Congo, Ouganda, Soudan, Burundi et Sierra Leone. Les activités particulières comprenaient les suivantes : projet de remise en état et de revitalisation d'écoles (République démocratique du Congo); ancien projet de réinsertion des enfants soldats (Sierra Leone); projet de développement des jeunes du Sud-Soudan (Soudan); projet de défense des droits des enfants du Nord de l'Ouganda (Ouganda).

Numéro du projet : A-032199
Responsabilité : War Child Canada
Budget : 3 millions de dollars (accord de contribution)
Organismes de mise en œuvre : Différentes organisations de la société civile africaine

Jeunes touchés par la guerre : Défense des enfants International

Cette initiative avait pour objectif de faire en sorte que les droits des jeunes (garçons et filles) dans les pays d'Afrique frappés par un conflit ou sortis d'un conflit soient respectés et que les jeunes puissent les exercer en participant à la reconstruction sociale de leurs collectivités. Ce projet de trois ans doté de 3 millions de dollars visait à aplanir les difficultés subies par les jeunes touchés par la guerre dans quatre pays africains : Angola, Burundi, Ouganda et Kenya. Les activités particulières comprenaient les suivantes : club mères-filles – appui aux filles-mères et à leurs enfants (Nord de l'Ouganda); appui aux jeunes femmes victimes de violence (Burundi); éducation et défense des droits civils des jeunes (Angola); projet plurinational de renforcement des capacités et du leadership en matière de programmes (Kenya).

Numéro du projet : A-032199
Responsabilité : Défense des enfants International
Budget : 3 millions de dollars (accord de contribution)
Organismes de mise en œuvre : Différentes organisations de la société civile africaine

Armes légères – Programme sous-régional

Cette initiative avait pour objectif de lutter contre la prolifération des armes légères par des activités visant à renforcer la volonté et la capacité des intervenants locaux et nationaux de réduire la disponibilité de ces armes. Les activités du projet, qui se sont étendues sur trois ans et trois quarts ont contribué au renforcement des capacités nationales et locales à l'égard de la réalisation de programmes de collecte et de destruction d'armes en échange de projets de développement communautaires au Sénégal, en Gambie, en Guinée-Bissau et en Guinée.

Numéro du projet : A-031988
Responsabilité : Consortium – CECI-Montréal et Oxfam (Royaume-Uni)
Budget : 2,1 millions de dollars (accord de contribution)



Organismes de mise en œuvre : Consortium – CECI-Montréal et Oxfam (Royaume-Uni)

Programme « Des armes pour le développement » du PNUD

Cette initiative avait pour objectif d'améliorer la sécurité des populations au moyen de la collecte d'armes légères illicites. Ce projet du FCA a contribué à une initiative multidonateurs dotée d'une enveloppe de 5 millions de dollars américains mise en œuvre au cours d'une période de cinq ans par le PNUD, qui visait le retrait volontaire de ces armes de 145 chefferies en Sierra Leone, en échange de projets de développement communautaires. Une aide a aussi été fournie à la police du Sierra Leone pour renforcer les capacités de la Commission nationale des armes.

Numéro du projet : A-031988
Responsabilité : Bureau du PNUD en Sierra Leone
Budget : 1,5 million de dollars (accord de subvention)
Organisme de mise en œuvre : Bureau du PNUD en Sierra Leone

Santé

Initiative internationale pour un vaccin contre le sida

Cet investissement avait pour objectif d'aider l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI) à remplir sa mission, soit veiller au développement de vaccins préventifs sûrs, efficaces et accessibles contre le VIH. Les activités de recherche et développement de l'IAVI avaient pour objectif de trouver et de développer les vaccins candidats contre le VIH les plus prometteurs ainsi que d'en faire une évaluation clinique de l'efficacité dans les meilleurs délais. La plus grande partie de ses programmes de recherche, d'orientation et de promotion a été exécutée dans neuf pays en développement où surviennent 95 % des nouvelles infections au VIH dans le monde. En Afrique, l'initiative a appuyé des essais de vaccins contre le VIH au Kenya, au Rwanda, en Afrique du Sud, en Ouganda et en Zambie et a collaboré avec des partenaires locaux pour collecter des données épidémiologiques et renforcer les capacités en vue de mener des essais à grande échelle. Afin de maximiser les chances de s'acquitter de sa mission, l'IAVI a créé des partenariats pour le développement de vaccins et mis sur pied un consortium de laboratoires ayant pour priorité de mettre au point des vaccins candidats qui stimulent des anticorps neutralisants efficaces contre différents isolats du VIH. Elle a aussi mis sur pied des laboratoires centraux et établi des capacités de production de réactifs afin d'optimiser les évaluations immunologiques de plusieurs vaccins contre le sida dans le cadre de différents essais cliniques et d'études sur des primates non humains. Le programme de recherche et développement de l'IAVI, qui est venu compléter des initiatives des secteurs public et privé qui étaient en cours, était fondé sur la gestion efficace de partenariats multiples, tous voués à l'objectif premier de développer, d'homologuer et de distribuer des vaccins contre le sida sûrs et efficaces le plus rapidement possible.



Numéro du projet :	S-062127-001
Responsabilité :	Direction générale du partenariat canadien, ACIDI
Budget :	45 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre :	Initiative internationale pour un vaccin contre le sida

Programme africain pour un vaccin contre le sida

Cet investissement avait pour objectif d'aider le Programme africain pour un vaccin contre le sida (AAVP) à remplir sa mission, soit faire participer activement les collectivités et les chercheurs africains au développement et à l'évaluation d'un vaccin contre le VIH, en particulier dans deux domaines d'activité : élaboration d'un cadre normatif (politique, juridique, réglementaire et éthique) pour les essais de vaccins contre le VIH et amélioration des sites et des infrastructures utilisés pour les essais cliniques. L'AAVP a collaboré avec 17 pays africains prioritaires (Botswana, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Malawi, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe), selon leur degré de préparation à l'administration d'un vaccin. Comme l'AAVP ne participait pas directement au développement de vaccins candidats particuliers, son rôle était de faire en sorte que les meilleurs vaccins candidats soient testés dans les sites qui convenaient le mieux. À cette fin, l'AAVP a établi des relations de travail étroites avec tous les organismes et toutes les parties travaillant à la recherche et au développement d'un vaccin contre le VIH en Afrique.

Numéro du projet :	M-011592-001
Responsabilité :	Direction générale des programmes multilatéraux, ACIDI
Budget :	5 millions de dollars (entente de subvention)
Organismes de mise en œuvre :	Organisation mondiale de la Santé – Initiative pour la recherche sur les vaccins et Programme africain pour un vaccin contre le sida (AAVP)

Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le VIH/sida en Afrique

Cet investissement avait pour objectif de contribuer aux interventions de la Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le VIH/sida en Afrique visant à renforcer les capacités de collectivités très vulnérables, d'organismes communautaires, d'organismes étrangers et des gouvernements à réduire les effets négatifs du VIH/sida sur les enfants et les jeunes, et ce, au moyen d'une approche multisectorielle axée sur un continuum de soins englobant la prévention, la prestation de soins et d'un soutien, les traitements et l'atténuation des répercussions. Les principes de programmation internationalement reconnus ont guidé la conception de ce programme pour les jeunes et contre le sida qui a intégré onze projets menés dans quatre pays : Kenya, quatre projets; Mozambique, deux projets; Éthiopie, trois projets; Burkina Faso, deux projets. Dans chaque



pays, la Coalition avait pour mission de favoriser les solutions et la prise en charge locales. La programmation se voulait multisectorielle et devait reposer sur une approche axée sur un continuum de soins comprenant la prévention, la prestation de soins et d'un soutien, les traitements et l'atténuation des répercussions. La conception a mis l'accent sur les approches communautaires intégrées et la création de liens avec des réseaux locaux par l'intermédiaire de partenariats avec des ONG locales. Le comité national ou l'autorité nationale de la lutte contre le VIH/sida était le principal partenaire du développement dans chaque pays. Un ou plusieurs partenaires de la Coalition en étaient membres en règle dans tous les pays proposés.

Numéro du projet :	A-032294-001
Responsabilité :	Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le VIH/sida en Afrique
Budget :	12 millions de dollars (accord de contribution)
Organismes de mise en œuvre :	CARE Canada, Oxfam, Vision mondiale, Plan de parrainage du Canada (Plan), Aide à l'enfance Canada

Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite : Organisation mondiale de la Santé

Cet investissement avait pour objectif d'aider l'OMS à s'acquitter de son rôle dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP). En 2003, il ne restait sur la planète que 6 pays où la poliomyélite était endémique : Nigéria, Inde, Pakistan, Niger, Afghanistan et Égypte. Toutefois, 51 cas de poliomyélite ont été déclarés dans 8 pays auparavant exempts de la maladie : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo. Tous les cas découlaient d'un poliovirus importé qui était génétiquement lié au Nigéria, pays qui était apparemment l'épicentre de l'éclosion. Par l'intermédiaire de son siège et de ses bureaux régionaux et nationaux, l'OMS a assuré la direction technique globale et la planification stratégique de la gestion et de la coordination de l'IMEP. En collaboration avec l'UNICEF et d'autres organisations partenaires, l'OMS a élaboré le Plan stratégique 2001-2005 de l'IMEP et elle a été chargée de veiller à ce que toutes les composantes de ce plan stratégique soient techniquement solides et mises en œuvre judicieusement. Elle a joué un rôle de premier plan dans le suivi et l'évaluation de tous les aspects du plan de même que dans la coordination de la recherche scientifique opérationnelle et fondamentale, du soutien opérationnel aux ministères de la Santé ainsi que de la formation et du déploiement des ressources humaines.

Numéro du projet :	M-011523-001
Responsabilité :	Direction générale des programmes multilatéraux, ACIDI
Budget :	34 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre :	Organisation mondiale de la Santé



Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite : UNICEF

Cet investissement avait pour objectif d'aider l'UNICEF à s'acquitter de son rôle dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite. L'UNICEF était un partenaire de premier plan pour l'achat et la distribution des vaccins et du matériel frigorifique nécessaire, assurés par sa division des approvisionnements à Copenhague. L'organisation a aussi fourni un soutien logistique par sa présence sur le terrain aux niveaux national et infranational. Grâce à son réseau d'agents de communication, à l'échelon des pays, des régions et de son siège, l'UNICEF a appuyé les activités de mobilisation sociale et de promotion afin d'augmenter la demande d'immunisation et d'appuyer la surveillance. Elle a fourni une assistance technique aux coordonnateurs nationaux pour les aider à élaborer des plans d'action et à assurer la logistique afin d'accéder aux régions difficiles d'accès et aux enfants touchés par des conflits. Des agents expérimentés, spécialistes des urgences, dans les bureaux nationaux de l'UNICEF ont mis sur pied des réseaux de distribution des fournitures et des vaccins par l'intermédiaire de bureaux satellites situés dans des régions stratégiques, pour appuyer l'exécution des activités sanitaires.

Numéro du projet :	M-011518-001
Responsabilité :	Direction générale des programmes multilatéraux, ACDI
Budget :	16 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre :	UNICEF

Développement des enfants par le sport dans les camps de réfugiés

Cet investissement avait pour objectif de contribuer aux efforts de Right to Play (anciennement Olympic AID) visant à favoriser le développement sain des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des populations de rapatriés, en particulier les enfants et les femmes, touchés par la guerre civile. L'initiative principale de Right to Play était le programme SportWorks, dont l'objet était d'offrir aux enfants vivant dans des camps de réfugiés, de personnes déplacées et de rapatriés, dans le monde entier, des possibilités de jouer et de s'adonner à des activités récréatives et sportives auxquelles ils n'auraient autrement pas eu accès. Le programme visait à garantir que tous les enfants se sentent en confiance par rapport à l'activité physique et qu'ils profitent de l'expérience. Cela étant, le premier principe directeur du programme, l'ouverture à tous, exigeait que la possibilité de participer au programme s'étende à tous les enfants des collectivités visées, notamment les enfants qui pouvaient avoir été marginalisés pour différentes raisons, dont leur sexe, leur religion, leurs capacités, leur origine ethnique, leur handicap ou leur rang social. Les moyens d'assurer la durabilité à l'échelle locale constituaient le deuxième principe directeur du programme. On a assuré la durabilité de SportWorks en formant des adultes bénévoles sur place comme entraîneurs et en collaborant avec les dirigeants locaux pour renforcer la capacité des collectivités à prendre entièrement en charge le programme au terme de sa durée de trois ans.

Numéro du projet :	M011353; M011355; M011819; M012042; M011810
Responsabilité :	Division de l'assistance humanitaire internationale de



l'ACDI

Budget : 1,25 million de dollars (entente de subvention)

Organisme de mise en œuvre : Right to Play

Agriculture, eau et environnement

Recherche sur la productivité agricole

Cette initiative a aidé le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (un réseau de 15 centres de recherche répartis dans le monde entier) à mener des activités de recherche sur la productivité agricole visant explicitement l'Afrique, en se concentrant sur les besoins des agriculteurs et des productrices à petite échelle. Les domaines d'intervention comprenaient l'appui à des programmes spécialisés de recherche tenant compte des questions sexospécifiques et portant sur la sélection végétale et la gestion des cultures et des ressources naturelles, l'amélioration de l'alimentation du bétail et de la gestion des ressources naturelles dans les secteurs agricoles associant cultures vivrières et élevage, l'amélioration de la conservation de la biodiversité et de la gestion des ressources naturelles ainsi que la création d'autres possibilités pour la production de revenus dans les régions montagneuses.

Numéro du projet : M011550

Responsabilité : Direction générale des programmes multilatéraux, ACDI

Budget : 40 millions de dollars (entente de subvention)

Organisme de mise en œuvre : Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

Biosciences Afrique orientale et centrale

Cette initiative a contribué à la mise sur pied d'un centre d'excellence dans les biosciences pour l'agriculture, qui a agi pour les chercheurs africains comme centre de coordination en vue de développer la capacité d'exécuter, de diriger et de financer des programmes de recherche de pointe dans les biosciences, plus précisément dans des sphères du développement comme l'agriculture et la sécurité alimentaire et leurs interfaces avec la santé et l'alimentation humaines ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles de l'Afrique. Des évaluations environnementales poussées ont dû être effectuées pour cette initiative ce qui, en plus d'autres situations imprévues, a forcé le report de sa date d'achèvement jusqu'en mars 2010. L'initiative comporte deux phases distinctes totalisant 30 millions de dollars.

Numéro du projet : A-032229

Responsabilité : Institut international de recherche sur l'élevage

Budget : 30 millions de dollars (entente de contribution)



Organismes de mise en œuvre : Institut international de recherche sur l'élevage et
Secrétariat du NEPAD

Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique

Cette initiative avait pour objectif de soutenir le Partenariat mondial de l'eau (GWP), un réseau mondial de partenariats multipartites qui s'attache à faire connaître, comprendre et appliquer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et à mettre en commun les connaissances et l'expérience dans le domaine, par l'intermédiaire de réseaux régionaux de partenariats pour l'eau en Afrique. L'initiative a aussi appuyé la préparation de cadres nationaux de GIRE et la prise en compte des enjeux relatifs à l'eau dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) de certains pays.

Numéro du projet : A-032232
Responsabilité : Partenariat mondial de l'eau
Budget : 10 millions de dollars (entente de contribution)
Organisme de mise en œuvre : Partenariat mondial de l'eau

Appui au Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement d'ONU-Habitat

Le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement a aidé les villes et collectivités africaines qui avaient la volonté de le faire à favoriser les investissements dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement, en accordant la priorité aux populations très pauvres. L'appui d'ONU-Habitat comprenait entre autres les volets suivants : sensibilisation du public aux questions relatives à l'eau et à l'assainissement; éducation sur l'assainissement et l'hygiène; élaboration de cadres de gouvernance de l'eau en faveur des pauvres en milieu urbain; renforcement des capacités régionales, nationales et municipales en matière de gestion intégrée de l'eau et de l'assainissement.

Numéro du projet : A-032232
Responsabilité : ONU-Habitat
Budget : 15 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre : ONU-Habitat

Appui à la Facilité africaine de l'eau

En partenariat avec la Banque africaine de développement (BAfD), la Facilité a accordé une aide à l'investissement sous la forme de subventions pour la gestion des ressources en eau et la prestation de services d'approvisionnement en eau en Afrique, aux niveaux national et régional. Le soutien a été prolongé jusqu'en mars 2010.



Numéro du projet :	A-032232
Responsabilité :	Banque africaine de développement
Budget :	20 millions de dollars (entente de subvention)
Organismes de mise en œuvre :	Facilité africaine de l'eau, Banque africaine de développement

Programme de partenariat pour l'eau

Le programme a aidé la Banque africaine de développement à promouvoir des politiques et des pratiques intégrées de gestion des ressources en eau aux niveaux régional, sous-régional et national et à appuyer la mise en application de sa politique intégrée de gestion des ressources en eau ainsi qu'à promouvoir l'application des pratiques exemplaires de gestion de l'eau dans les pays membres régionaux. Le soutien a été prolongé jusqu'en mars 2010.

Numéro du projet :	A-032232
Responsabilité :	Banque africaine de développement
Budget :	5 millions de dollars (entente de subvention)
Organismes de mise en œuvre :	Programme de partenariat pour l'eau, Banque africaine de développement

Programme Éco-leadership Afrique-Canada

L'objectif global du programme était d'offrir à de jeunes Canadiens et Africains un moyen de coopérer, d'apporter une contribution et d'apprendre les uns des autres dans des initiatives participatives dans les domaines de l'environnement et du développement communautaire, y compris dans le cadre d'échanges Sud-Sud. Ces échanges à des fins d'apprentissage ont été conçus de manière à pouvoir agir sur un éventail d'enjeux environnementaux, de concert avec des partenaires africains.

Numéro du projet :	A-032253
Responsabilité :	Jeunesse Canada Monde
Budget :	12 millions de dollars (accord de contribution)
Organisme de mise en œuvre :	Jeunesse Canada Monde

Commerce et investissement

Programme intégré conjoint d'assistance technique, phase II (JITAP)

Le JITAP avait pour objectif de renforcer la capacité de certains pays africains à s'intégrer au système commercial multilatéral (SCM). La stratégie consistait à financer le Centre du



commerce international (CCI) en vue de l'exécution d'une nouvelle phase du JITAP dans 16 pays africains, dont 8 avaient déjà bénéficié de la première phase du programme. Le JITAP visait à développer la capacité, dans ces pays, à saisir les implications du nouveau SCM et à en tenir compte; à renforcer la capacité de mettre en œuvre des dispositions législatives et de prendre les mesures nécessaires pour respecter ce qui a été entendu dans le cadre du SCM; de mieux préparer les exportateurs nationaux à tirer parti des débouchés commerciaux. Pour réaliser ces objectifs, le Centre du commerce international a mis en œuvre, directement ou par l'intermédiaire des deux organismes qui en sont membres (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et Organisation mondiale du commerce), six modules de renforcement des capacités.

Numéro du projet : A032029
Responsabilité : Centre du commerce international
Budget : 8 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre : Centre du commerce international

Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (PACCIA)

Le PACCIA avait pour objectif de renforcer la capacité du secteur privé et des institutions de l'Afrique à participer au commerce international et à le soutenir. La stratégie consistait à conclure un accord de partenariat entre le Centre du commerce international et le Bureau de promotion du commerce Canada (BPCC) en vue de mettre au point une trousse d'outils exposant des principes directeurs (autoévaluation, prise en charge par les clients, coordination avec toute autre assistance technique liée au commerce, égalité entre les sexes) relativement à la conception de programmes devant servir de référence pour les programmes aux échelons national et régional. Les projets propres à chaque pays, élaborés à l'aide de la trousse d'outils pour sept pays, visaient les petites et moyennes entreprises et les institutions qui les appuient au moyen d'une assistance technique dans quatre domaines : élaboration de stratégies d'exportation nationales, renforcement de l'infrastructure institutionnelle, compétitivité des entreprises et promotion des débouchés commerciaux. Un programme visant explicitement la prestation de services de soutien à l'exportation à des exportatrices a été mis en œuvre dans huit pays africains.

Numéro du projet : A031976
Responsabilité : Centre du commerce international
Budget : 7 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre : Centre du commerce international



Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC)

Le CAPC avait pour objectif de renforcer la capacité des gouvernements africains à élaborer, à analyser et à mettre en œuvre des politiques et des programmes commerciaux solides et à participer plus efficacement aux négociations bilatérales et multilatérales; d'appuyer et de faciliter la participation concrète du secteur privé et de la société civile à l'exercice. La stratégie a consisté à établir le CAPC au sein de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, à Addis-Abeba, ainsi qu'à renforcer la capacité du Centre à effectuer des études sur le commerce et à en diffuser les résultats, à former des négociateurs commerciaux africains et d'autres intervenants du secteur commercial et à fournir des services consultatifs et du soutien aux pays, aux communautés économiques régionales (CER) et aux négociateurs participant aux négociations de l'OMC.

Numéro du projet :	A032093
Responsabilité :	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
Budget :	5 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre :	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies

Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI) du NEPAD

Le FPPI du NEPAD avait pour objectif d'aider les CER et les pays africains à préparer des propositions de projets d'infrastructure viables et d'excellente qualité dans les domaines de l'énergie, des transports, des TIC et des ressources en eau qui leur permettraient de solliciter du financement auprès de sources publiques et privées, dans un contexte propice qui attirerait des investissements en faveur de projets d'infrastructure régionaux.

Numéro du projet :	A032245
Responsabilité :	Banque africaine de développement
Budget :	10 millions de dollars (entente de subvention)
Organisme de mise en œuvre :	Banque africaine de développement

Technologies de l'information et des communications

Réseau de ressources en cyber politiques pour l'Afrique (ePol-NET)

Le réseau ePol-NET visait à mettre à la disposition des responsables des cyberpolitiques dans les pays africains de l'information, du savoir-faire et des services de mentorat pour créer, améliorer et renforcer les stratégies, politiques et réglementations relatives aux technologies de



l'information et des communications (TIC) en Afrique, et ce, afin de contribuer à la création d'un environnement porteur pour les TIC. Le réseau ePol-NET a permis de réunir des partenaires de gouvernements, du secteur privé, de la société civile et d'organisations internationales du monde entier, qui ont pu offrir des connaissances et un savoir-faire aux pays en développement, sur demande. La contribution du FCA à ePol-NET a consisté à créer un secrétariat (Centre canadien de ressources en cyberpolitiques), un centre national d'expertise établi au sein de l'École de la fonction publique du Canada, et à octroyer du financement pour un secrétariat africain (le centre régional africain, au sein de la CEA).

Numéro du projet :	A-0311980
Responsabilité :	Industrie Canada
Budget :	10 millions de dollars (entente administrative)
Organismes de mise en œuvre :	Centre canadien de ressources en cyberpolitiques à l'École de la fonction publique du Canada (8 millions de dollars) et Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2 millions de dollars)

Connectivité Afrique

Le programme Connectivité Afrique réunissait deux initiatives complémentaires : le volet Connectivité Afrique mis en œuvre par le Centre de recherches pour le développement international (CA-CRDI), qui formait la composante principale, et le volet Connectivité Afrique – Open Knowledge Network (CA-OKN), mis en œuvre par OneWord International. Le programme visait à contribuer à l'amélioration de l'accès des collectivités aux TIC, selon la demande locale des partenaires africains, et à la création de contenu local et d'applications en Afrique, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement communautaire.

Numéro du projet :	A-031983
Responsabilité :	Industrie Canada
Budget :	15 millions de dollars (entente administrative)
Organismes de mise en œuvre :	Centre de recherches pour le développement international (12 millions de dollars) et OneWorld International (3 millions de dollars)

Réseau Enablis Entrepreneurial

Le Réseau Enablis s'est attaché à soutenir les entrepreneurs et entreprises de l'Afrique du Sud qui aidaient à stimuler le développement économique dans leurs collectivités et à maximiser l'utilisation des TIC dans le milieu des affaires et leur incidence sociale, favorisant ainsi l'acceptation plus étendue des possibilités du numérique. Enablis a fourni tout à la fois des



capitaux de lancement et un soutien sous la forme de mentorat et d'encadrement pour aider des entreprises à établir des liens avec des fournisseurs de produits et de services de TIC et avec des organisations qui appuient le développement d'entreprises.

Numéro du projet : A-032031

Responsabilité : Industrie Canada

Budget : 10 millions de dollars (entente administrative)

Organisme de mise en œuvre : Réseau Enablis Entrepreneurial : organisme sans but lucratif issu d'un partenariat entre Accenture (Royaume-Uni), Hewlett Packard (États-Unis) et Télésystème (Canada).



Annexe C : Cadre d'évaluation : Fonds canadien pour l'Afrique

Critère d'évaluation : Résultats porteurs	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
Pertinence de la conception	<p>Mesure dans laquelle les principaux intervenants ont été consultés à propos de la conception des initiatives du FCA.</p> <p>Mesure dans laquelle les évaluations organisationnelles à jour étaient disponibles ou ont été exécutées avant de finaliser les accords contractuels avec des organismes de mise en œuvre.</p> <p>Mesure dans laquelle les initiatives du FCA étaient harmonisées avec les priorités sectorielles du NEPAD et du PAA du G8.</p> <p>Mesure dans laquelle la prise en charge et le leadership pouvant être assurés par les intervenants africains étaient pris en compte dans la sélection des initiatives du FCA.</p> <p>Mesure dans laquelle une initiative à durée limitée a engendré des défis sur le plan de la mise en œuvre.</p> <p>Mesure dans laquelle les politiques et les</p>	<p>Partenaires africains</p> <p>Personnel de l'ACDI</p> <p>Éminents experts</p> <p>Personnel du siège, régional et sur place des partenaires de la mise en œuvre</p>	<p>- Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques</p>	Spécialistes sectoriels et chef d'équipe



Critère d'évaluation : Résultats porteurs	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	pratiques de l'ACDI concernant l'égalité entre les sexes et l'environnement ont été prises en compte dans la conception des initiatives du FCA.			
Structure de gouvernance et mise en œuvre	<p>Mesure dans laquelle la structure de gouvernance convenait à une initiative pangouvernementale.</p> <p>Mesure dans laquelle la structure de gouvernance était adaptée aux modalités d'exécution des initiatives du FCA.</p> <p>Mesure dans laquelle une surveillance suffisante était exercée à l'égard des initiatives du FCA.</p> <p>Mesure dans laquelle le pouvoir d'exercer une surveillance et le pouvoir décisionnel ont été délégués de manière judicieuse aux partenaires de la mise en œuvre.</p> <p>Mesure dans laquelle les partenaires africains ont joué un rôle important dans les structures de gouvernance et les comités directeurs dans les initiatives du FCA.</p>	<p>Partenaires africains</p> <p>Personnel de l'ACDI</p> <p>Éminents experts</p> <p>Personnel du siège, régional et sur place des partenaires de la mise en œuvre</p>	<p>- Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques</p>	Spécialistes sectoriels et chef d'équipe



Critère d'évaluation : Résultats porteurs	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	<p>Mesure dans laquelle les femmes et les hommes ont joué un rôle important dans les structures de gouvernance et les comités directeurs des initiatives du FCA.</p> <p>Mesure dans laquelle des spécialistes des politiques, de la planification, des services juridiques, des finances, des communications, des services techniques et de la gestion du rendement de l'ACDI ont été appelés à contribuer à la gestion des initiatives du FCA.</p> <p>Mesure dans laquelle des spécialistes de l'égalité entre les sexes de l'ACDI ont été appelés à donner des conseils sur les initiatives du FCA.</p>			
Établissement de partenariats et harmonisation	<p>Mesure dans laquelle des partenariats avec des partenaires africains du développement ont été créés ou renforcés.</p> <p>Mesure dans laquelle des partenariats avec des partenaires de la mise en œuvre canadiens et internationaux ont été créés ou renforcés.</p> <p>Mesure dans laquelle le FCA a entamé un</p>	<p>Partenaires africains</p> <p>Personnel de l'ACDI</p> <p>Éminents experts</p> <p>Personnel du siège, régional et sur place des partenaires de la mise en œuvre</p>	<p>- Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Entrevues en personne ou téléphoniques</p>	Spécialistes sectoriels et chef d'équipe



Critère d'évaluation : Résultats porteurs	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	<p>dialogue avec les Canadiens et les a informés sur les questions de développement.</p> <p>Mesure dans laquelle les initiatives du FCA représentaient des approches novatrices de l'établissement de partenariats aux niveaux régional ou national.</p> <p>Mesure dans laquelle les initiatives financées par plusieurs donateurs ont offert des possibilités ou présenté des défis sur les plans de l'administration et de la responsabilisation.</p> <p>Mesure dans laquelle les organismes de mise en œuvre ont intégré ou normalisé les principes et les pratiques de l'égalité entre les sexes.</p> <p>Mesure dans laquelle les organismes de mise en œuvre ont adopté et mis en application les principes et les pratiques de GAR.</p> <p>Mesure dans laquelle les organismes de mise en œuvre ont utilisé des dispositions et des procédures communes avec d'autres donateurs dans les cas suivants : programmes</p>		<p>- Entrevues en personne ou téléphoniques</p> <p>- Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques</p>	



Critère d'évaluation : Résultats porteurs	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	<p>régionaux ou nationaux, acquisition de biens et de services-conseils et exécution de missions.</p> <p>Mesure dans laquelle les initiatives du FCA ont complété (et non reproduit) des programmes de l'ACDI et d'autres donateurs en Afrique.</p>			
Mobilisation de ressources	<p>Proportion relative des fonds versés par le FCA aux organismes de mise en œuvre par rapport aux fonds reçus d'autres sources.</p> <p>Proportion relative des contributions planifiées et réelles (ressources financières et non financières) des partenaires de la mise en œuvre par rapport aux fonds reçus.</p> <p>Importance relative, sur les plans de l'envergure et de la portée des initiatives du FCA, par rapport à d'autres initiatives d'administrations publiques et de donateurs.</p> <p>Mesure dans laquelle les initiatives du FCA ont eu un effet catalytique pour récolter d'autres appuis d'administrations publiques</p>	<p>États financiers Rapports</p> <p>Personnel de l'ACDI</p> <p>Personnel du siège, régional et sur place des partenaires de la mise en œuvre</p>	<p>- Analyse du contenu de documents</p> <p>- Entrevues en personne et téléphoniques</p> <p>- Entrevues en personne et téléphoniques</p>	



Critère d'évaluation : Résultats porteurs	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	et de donateurs. Mesure dans laquelle des synergies ont été créées avec des programmes de l'ACDI et de partenaires canadiens et internationaux en Afrique.			
Efficiences	Proportion des coûts du Secrétariat du FCA attribuable à l'administration des initiatives. Proportion des coûts des organismes de mise en œuvre attribuable à l'administration des initiatives du FCA. Écart entre les flux de trésorerie prévus et réels des initiatives sectorielles du FCA et rapprochement des décaissements. Mesure dans laquelle les modalités de prestation de retenues ont facilité l'administration des initiatives du FCA. Mesure dans laquelle les procédures de fonctionnement et de gestion étaient claires, simplifiées et suffisamment souples pour satisfaire aux besoins des initiatives du FCA. Mesure dans laquelle les rôles et les	États financiers Rapports Personnel de l'ACDI	- Analyse du contenu de documents - Entrevues en personne et téléphoniques	Spécialistes sectoriels et chef d'équipe



Critère d'évaluation : Résultats porteurs	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	<p>responsabilités ont été clairement communiqués au sein de l'ACDI et aux partenaires de la mise en œuvre.</p> <p>Mesure dans laquelle le suivi et l'évaluation du rendement ont servi à guider le processus décisionnel des gestionnaires des initiatives.</p> <p>Mesure dans laquelle les initiatives du FCA ont satisfait aux besoins des bénéficiaires ciblés en temps opportun.</p> <p>Délai écoulé entre le moment où le bénéficiaire a reçu les fonds et le moment où il a communiqué ses résultats.</p>			

Critère d'évaluation : Résultats de développement	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
Succès/atteinte des résultats	<p>Mesure dans laquelle les initiatives du FCA, pour chaque domaine prioritaire du FCA, ont atteint les résultats escomptés.</p> <p>Mesure dans laquelle les résultats collectifs</p>	Rapports d'étape annuels; études spéciales, rapports de vérification ou d'évaluation Rapports	<ul style="list-style-type: none">Analyse du contenu de documentsEntrevues en	Spécialistes sectoriels et chef d'équipe



Critère d'évaluation : Résultats de développement	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	<p>des initiatives sectorielles du FCA ont contribué à l'atteinte des résultats escomptés du NEPAD/FCA.</p> <p>Mesure dans laquelle les résultats relatifs à l'égalité entre les sexes ont été atteints, sur les plans de la prise de décisions, de l'exercice des droits ou des ressources et des retombées du développement.</p> <p>Présence ou absence de résultats positifs ou négatifs imprévus attribuables aux initiatives du FCA.</p>	<p>Personnel responsable du FCA ou à l'ACDI et services scientifiques et techniques</p> <p>Gestionnaires et personnel du siège, membres du conseil d'administration et des comités des partenaires de la mise en œuvre</p> <p>Éminents experts sectoriels</p> <p>Système de suivi du rendement des partenaires de la mise en œuvre</p> <p>Personnel et représentants des bureaux régionaux et nationaux des partenaires</p> <p>Partenaires africains : gouvernement, société</p>	<p>personne et téléphoniques</p> <ul style="list-style-type: none">• Entrevues en personne et téléphoniques• Entrevues en personne et téléphoniques• Examen des fichiers de données extraits• Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques• Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques	



Critère d'évaluation : Résultats de développement	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
		civile et secteur privé		
Pertinence	<p>Mesure dans laquelle les résultats des initiatives sectorielles du FCA avaient un rapport avec les OMD.</p> <p>Mesure dans laquelle les résultats des initiatives sectorielles du FCA cadraient avec les priorités sectorielles nouvelles du NEPAD et du PAA du G8.</p> <p>Mesure dans laquelle les résultats des initiatives sectorielles du FCA ont tenu compte de la Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes.</p> <p>Mesure dans laquelle les résultats des initiatives sectorielles du FCA étaient adaptés aux besoins des bénéficiaires directs et indirects ciblés.</p> <p>Mesure dans laquelle les partenaires africains ont exercé un leadership et ont pris en charge les initiatives du FCA aux niveaux régional, sous-régional et national.</p>	<p>Cadre du NEPAD, PAA du G8, politiques et plans d'action de l'ACDI</p> <p>Personnel du siège, régional et sur place des partenaires de la mise en œuvre</p> <p>Partenaires africains</p>	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du contenu de documents• Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques• - Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques	Spécialistes sectoriels et chef d'équipe
Durabilité	Mesure dans laquelle la durabilité des activités et des résultats a été prise en	Personnel du siège, régional et sur place des	- Visites sur place : entrevues	Spécialistes sectoriels et



Critère d'évaluation : Résultats de développement	Indicateurs de l'évaluation	Sources des données	Techniques de collecte et d'analyse des données	Responsabilité
	<p>compte lors de la conception des initiatives.</p> <p>Mesure dans laquelle les publics canadiens manifestent un intérêt et un engagement soutenus à l'égard des questions de développement sous l'effet de la fonction de sensibilisation du FCA.</p> <p>Proportion des initiatives qui ont bénéficié d'un appui soutenu des gouvernements, des collectivités ou du secteur privé africains en vue de garantir la pérennité des activités connexes.</p> <p>Proportion des initiatives qui ont bénéficié d'un soutien financier continu de l'ACDI ou d'autres donateurs en vue de garantir la pérennité des activités connexes.</p> <p>Mesure dans laquelle les résultats des initiatives sectorielles du FCA sont durables ou présentent de bonnes chances de durabilité après l'interruption du financement.</p>	<p>partenaires de la mise en œuvre</p> <p>Partenaires africains</p>	<p>en personne ou téléphoniques</p> <p>- Visites sur place : entrevues en personne ou téléphoniques</p>	<p>chef d'équipe</p>



Annexe D : Outils d'évaluation des résultats en matière d'égalité entre les sexes

Processus de mise en œuvre de l'égalité entre les sexes : Protocole d'entrevue/tableau d'analyse des données

Critères d'évaluation de l'égalité entre les sexes/aspects examinés :	Oui/non	Remarques
1. Analyse axée sur la problématique hommes-femmes et planification de l'initiative		
i) A-t-on fait, pour les bénéficiaires potentiels, une analyse axée sur la problématique hommes-femmes avant d'approuver l'initiative afin d'analyser les besoins particuliers?		
ii) Un spécialiste de l'égalité entre les sexes a-t-il participé à la conception de l'initiative?		
iii) Des méthodes de collecte de données et des sources de données sexospécifiques étaient-elles mentionnées dans le cadre de mesure du rendement?		
iv) A-t-on établi une stratégie ou un plan d'action sur l'égalité entre les sexes pour le plan de mise en œuvre de l'initiative?		
v) L'initiative a-t-elle établi des partenariats ou des liens avec des organisations et des institutions actives dans le domaine de l'égalité entre les sexes ou de la promotion de la participation des femmes?		
vi) L'initiative a-t-elle établi des partenariats ou des liens avec les mécanismes de promotion de l'égalité entre les sexes du Secrétariat du NEPAD?		



Critères d'évaluation de l'égalité entre les sexes/aspects examinés :	Oui/non	Remarques
2. Évaluation du rendement et rapports		
i) Des données ventilées selon le sexe ont-elles été fournies sur les bénéficiaires, les stagiaires, les destinataires, les clients, les dirigeants et les décideurs?		
ii) Des données ventilées selon le sexe ont-elles été fournies sur l'effectif des organisations partenaires (exécutants et partenaires)?		
iii) Des données ventilées selon le sexe ont-elles été fournies annuellement et cumulativement sur les impacts, les résultats et les extraits?		
iv) Dans les cas où un suivi a été fait, les enjeux et les résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes sont-ils analysés dans le rapport?		
v) Dans les cas où une évaluation a été effectuée, les enjeux et les résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes sont-ils analysés dans le rapport?		

Critères d'évaluation de l'égalité entre les sexes/aspects examinés :	Oui/non	Remarques
3. Améliorations du rendement relatif à l'égalité entre les sexes		
i) Y a-t-il des preuves que des mesures ont été prises pour modifier la mise en œuvre de l'initiative à cause de données collectées au moyen de mesures de suivi tenant compte de la problématique hommes-femmes ou à cause de questions relatives à l'égalité entre les sexes soulevées dans une évaluation, un rapport de recherche ou un résumé des leçons à retenir?		



Critères d'évaluation de l'égalité entre les sexes/aspects examinés :	Oui/non	Remarques
3. Améliorations du rendement relatif à l'égalité entre les sexes		
ii) Y a-t-il des preuves que des changements ont été apportés au projet ou programme pour donner suite aux recommandations formulées dans le rapport de l'analyse à mi-parcours de l'égalité entre les sexes du FCA (août 2006)?		

Critères d'évaluation de l'égalité entre les sexes/aspects examinés :	Oui/non	Remarques
4. Capacité institutionnelle relative à l'égalité entre les sexes (s'il y a lieu)		
i) Les organismes partenaires (exécution et mise en œuvre) ont-ils une politique institutionnelle sur l'égalité entre les sexes?		
ii) Les organismes partenaires (exécution et mise en œuvre) possèdent-ils les capacités humaines et financières nécessaires pour intégrer l'égalité entre les sexes dans les programmes?		
iii) Les organismes partenaires (exécution et mise en œuvre) possèdent-ils le savoir-faire, les ressources financières, les guides opérationnels et les outils nécessaires pour faire en sorte que l'égalité entre les sexes soit intégrée dans leurs politiques, programmes et projets?		
iv) Si la réponse en iii) est non, les interventions ou les ressources de l'initiative financée ont-elles complété ou renforcé les capacités existantes?		
v) L'organisme partenaire (exécution et mise en œuvre) s'efforce-t-il à assurer l'équilibre entre les sexes et l'équité en matière d'emploi dans sa dotation à tous les niveaux?		



Outil d'évaluation des résultats en matière d'égalité entre les sexes

Catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Sub-catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Question 1 sur chaque investissement : Des résultats dans l'un ou l'autre de ces domaines? Dans l'affirmative, quel a été le résultat?	Question 2 sur chaque investissement : Preuve de résultats (qualitative ou quantitative)?	Question 3 sur chaque investissement Importance des résultats? Cote attribuée:
1. Processus décisionnel	1.1 Capacité de participation à la vie publique. Capacité accrue des femmes et des organisations féminines à défendre leurs intérêts et à participer à la vie publique et à la prise de décisions.			
1. Processus décisionnel	1.2 Représentation parmi les décideurs. Représentation accrue des femmes à l'échelon des processus démocratiques et aux postes décisionnels de l'institution partenaire, du secteur ciblé, de la collectivité partenaire.			



Catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Sub-catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Question 1 sur chaque investissement : Des résultats dans l'un ou l'autre de ces domaines? Dans l'affirmative, quel a été le résultat?	Question 2 sur chaque investissement : Preuve de résultats (qualitative ou quantitative)?	Question 3 sur chaque investissement Importance des résultats? Cote attribuée:
1. Processus décisionnel	1.3 Prise de décisions au niveau individuel et au foyer. Meilleur équilibre dans les rapports de force entre les femmes et les hommes à l'échelle du foyer; pouvoir de décision accru des femmes au niveau individuel.			
2. Droits : possibilité accrue pour les femmes et les filles d'exercer l'intégralité de leurs droits fondamentaux	2.1 Appareil judiciaire. Promotion et protection renforcées des droits fondamentaux des femmes et des filles sur le plan judiciaire et dans l'application de la loi par la police, les procureurs, les juges et les tribunaux.			



Catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Sub-catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Question 1 sur chaque investissement : Des résultats dans l'un ou l'autre de ces domaines? Dans l'affirmative, quel a été le résultat?	Question 2 sur chaque investissement : Preuve de résultats (qualitative ou quantitative)?	Question 3 sur chaque investissement Importance des résultats? Cote attribuée:
2. Droits : possibilité accrue pour les femmes et les filles d'exercer l'intégralité de leurs droits fondamentaux	2.2 Sensibilisation du public. Les droits fondamentaux des femmes et des filles sont mieux connus et reconnus par le public (femmes et hommes) et les décideurs.			
2. Droits : possibilité accrue pour les femmes et les filles d'exercer l'intégralité de leurs droits fondamentaux	2.3 Réaction aux violations sexospécifiques des droits. Services et mécanismes améliorés pour réagir aux restrictions ou violations des droits sexospécifiques (p. ex. violence contre les femmes et les filles, traite, violence sexuelle dans les zones de conflit).			



Catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Sub-catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Question 1 sur chaque investissement : Des résultats dans l'un ou l'autre de ces domaines? Dans l'affirmative, quel a été le résultat?	Question 2 sur chaque investissement : Preuve de résultats (qualitative ou quantitative)?	Question 3 sur chaque investissement Importance des résultats? Cote attribuée:
3. Ressources et retombées du développement	3.1 Moyens de subsistance et avoirs de production. Contrôle accru des femmes à l'égard des avoirs de production (terre, capital, crédit, technologie, compétences) et meilleur accès à un travail décent.			



Catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Sub-catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Question 1 sur chaque investissement : Des résultats dans l'un ou l'autre de ces domaines? Dans l'affirmative, quel a été le résultat?	Question 2 sur chaque investissement : Preuve de résultats (qualitative ou quantitative)?	Question 3 sur chaque investissement Importance des résultats? Cote attribuée:
3. Ressources et retombées du développement	3.2 Capacité institutionnelle. Capacité accrue des institutions partenaires, des gouvernements et des organisations de la société civile à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets qui tiennent compte des priorités et des intérêts des femmes et des hommes.			



Catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Sub-catégories de résultats en matière d'égalité entre les sexes	Question 1 sur chaque investissement : Des résultats dans l'un ou l'autre de ces domaines? Dans l'affirmative, quel a été le résultat?	Question 2 sur chaque investissement : Preuve de résultats (qualitative ou quantitative)?	Question 3 sur chaque investissement Importance des résultats? Cote attribuée:
3. Ressources et retombées du développement	3.3 Changements dans les politiques. Adoption de politiques favorisant l'égalité entre les sexes par les institutions qui gèrent les ressources et les retombées du développement (afin de répondre aux priorités et intérêts différents des femmes et des hommes, des filles et des garçons).			
3. Ressources et retombées du développement	3.4 Bien-être et besoins fondamentaux. Accès des femmes aux services de base susceptibles de favoriser leur bien-être et d'améliorer leur qualité de vie.			



Échelle de cotation de l'ampleur des résultats en matière d'égalité entre les sexes

Cote	Définition
Marquante	Répond à TOUS les critères suivants : i) Le résultat en matière d'égalité entre les sexes est pertinent par rapport aux principaux résultats obtenus par l'investissement (il ne s'agit pas d'un résultat secondaire ou marginal). ii) Des preuves suffisantes permettent d'affirmer que des résultats en matière d'égalité entre les sexes ont été obtenus (des indicateurs qualitatifs ou quantitatifs montrent un changement). iii) Le résultat en matière d'égalité entre les sexes a une portée appréciable.
Encourageante	Répond au critère de la pertinence : i) Le résultat en matière d'égalité entre les sexes est pertinent par rapport aux principaux résultats obtenus par l'investissement (il ne s'agit pas d'un résultat secondaire ou marginal). ET le résultat répond à UN des autres critères d'une contribution « marquante » : ii) Des preuves suffisantes permettent d'affirmer que des résultats en matière d'égalité entre les sexes ont été obtenus (des indicateurs qualitatifs ou quantitatifs montrent un changement); iii) Le résultat en matière d'égalité entre les sexes a une portée appréciable. (Bien que le résultat en matière d'égalité entre les sexes soit pertinent, on remarque SOIT une faible preuve, mais une bonne portée, SOIT une preuve adéquate, mais une faible portée.)



Cote	Définition
Modeste	<p>Répond au critère de la pertinence :</p> <p>i) Le résultat en matière d'égalité entre les sexes est pertinent par rapport aux principaux résultats obtenus par l'investissement (il ne s'agit pas d'un résultat secondaire ou marginal)</p> <p>MAIS IL NE RÉPOND PAS aux autres critères d'une contribution MARQUANTE :</p> <p>ii) Il existe seulement des preuves partielles ou des preuves qui ne permettent pas d'affirmer catégoriquement que des résultats en matière d'égalité entre les sexes ont été obtenus (des indicateurs qualitatifs ou quantitatifs montrent un changement);</p> <p>iii) Le résultat en matière d'égalité entre les sexes a une portée plus limitée.</p> <p>(Bien que le résultat en matière d'égalité entre les sexes soit pertinent, on remarque À LA FOIS une absence de preuve ET une faible portée.)</p>
Faible	<p>i) On peut déceler un résultat en matière d'égalité entre les sexes qui est pertinent par rapport aux principaux résultats de l'investissement, mais les preuves en sont faibles, anecdotiques ou non concluantes; OU</p> <p>ii) Il existe un résultat en matière d'égalité entre les sexes, mais il est secondaire ou marginal par rapport aux principaux résultats atteints; OU</p> <p>iii) Il existe un résultat en matière d'égalité entre les sexes, mais sa portée est très limitée.</p> <p>(Nota : Les réalisations qui ne concernent que le personnel engagé par l'agent d'exécution pour gérer ou réaliser le projet ne sont pas considérées comme des résultats en matière d'égalité entre les sexes.)</p>
Nulle	Aucun résultat en matière d'égalité entre les sexes signalé.



Annexe E : Tableaux d'analyse des données

Tableau 1 : Tableau de l'échantillonnage

L'initiative Gouvernance et ses sous-projets :	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous- projets sélectionnés (pays)
MAEP – Secrétariat du MAEP du NEPAD, soutenu par le PNUD (fonds d'affectation spéciale), la CEA (assistance technique), la FRCA (assistance technique), l'UA (assistance politique et technique)	0,7	Entente de subvention	Portée géographique : pays signataires en Afrique (actuellement 28) Direct : gouvernements et dirigeants de 28 pays signataires parmi les 53 États membres de l'UA Indirect : citoyens des États signataires	Début : 2004-10-29 Fin : 2005-12-30	Ghana, Afrique du Sud (administration centrale du Secrétariat du NEPAD), Mozambique
Renforcement du secteur public en Afrique – Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (FRCA)	28	Entente de subvention	Portée géographique : panafricaine Direct : organisations partenaires à la grandeur de l'Afrique Indirect : institutions de gouvernance nationales, fonctionnaires, politiciens, citoyens	Début : 2003-03-27 Fin : 2007-03-30	À déterminer



L'initiative Gouvernance et ses sous-projets :	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous- projets sélectionnés (pays)
Programme de renforcement parlementaire Afrique- Canada – Centre parlementaire	9	Accord de contribution	Portée géographique : 20 pays africains Direct : participants du réseau (parlements, parlementaires, personnel parlementaire) Indirect : société civile	Début : 2003-11-28 Fin : 2007-05-31	Ghana (siège du CP), Afrique du Sud, Mozambique
Gouvernance locale africaine – FCM, CGLUA, PDM-Est, PDM, associations nationales au Ghana, au Mali, en Tanzanie, au Mozambique	6	Accord de contribution	Portée géographique : Ghana, Mali, Tanzanie, Mozambique Direct : association continentale d'autorités gouvernementales locales, deux associations régionales et quatre associations nationales Indirect : autorités locales, société civile	Début : 2004-03-30 Fin : 2007-05-31	
CGLUA			Association continentale ayant son siège en Afrique du Sud		Afrique du Sud
NALAG			Association nationale des autorités locales du Ghana		Ghana
ANAMM			Association nationale des municipalités du Mozambique		Mozambique
Fonds d'information du	2,75	Ententes de	Portée géographique : 19 pays en Afrique	Début :	Non requise



L'initiative Gouvernance et ses sous-projets :	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous- projets sélectionnés (pays)
NEPAD – 52 organisations partenaires dans 19 pays (52 petits projets)		contribution	Direct : société civile, réseaux, citoyens	2002-12-20 Fin : 2008-03-31	

L'initiative de Paix et sécurité et ses sous- projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Renforcement des capacités de l'Union africaine en matière de paix et de sécurité	4	Entente de contribution	Portée panafricaine : les 53 pays membres, par l'intermédiaire de leurs organisations centrales régionales Direct : Direction de la paix et de la sécurité de l'UA; Direction Affaires politiques et humanitaires de l'UA – représentant spécial pour la protection des civils dans les conflits armés; division chargée de la planification stratégique, des politiques, du suivi et de	Début : 2003-07-02 Fin : 2007-03-31	Éthiopie (siège de l'UA)



L'initiative de Paix et sécurité et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
			l'évaluation de l'UA		
CEDEAO : renforcement des capacités	4,2	Entente de contribution	Portée régionale (Afrique de l'Ouest) : 15 pays de la CEDEAO Direct : Département des affaires politiques, de la défense et de la sécurité (DAPDS) du Secrétariat de la CEDEAO, plus particulièrement l'Unité des armes légères et une cellule de planification et de gestion des missions du DAPDS	Début : 2004-03-09 Fin : 2010-03-31	Nigéria (CEDEAO) Annulée : Sierra Leone
Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KAIPTC) – Centre Pearson pour le maintien de la paix	4,1	Accord de contribution	Portée régionale (Afrique de l'Ouest) : 15 pays de la CEDEAO Direct : KAIPTC, y compris les enseignants et autres employés internes et occasionnels du KAIPTC ainsi qu'un plus vaste réseau de formateurs régionaux; stagiaires et étudiants au KAIPTC; le ministère de la Défense du Ghana (à titre d'entité hôte du KAIPTC) et les autres institutions nationales compétentes dans la région, dont les ministères de la Défense et la police; ententes sous-régionales	Début : 2003-06-12 Fin : 2007-09-30	Non requise



L'initiative de Paix et sécurité et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
			et régionales axées sur la CEDEAO		
Projet de police de l'Afrique de l'Ouest – Centre Pearson pour le maintien de la paix	3	Accord de contribution	Portée régionale (Afrique de l'Ouest) : Burkina Faso, Ghana, Mali, Nigéria, Sierra Leone, Sénégal Direct : centres de formation régionaux au Ghana (KAIPTC) et au Mali – École de maintien de la paix (EMPK) et École de la gendarmerie nationale Balla Kone (EGNB) Indirect : dirigeants régionaux et sous-régionaux responsables des activités du secteur de la sécurité, en particulier la police, les ministères nationaux et les membres de l'état-major des organisations de police et de gendarmerie au sein de la CEDEAO	Début : 2005-02-03 Fin : 2008-09-30	Non requise
Jeunes touchés par la guerre – War Child Canada	3	Accord de contribution	Plusieurs pays : République démocratique du Congo, Soudan, Sierra Leone, Ouganda Direct : ONG locales partenaires Indirect : jeunes, de 14 à 35 ans, en particulier les femmes	Début : 2004-05-31 Fin : 2008-09-30	Sierra Leone (annulée)



L'initiative de Paix et sécurité et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Jeunes touchés par la guerre – Défense des enfants International	3	Entente de contribution	Multinational : Angola, Burundi, Kenya et Ouganda Direct : ONG locales partenaires Indirect : jeunes, de 14 à 35 ans, en particulier les femmes	Début : 2004-05-31 Fin : 2008-09-30	Non requise
Armes légères, programme sous-régional – CECI, OXFAM (Royaume-Uni)	2	Accord de contribution	Portée régionale (Afrique de l'Ouest) : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal Direct : Mouvement contre les armes légères en Afrique de l'Ouest (MALAO – Sénégal); West Africa Network for Peace building (WANEP – Gambie); ABC Development (Guinée) Indirect : société civile, y compris des organisations locales, nationales et régionales de femmes et de citoyens; des collectivités et leurs membres (dirigeants, femmes, jeunes, groupes ethniques, etc.); appareils d'État : structures nationales et police; sécurité, douanes et armée	Début : 2004-12-10 Fin : 2008-08-30	Non requise
Des armes pour le	1,5	Accord de	Afrique de l'Ouest : Sierra Leone	Début :	Sierra Leone



L'initiative de Paix et sécurité et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
développement – PNUD		subvention	Direct : 145 chefferies et organismes communautaires de ces chefferies; Office de la sécurité nationale, ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires étrangères, Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères, force de police de SL, ministère des Douanes, ministère de la Jeunesse et des Sports Indirect : tous les 4,9 millions de citoyens	2004-02-16 Fin : 2006-03-31	(annulée)
Affaires étrangères – entente administrative – MAECI	0,39	Entente administrative	n.d.	Début : 2003-04-15 Fin : 2007-12-31	Non requise

L'initiative de santé et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
---	--	---	---	--	--



L'initiative de santé et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Initiative internationale pour un vaccin contre le sida – IAVI	45	Entente de subvention	Plusieurs pays africains, en particulier : Afrique du Sud, Ouganda, Kenya et Rwanda Direct : Nation Indirect : personnes vivant avec le sida, population générale dans les pays à risque	Début : 2003-01-02 Fin : 2007-03-31	Kenya, Afrique du Sud
Programme africain pour un vaccin contre le sida – OMS – AAVP	5	Entente de subvention	Plusieurs pays africains, en particulier : Tanzanie, Nigéria, Cameroun, Kenya, Ouganda, Botswana et Afrique du Sud Indirect : personnes vivant avec le sida, population générale dans les pays à risque	Début : 2003-05-14 Fin : 2007-12-01	Kenya, Afrique du Sud
Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le VIH/sida en Afrique	12	Accord de contribution	Kenya, Éthiopie, Burkina Faso et Mozambique Direct : personnes vivant avec le sida, jeunes, femmes et filles	Début : 2004-04-01 Fin : 2007-06-30	Kenya
Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite – UNICEF	16	Entente de subvention	Plusieurs pays africains, en particulier : Angola, Égypte, Éthiopie, Niger, Nigéria, Somalie et Soudan Direct : enfants et population générale dans les pays à risque	Début : 2003-02-06 Fin : 2007-05-01	Nigéria



L'initiative de santé et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite – OMS	34	Entente de subvention	Plusieurs pays africains, en particulier : Angola, Égypte, Éthiopie, Niger, Nigéria, Somalie et Soudan Direct : enfants et population générale dans les pays à risque	Début : 2003-02-06 Fin : 2007-05-01	Nigéria
Développement des enfants par le sport dans les camps de réfugiés – Right to Play	1,3	Entente de subvention	Plusieurs pays : Guinée, Kenya, Angola et Sierra Leone. Direct : organismes communautaires Indirect : populations de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de rapatriés, en particulier les enfants et les femmes	Début : 2002-01-02 Fin : 2006-05-31	Non requise

L'initiative de l'agriculture, eau et environnement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Recherche sur la	40	Entente de	Portée panafricaine	Début :	Kenya



L'initiative de l'agriculture, eau et environnement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
productivité agricole – GCRAI		subvention	Direct : centres du GCRAI Indirect : agriculteurs et population générale	2003-03-20 Fin : 2005-12-31	
Biosciences Afrique orientale et centrale (BECA) – GCRAI, ILRI, Secrétariat du NEPAD	30	Entente de contribution	Portée sous-régionale : Kenya, Mozambique, Zambie, Ouganda, Éthiopie, Cameroun, Rwanda, RDC, Zimbabwe, Maurice, Burundi, Malawi, Somalie, Érythrée, République centrafricaine, Tchad, Sao Tomé-et-Principe, Madagascar, Djibouti, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, Tanzanie, Égypte, Afrique du Sud et Sénégal Direct : chercheurs des institutions de recherche nationales et régionales, universités africaines et milieu scientifique dans son ensemble Indirect : agriculteurs et, au bout du compte, consommateurs	Début : 2004-03-31 Fin : 2009-03-31	Kenya (siège de l'ILRI), Éthiopie
Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique (PDEA) –	10	Entente de contribution	Plusieurs pays : Kenya, Sénégal, Mali, Zambie, Malawi Direct : gouvernement, national et sous-	Début : 2003-12-30 Fin :	Non requise



L'initiative de l'agriculture, eau et environnement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Partenariat mondial de l'eau			régional	2008-03-31	
Appui au Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement d'ONU-Habitat	15	Entente de subvention	Plusieurs pays : Kenya, Mozambique, Sénégal, Mali, Ghana, Burkina Faso, Nigéria, Zambie, Ouganda, Éthiopie, Cameroun, Rwanda, Côte d'Ivoire Direct : Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains Indirect : gouvernements – niveaux local et national; pauvres urbains	Début : 2003-10-31 Fin : 2008-03-31	Kenya, Éthiopie
Appui à la Facilité africaine de l'eau – BAfD	20	Entente de subvention	Portée panafricaine Direct : BAfD Indirect : gouvernements – niveaux national et sous-régional	Début : 2006-03-31 Fin : 2010-03-31	Tunis (siège de la BAfD), Kenya, Éthiopie
Programme de partenariat pour l'eau – BAfD	5	Entente de subvention	Portée panafricaine Direct : BAfD Indirect : gouvernements – niveaux national et sous-régional	Début : 2006-03-16 Fin : 2010-03-31	Non requise



L'initiative de l'agriculture, eau et environnement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Programme Éco-leadership Afrique-Canada – Jeunesse Canada Monde	12	Accord de contribution	Plusieurs pays : Kenya, Mozambique, Sénégal, Mali, Ghana, Afrique du Sud, Burkina Faso, Tanzanie, Bénin, Botswana, Togo Direct : Jeunesse Canada Monde Indirect : jeunes	Début : 2003-12-17 Fin : 2007-05-31	Kenya

L'initiative de commerce et investissement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Programme intégré conjoint d'assistance technique, phase II (JITAP) – CCI, OMC, CNUCED	7	Entente de subvention	(1) Prolongation de 2003 à 2005 pour les pays participant à la phase I : Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Tanzanie, Tunisie, Ouganda. Pays participant à la phase II de 2003 à 2007 : Botswana, Cameroun, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Sénégal, Zambie	Début : 2003-03-31 Fin : 2007-09-30	Non requise



L'initiative de commerce et investissement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
			Bénéficiaires : ministères s'occupant des politiques et de la promotion du commerce; services de soutien technique aux exportateurs; organismes de promotion des exportations, milieu universitaire, associations du milieu des affaires, organisations de la société civile		



L'initiative de commerce et investissement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (PACCIA) – Centre du commerce international, Bureau de promotion du commerce du Canada	8	Entente de subvention	<p>Phase I, de 2003 à 2005 : Ghana, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie. Phase II, du milieu de 2005 à la fin de 2007 : Éthiopie, Mali, Mozambique</p> <p>Bénéficiaires : ministères du Commerce, ministères de l'Industrie, organismes de promotion des exportations, organisations du milieu des affaires, exportateurs, exportatrices</p> <p>(2) <i>ACCESS!</i>, sous-programme destiné aux femmes</p> <p>Milieu de 2005 : Éthiopie, Ghana, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda</p> <p>Du milieu de 2006 au milieu de 2007 : Cameroun, Mali, Sénégal, Burkina Faso</p> <p>Bénéficiaires : les même que les précédents, en plus de coopératives de femmes, d'associations et de groupes défavorisés</p>	Début : 2003-04-11 Fin : 2008-03-31	Afrique du Sud, Éthiopie, Sénégal



L'initiative de commerce et investissement et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) – CEA	5	Entente de subvention	Tous les pays africains : responsables des politiques commerciales, négociateurs commerciaux, y compris les délégations à Genève et à Bruxelles, milieu universitaire, secteur des affaires, communautés économiques régionales, institutions monétaires régionales	Début : 2003-06-23 Fin : 2007-04-30	Siège de la CEA, Addis-Abeba, Éthiopie
Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI) du NEPAD – BAfD	10	Entente de subvention	Fournisseurs de services d'infrastructure régionale, communautés économiques régionales	Début : 2003-12-03 Fin : 2010-03-31	Tunis (siège social de la BAfD)

L'initiative de technologies de l'information et des communications et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
---	---	--	--	---	---



L'initiative de technologies de l'information et des communications et ses sous-projets	Investissement (en millions de dollars canadiens)	Modalité de prestation (type de financement)	Rayonnement (portée géographique et bénéficiaires)	Maturité de l'initiative (dates de début et de fin)	Visites sur place de sous-projets sélectionnés (pays)
Enablis – Industrie Canada	10	Entente administrative	Afrique du Sud Direct : secteur privé, petites et moyennes entreprises	Début : 2003-04-09 Fin : 2008-03-31	Afrique du Sud (bureau régional d'Enablis)
ePol Net – Industrie Canada, CEA	10	Entente administrative	Portée panafricaine Direct : population générale, institutions et société civile	Début : 2003-04-09 Fin : 2008-03-31	Éthiopie (siège de la CEA)
Connectivité Afrique – Industrie Canada, CRDI, OneWorld International	15	Entente administrative	Portée panafricaine : Égypte, Kenya, Mozambique, Sénégal, Zambie, etc. Direct : institutions et gouvernements nationaux Indirect : société civile et individus	Début : 2003-04-09 Fin : 2008-03-31	Afrique du Sud



Tableau 4 : Couverture de l'évaluation et pointage

Initiative du FCA : Gouvernance	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	Étude spéciale	ACDI	Fait, mai 2006	80 %
Renforcement du secteur public en Afrique	Méta-évaluation	ACDI	Fait, août 2007	46 %
Renforcement du secteur public en Afrique	Évaluation sommative	FRCA	Fait, juin 2006	78 %
Renforcement du secteur public en Afrique	Évaluation à mi-parcours	Banque mondiale	Fait, juin 2003	73 %
Programme de renforcement parlementaire	Évaluation à mi-parcours	BFF	Fait, déc. 2006	57 %
Projet africain de gouvernance locale	Évaluation à mi-parcours	BFF	Fait, déc. 2006	77 %
Fonds d'information du NEPAD	Évaluation sommative	BFF	Fait, avril 2008	87 %

Initiative du FCA : Paix et sécurité	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
Paix et sécurité – Union africaine	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
CEDEAO	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
KA IPTC	Évaluation sommative	BFF	Fait, avril 2006	67 %



Initiative du FCA : Paix et sécurité	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
Projet de police de l'Afrique de l'Ouest	Évaluation à la fin du projet	BFF	Fait, février 2008	65 %
Jeunes touchés par la guerre – DEI/WCC	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Armes légères	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
PNUD – Des armes pour le développement	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Affaires étrangères – entente administrative	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Initiative du FCA : Santé	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
Initiative internationale pour un vaccin contre le sida	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Programme africain pour un vaccin contre le sida	Examen externe du programme	OMS/ONUSID A	Fait, juin 2005	64 %
Coalition pour la jeunesse et contre le VIH/sida	Rapport de suivi à la fin du projet	BFF	Fait, déc. 2006	59 %
Programme d'éradication de la poliomyélite	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Développement des enfants par le sport dans les camps de réfugiés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.



Initiative du FCA : Agriculture, eau et environnement	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
Recherche sur la productivité agricole	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Biosciences Afrique orientale et centrale	Évaluation à mi-parcours	BFF	n.d.	n.d.
Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique	Évaluation sommative	BFF	Fait, mai 2008	96 %
Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement d'ONU-Habitat	Évaluation à mi-parcours	Conseil consultatif	Fait, juillet 2007	67 %
Appui à la Facilité africaine de l'eau	Examen des initiatives de la BAfD dans le domaine de l'eau	Donateurs multiples	Fait, mars 2007	43 %
Programme de partenariat pour l'eau	Évaluation organisationnelle	Donateurs multiples	Fait, mars 2008	77 %
Programme de partenariat pour l'eau	Examen des initiatives de la BAfD dans le domaine de l'eau	Donateurs multiples	Fait, mars 2007	47 %
Semaine africaine de l'eau	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Programme Éco-leadership Afrique-Canada	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Initiative du FCA : Commerce et investissement	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
--	------------------------	--------	---------------------------	---------



Initiative du FCA : Commerce et investissement	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
Programme intégré conjoint d'assistance technique (JITAP)	Évaluation à mi-parcours	Conseil d'administration	Fait, août 2006	75 %
PACCIA	Évaluation à mi-parcours	Comité directeur	Fait, oct. 2006	41 %
Centre africain pour les politiques commerciales	Évaluation sommative	CEA	Fait, juillet 2007	45 %
NEPAD-FPPI	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Initiative du FCA : Technologies de l'information et des communications	Description du rapport	Client	État d'avancement et date	Utilité
Enablis	Évaluation à mi-parcours	BFF/IC	Fait, févr. 2006	75 %
ePol-NET	Évaluation à mi-parcours	BFF	Fait, oct. 2007	63 %
Connectivité Afrique	Étude spéciale – examen externe	CRDI	Fait, mai 2007	47 %



Tableau 5 : Nombre de personnes interrogées selon le portefeuille et la catégorie de répondants

Portefeuille du FCA	Administration centrale de l'ACDI Administration centrale du MAECI	Personnel de l'ACDI sur le terrain	Donateurs	Organismes de mise en œuvre	Bénéficiaires	Éminents experts	Total
FCA en général	14	0	0	0	0	2	16
Gouvernance	10	1	3	19	23	5	61
Paix et sécurité	10	6	12	12	22	2	64
Santé	11	3	6	32	38	11	101
Agriculture, eau et environnement	10	5	2	28	33	7	85
Commerce	11	3	14	28	15	7	78
TIC	6	0	1	35	3	14	59
Total	72	18	38	154	134	48	464



Tableau 6 : Effet catalyseur du FCA pour l'obtention de fonds additionnels

Initiative du FCA	Type de financement	Montant de l'affectation du FCA (en millions de dollars canadiens)	Autres donateurs : Montant (en millions de dollars canadiens)	Autres donateurs : Source	Secteur gouvernemental : Montant (en millions de dollars canadiens)	Secteur gouvernemental : Source	Cofinancement : Montant (en millions de dollars canadiens)	Cofinancement : Source	Montant total (en millions de dollars canadiens)
FRCA	Donateurs multiples	28	179,55	4 IFI, 12 donateurs	140,98	29 pays	0		320,53
CEDEAO – UAL	Donateur unique, fonds de lancement	4,2	24,46	Danemark, UE, Suède	0		0		24,46
PPAO	Donateur unique, fonds de lancement	3	1,7	Allemagne	0		0		1,7
FAE	Donateur unique, fonds de lancement	20	158	Promesses de dons de donateurs	0,1	Sénégal	0		158,1



Initiative du FCA	Type de financement	Montant de l'affectation du FCA (en millions de dollars canadiens)	Autres donateurs : Montant (en millions de dollars canadiens)	Autres donateurs : Source	Secteur gouvernemental : Montant (en millions de dollars canadiens)	Secteur gouvernemental : Source	Cofinancement : Montant (en millions de dollars canadiens)	Cofinancement : Source	Montant total (en millions de dollars canadiens)
WSTF	Plusieurs donateurs, fonds de lancement	15	0		12	Gouvernements nationaux	368,4	BAfD et Banque mondiale	380,4
FPPI	Donateur unique, fonds de lancement	10	34,4	BAfD et 4 donateurs	1,7	Pays	18,5	DBSA – Autres	54,60
Enablis	Donateur unique, fonds de lancement	10	0		5,7	Khula	4,7	Partenaires	10,40
Total		90,2							950,2



Tableau 7 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de la gouvernance

L'échelle de Likert en cinq points ci-dessous a servi à évaluer, d'après les données d'évaluation disponibles, la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints; ici, « partiellement » représente le milieu de l'échelle. Voici les définitions quantitatives et qualitatives des cinq points de l'échelle :

Intégralement =	100 % – Le résultat escompté, sous tous ses aspects, a été atteint.
Grande mesure =	75 % – Le résultat escompté, sous la plupart de ses aspects, a été atteint.
Partiellement =	50 % – Des progrès importants ont été accomplis pour la plupart des aspects du résultat escompté.
Mesure limitée =	25 % – Quelques progrès ont été observés pour certains aspects du résultat escompté.
Résultats nuls =	0 % – Aucun progrès n'a été accompli par rapport au résultat escompté.
n.d. =	Données insuffisantes pour évaluer l'atteinte du résultat.

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : NEPAD – Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue du MAEP à planifier et à gérer les examens.	Grande mesure
Capacité accrue de la société civile africaine à participer à la préparation et au processus d'examen.	Grande mesure

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : Renforcement du secteur public en Afrique (FRCA)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité renforcée des fonctionnaires dans les domaines de l'élaboration, de la gestion et de l'évaluation de politiques.	Grande mesure



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : Renforcement du secteur public en Afrique (FRCA)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue des fonctionnaires en matière d'élaboration, de gestion et d'évaluation de programmes.	Partiellement
Gestion financière et responsabilisation améliorées dans le secteur public.	Grande mesure
Capacité accrue des fonctionnaires en matière de leadership et de prise de décisions.	Partiellement
Capacité accrue du secteur public à interagir avec la société civile et le secteur privé afin de favoriser une approche participative de la prestation des services du secteur public.	Mesure limitée
Capacité accrue de la FRCA à concevoir et à donner de la formation et du soutien en matière d'élaboration de politiques et de programmes publics, y compris les programmes de lutte contre la pauvreté.	Grande mesure

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada (PRPAC)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue des commissions parlementaires s'occupant de pauvreté à travailler en vue de réduire la pauvreté et à faire le suivi des interventions de lutte contre la pauvreté.	Grande mesure
Force de frappe accrue des parlementaires dans la lutte contre la corruption, favorisée par des groupes d'action parlementaires faisant partie du Réseau de parlementaires africains contre la corruption (APNAC).	Mesure limitée
Capacité et rôle accrus des femmes dans les parlements et dans la gouvernance.	Mesure limitée
Surveillance améliorée exercée par les commissions parlementaires à l'égard des priorités relatives à la gouvernance.	Partiellement



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada (PRPAC)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Compréhension plus juste du NEPAD chez les parlementaires et participation accrue de ces derniers au NEPAD.	Mesure limitée

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : Projet africain de gouvernance locale (PAGL)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Reconnaissance accrue des associations nationales et capacités renforcées de ces dernières à promouvoir de façon stratégique la décentralisation et la bonne gouvernance locale, à soutenir leurs membres et à défendre leurs intérêts.	Partiellement
Institutions continentales et régionales renforcées, plus aptes à assurer un appui stratégique aux associations nationales d'autorités locales, à favoriser des approches novatrices et à faciliter l'échange de connaissances et la collaboration Sud-Sud afin de promouvoir la décentralisation et d'améliorer la gouvernance au niveau local.	Grande mesure
Structures de gouvernance locales, institutions et processus de développement durable plus efficaces et permettant mieux d'incorporer des mécanismes participatifs et transparents d'élaboration de politiques, de planification, de mobilisation des ressources, de gestion et de prestation de services accessibles et équitables, ainsi que d'en rendre compte.	Mesure limitée
Participation et influence accrues de la société civile (citoyens, institutions, secteur privé, etc.) en ce qui concerne les processus locaux de gouvernance et de prise de décisions.	Mesure limitée
Stratégies de gouvernance locale plus efficaces pour réaliser l'égalité entre les sexes et lutter contre les effets des maladies endémiques (VIH/sida, paludisme, etc.) et pour intégrer de façon systématique ces	Mesure limitée



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : Projet africain de gouvernance locale (PAGL)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
stratégies dans l'élaboration des politiques, la planification, la gestion et la prestation de services.	
Réseau africain renforcé à l'égard de la bonne gouvernance locale comptant des représentants nationaux, régionaux et continentaux, qui favorise la mise en commun des connaissances et facilite de façon dynamique la mise en œuvre de modèles et de pratiques de décentralisation et de bonne gouvernance.	Grande mesure
Cadres porteurs, institutions et partenariats entre le gouvernement et la société civile améliorés qui appuient efficacement la décentralisation et la gouvernance locale.	Mesure limitée

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la gouvernance : Fonds d'information du NEPAD	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Dialogue panafricain, national, régional et local intensifié en Afrique sur le NEPAD et sa mise en œuvre.	n.d.
Sensibilisation, soutien et engagement accrus des femmes et des hommes africains, en particulier de la société civile, à l'égard des initiatives du NEPAD.	Grande mesure
Conclusions, suggestions et recommandations issues des sous-projets du Fonds d'information diffusées par les participants à leurs pairs, à la population, aux gouvernements et aux autorités du NEPAD.	Partiellement



Tableau 8 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de la paix et de la sécurité

L'échelle de Likert en cinq points ci-dessous a servi à évaluer, d'après les données d'évaluation disponibles, la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints; ici, « partiellement » représente le milieu de l'échelle. Voici les définitions quantitatives et qualitatives des cinq points de l'échelle :

Intégralement =	100 % – Le résultat escompté, sous tous ses aspects, a été atteint.
Grande mesure =	75 % – Le résultat escompté, sous la plupart de ses aspects, a été atteint.
Partiellement =	50 % – Des progrès importants ont été accomplis pour la plupart des aspects du résultat escompté.
Mesure limitée =	25 % – Quelques progrès ont été observés pour certains aspects du résultat escompté.
Résultats nuls =	0 % – Aucun progrès n'a été accompli par rapport au résultat escompté.
n.d. =	Données insuffisantes pour évaluer l'atteinte du résultat.

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Renforcement des capacités de l'Union africaine (UA) en matière de paix et de sécurité	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacités institutionnelles accrues de l'UA en matière de diplomatie préventive, de paix et de sécurité.	Grande mesure
Rôle de premier plan joué par l'UA à l'appui de la protection des civils dans les conflits armés.	Grande mesure
Violations des principes du droit humanitaire international par les États membres de l'UA dénoncées par celle-ci.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : CEDEAO : renforcement des capacités	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
--	---



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : CEDEAO : renforcement des capacités	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Gestion améliorée des opérations de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest.	Grande mesure
Planification et coordination améliorées des initiatives de contrôle des armes légères en Afrique de l'Ouest.	Partiellement
Planification et affectation des ressources améliorées dans le cas des activités de consolidation de la paix et de gestion des conflits dans la région.	Grande mesure
Compétences accrues de la DAPDS et des États membres de la CEDEAO pour ce qui est d'appuyer les efforts de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest.	Grande mesure
Capacité améliorée de planifier, de gérer et de suivre les projets financés par les partenaires de la CEDEAO.	n.d.

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KAIPTC)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Programme d'études et d'instruction efficace et complet, tenant compte de la problématique hommes-femmes, et coopération avec les composantes civiles des opérations de paix et de sécurité, qui s'adresse tant aux militaires qu'aux bénéficiaires civils et qui permet au KAIPTC de s'acquitter de son mandat en matière de formation régionale.	Grande mesure
Connaissances et compétences institutionnelles accrues au sein du KAIPTC permettant de prévoir les priorités de formation.	Grande mesure
Prise en charge accrue par le personnel du KAIPTC de la conception, de l'élaboration ou de la prestation	Grande mesure



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KAIPTC)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
de cours.	
Exécution efficace, de manière de plus en plus indépendante, des programmes d'instruction du KAIPTC en faveur d'intervenants militaires et civils, y compris des femmes, venant des quatre coins de l'Afrique de l'Ouest.	Grande mesure
Capacité institutionnelle accrue de gérer les activités du Centre.	Mesure limitée
Nombre accru de cours donnés par des membres du corps professoral du KAIPTC et des spécialistes régionaux de l'Afrique de l'Ouest, y compris des femmes et des civils.	Grande mesure
Capacité accrue d'offrir la formation à des participants francophones (bilinguisme).	Partiellement
Participation plus efficace des participants formés aux opérations de paix et de sécurité.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Projet de police de l'Afrique de l'Ouest (PPAO)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Sensibilisation et engagement accrus des décideurs nationaux et régionaux à l'égard d'une participation accrue de la police civile aux opérations de paix.	Intégralement
Capacité accrue de la CEDEAO à intégrer la police civile aux opérations de paix.	Partiellement
Engagement renforcé et capacité accrue des centres de formation régionaux pour ce qui est de fournir des services de formation tactique, opérationnelle et stratégique.	Intégralement



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Jeunes touchés par la guerre – War Child Canada (WCC)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue des institutions et des partenaires africains à élaborer et à mettre en œuvre des programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes pour aider les jeunes touchés par la guerre (des deux sexes).	Mesure limitée
Obstacles auxquels se heurtent les jeunes touchés par la guerre – sur les plans économique, éducatif, psychologique et social – réduits grâce à des interventions communautaires qui accordent une grande importance à l'égalité entre les sexes.	Mesure limitée
Collaboration d'institutions africaines pour aider des jeunes touchés par la guerre.	Mesure limitée
Anciens combattants (une attention particulière étant accordée aux filles) accompagnés dans des processus de réadaptation et de réinsertion dans les régions ciblées.	n.d.
Compréhension plus fine, chez les adultes, des droits des jeunes (des deux sexes) et de la valeur de leur participation au processus de transformation des conflits.	n.d.
Compréhension plus fine chez les jeunes touchés par la guerre (des deux sexes) de leurs droits et des causes des violations de ces droits.	n.d.
Capacité et compétences accrues de la profession juridique pour ce qui est d'aider les jeunes (des deux sexes) aux prises avec la loi.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Jeunes touchés par la guerre – Défense des enfants International (DEI)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Revenus accrus pour les jeunes touchés par la guerre (principalement les jeunes filles) grâce aux	Grande mesure



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Jeunes touchés par la guerre – Défense des enfants International (DEI)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
nouvelles compétences acquises et aux nouvelles activités économiques.	
Estime de soi, confiance et sentiment d'appartenance à la famille et à la collectivité plus solides chez les jeunes touchés par la guerre (principalement les jeunes filles).	Grande mesure
Situation plus favorable des jeunes touchés par la guerre (des deux sexes) dans leur collectivité, une attention particulière étant accordée aux filles. Les jeunes touchés par la guerre (des deux sexes) sont capables de revendiquer leurs droits auprès des détenteurs d'obligations compétents. Ces revendications portent essentiellement sur les problèmes auxquels les jeunes se heurtent dans le contexte de la reconstruction après un conflit et comprennent une analyse des répercussions différentes de la guerre pour les garçons et les filles.	Grande mesure
Compréhension plus fine, chez les adultes détenteurs d'obligations, des droits et des besoins des jeunes (des deux sexes) dans les situations de conflit et après les conflits.	Mesure limitée

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : Armes légères	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Sécurité accrue et collectivités sûres dans les régions ciblées.	Partiellement
Possibilités de développement économique accrues dans les collectivités ciblées/nombre d'utilisateurs, par sexe et groupe d'âge, des infrastructures et des services créés.	Grande mesure
Dialogue et collaboration entre les partenaires, notamment ceux qui défendent les intérêts des femmes.	Partiellement



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la paix et de la sécurité : PNUD – Des armes pour le développement	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Sécurité publique, protection des civils et maintien de l'ordre améliorés en Sierra Leone et dans les régions frontalières de l'Union du fleuve Mano.	n.d.
Désarmement durable de la population en Sierra Leone.	Mesure limitée
Circulation jugulée des armes légères dans le bassin du fleuve Mano.	n.d.
Incidents mettant en cause des armes légères moins nombreux dans les collectivités (y compris les cas de violence faite aux femmes).	Mesure limitée



Tableau 9 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de la santé

L'échelle de Likert en cinq points ci-dessous a servi à évaluer, d'après les données d'évaluation disponibles, la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints; ici, « partiellement » représente le milieu de l'échelle. Voici les définitions quantitatives et qualitatives des cinq points de l'échelle :

Intégralement =	100 % – Le résultat escompté, sous tous ses aspects, a été atteint.
Grande mesure =	75 % – Le résultat escompté, sous la plupart de ses aspects, a été atteint.
Partiellement =	50 % – Des progrès importants ont été accomplis pour la plupart des aspects du résultat escompté.
Mesure limitée =	25 % – Quelques progrès ont été observés pour certains aspects du résultat escompté.
Résultats nuls =	0 % – Aucun progrès n'a été accompli par rapport au résultat escompté.
n.d. =	Données insuffisantes pour évaluer l'atteinte du résultat.

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la santé : Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Activités de recherche et développement en vue de trouver des vaccins sur le sida devenues efficaces pour l'Afrique.	Intégralement
Partenariats entre les secteurs public et privé devenus efficaces pour appuyer la recherche sur les vaccins en Afrique.	Grande mesure
Compréhension plus fine au sein des principaux publics, dont les législateurs, les élus et la société civile, des enjeux relatifs à la recherche et au développement de vaccins contre le sida.	Mesure limitée
Attention accrue accordée aux programmes de recherche nationaux sur un vaccin contre le sida en Afrique.	Intégralement



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la santé : Programme africain pour un vaccin contre le sida (AAVP)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Cadre politique, juridique, éthique et réglementaire normatif établi.	Partiellement
Progrès des activités préparatoires à un vaccin contre le VIH dans les pays prioritaires.	Grande mesure

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la santé : Initiative pour l'éradication de la poliomyélite (poliomyélite)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Interruption de la transmission du poliovirus.	Grande mesure
Certification de l'éradication mondiale de la poliomyélite.	Mesure limitée
Préparation en vue de la cessation de l'administration du vaccin antipoliomyélitique oral.	Partiellement
Intégration de l'IMEP dans les pays touchés.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la santé : Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le VIH/sida en Afrique (CCYAIDS)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue, en particulier chez les jeunes (des deux sexes), d'éviter les situations et les comportements qui alimentent l'épidémie.	Intégralement
Systèmes de santé et de développement social mis au point pour permettre aux personnes vivant avec le sida et à leurs familles de vivre dans la dignité et de profiter longtemps des relations familiales.	Grande mesure



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de la santé : Coalition canadienne pour la jeunesse et contre le VIH/sida en Afrique (CCYAIDS)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Proportion accrue de ménages qui ont un plus grand sentiment de bien-être.	Partiellement



Tableau 10 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement

L'échelle de Likert en cinq points ci-dessous a servi à évaluer, d'après les données d'évaluation disponibles, la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints; ici, « partiellement » représente le milieu de l'échelle. Voici les définitions quantitatives et qualitatives des cinq points de l'échelle :

Intégralement =	100 % – Le résultat escompté, sous tous ses aspects, a été atteint.
Grande mesure =	75 % – Le résultat escompté, sous la plupart de ses aspects, a été atteint.
Partiellement =	50 % – Des progrès importants ont été accomplis pour la plupart des aspects du résultat escompté.
Mesure limitée =	25 % – Quelques progrès ont été observés pour certains aspects du résultat escompté.
Résultats nuls =	0 % – Aucun progrès n'a été accompli par rapport au résultat escompté.
n.d. =	Données insuffisantes pour évaluer l'atteinte du résultat.

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement : Recherche sur la productivité agricole (RPA)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Recherches propres à l'Afrique et activités connexes menées sur les cultures vivrières, la foresterie, l'élevage, la gestion de l'irrigation, les ressources aquatiques et les politiques qui s'y rattachent, et prestation de services aux systèmes nationaux de recherche en agriculture qui se concentrent sur les besoins des agriculteurs et des productrices à petite échelle.	Grande mesure
Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement : ONU-Habitat – Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement : ONU-Habitat – Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Conditions propices aux établissements humains créées, en particulier dans les régions urbaines, pour favoriser des investissements dans l'approvisionnement en eau et les services d'assainissement bénéficiant aux pauvres et tenant compte de la problématique hommes-femmes.	Grande mesure
Participation accrue des autorités et des collectivités locales aux activités dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.	Grande mesure
Accès plus facile à l'eau potable et aux services d'assainissement de base, en particulier pour les pauvres urbains dans les pays participants.	Grande mesure

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement : Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique (PDEA)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Cadres nationaux pour la gestion durable des ressources en eau et la prestation de services mis en place pour les pays sélectionnés.	Grande mesure
Cadres nationaux pris en charge et processus mis au point par toutes les parties concernées.	Grande mesure
Gestion plus efficace des ressources en eau et prestation améliorée des services d'approvisionnement en eau.	Mesure limitée
Collaboration plus étroite avec les institutions pertinentes susceptibles d'offrir du financement.	Mesure limitée
Partenariats régionaux et nationaux renforcés dans les pays sélectionnés, servant de plateforme multipartite efficace.	Partiellement



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement : Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique (PDEA)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Enjeux relatifs à l'eau incorporés dans les CSLP d'un certain nombre de pays africains.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement : Programme Éco-leadership Afrique-Canada	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue des jeunes Africains à aider à formuler des stratégies pour le développement durable de leurs collectivités et la protection de leur environnement, d'y contribuer et d'y participer.	Grande mesure
Moyens de subsistance, employabilité, connaissances et outils améliorés pour les jeunes Africains.	Mesure limitée
Mobilisation accrue des personnes et organisations participantes à l'égard des défis du développement, en particulier des enjeux et des thèmes environnementaux.	Grande mesure
Collaboration et coopération Sud-Sud accrues chez les jeunes et les organismes dirigés par des jeunes ou à leur service à propos des enjeux et des initiatives dans le domaine de l'environnement.	Partiellement
Capacité accrue des jeunes participants africains et des organisations dont ils font partie (après le programme) à entamer un dialogue sur les enjeux environnementaux et le développement durable et à faire de la promotion à cet égard.	Grande mesure



Tableau 11 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille du commerce et des infrastructures

L'échelle de Likert en cinq points ci-dessous a servi à évaluer, d'après les données d'évaluation disponibles, la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints; ici, « partiellement » représente le milieu de l'échelle. Voici les définitions quantitatives et qualitatives des cinq points de l'échelle :

Intégralement =	100 % – Le résultat escompté, sous tous ses aspects, a été atteint.
Grande mesure =	75 % – Le résultat escompté, sous la plupart de ses aspects, a été atteint.
Partiellement =	50 % – Des progrès importants ont été accomplis pour la plupart des aspects du résultat escompté.
Mesure limitée =	25 % – Quelques progrès ont été observés pour certains aspects du résultat escompté.
Résultats nuls =	0 % – Aucun progrès n'a été accompli par rapport au résultat escompté.
n.d. =	Données insuffisantes pour évaluer l'atteinte du résultat.

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille du commerce et des infrastructures : Programme intégré conjoint d'assistance technique, phase II (JITAP II)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Élaboration de positions et de stratégies dans des négociations commerciales et formulation de politiques connexes, ainsi que mise en œuvre des accords de l'OMC, appuyées par des comités interinstitutionnels et leurs membres.	Grande mesure
Intervenants commerciaux et comités interinstitutionnels comptant sur l'appui d'un réseau formé de professionnels du SCM et tirant parti de ressources d'information plus accessibles fournies par les points nationaux d'information et les centres de référence et par la mise en commun d'expériences dans les différents pays.	Partiellement
Stratégies adaptées mises en œuvre par les intervenants du domaine de l'exportation dans des secteurs prioritaires en réaction aux exigences et aux possibilités du marché international.	Mesure limitée



Intervenants des domaines du commerce et du développement plus aptes à élaborer, à gérer ou à coordonner des programmes de développement du commerce.	Partiellement
Capacité accrue de fournisseurs de services publics et privés dans les pays bénéficiaires à aider les exportateurs actuels et nouveaux.	Partiellement
Meilleure préparation à l'exportation des entreprises ciblées, notamment des exportatrices et des groupes défavorisés.	Grande mesure
Liens d'affaires accrus entre les pays africains et les marchés importants, aboutissant au commerce international.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille du commerce et des infrastructures : Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (PACCIA)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue de fournisseurs de services publics et privés dans les pays bénéficiaires à aider les exportateurs actuels et nouveaux.	Partiellement
Meilleure préparation à l'exportation des entreprises ciblées, notamment des exportatrices et des groupes défavorisés.	Grande mesure
Liens d'affaires accrus entre les pays africains et les marchés importants, aboutissant au commerce international.	Partiellement



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille du commerce et des infrastructures : Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Résultat multilatéral : capacité africaine accrue d'élaborer des propositions commerciales techniques globales et de susciter un consensus sur des positions de négociation commerciales dans des tribunes multilatérales.	Grande mesure
Résultat régional/bilatéral : coordination et harmonisation accrues des gouvernements africains et des communautés sous-régionales.	Grande mesure
Résultat à l'échelon national : intégration accrue par les gouvernements africains du commerce dans leurs politiques de développement.	Mesure limitée

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille du commerce et des infrastructures : Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI) du NEPAD	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue des pays africains, des CER et des organismes de mise en œuvre des programmes du NEPAD à finaliser la conception de leurs propositions de projets d'infrastructure et à assurer la qualité à l'entrée.	Partiellement
Projets d'infrastructure viables dans les secteurs de l'énergie, des transports, des TIC et de l'eau soumis à des institutions publiques et privées nationales et internationales, de même qu'à d'autres donateurs, pour obtenir du financement.	Partiellement
Conditions plus propices créées, d'après les pratiques exemplaires, pour améliorer le fonctionnement et la	Partiellement



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

compétitivité des projets d'infrastructure.	
---	--



Tableau 12 : Atteinte des résultats escomptés dans le portefeuille des TIC

L'échelle de Likert en cinq points ci-dessous a servi à évaluer, d'après les données d'évaluation disponibles, la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints; ici, « partiellement » représente le milieu de l'échelle. Voici les définitions quantitatives et qualitatives des cinq points de l'échelle :

Intégralement =	100 % – Le résultat escompté, sous tous ses aspects, a été atteint.
Grande mesure =	75 % – Le résultat escompté, sous la plupart de ses aspects, a été atteint.
Partiellement =	50 % – Des progrès importants ont été accomplis pour la plupart des aspects du résultat escompté.
Mesure limitée =	25 % – Quelques progrès ont été observés pour certains aspects du résultat escompté.
Résultats nuls =	0 % – Aucun progrès n'a été accompli par rapport au résultat escompté.
n.d. =	Données insuffisantes pour évaluer l'atteinte du résultat.

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille des TIC : Réseau de ressources en cyberpolitiques pour l'Afrique (ePol-NET)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Décideurs africains mieux au fait des implications de l'intégration des TIC dans le développement.	Grande mesure
Capacité africaine renforcée d'élaborer des cyberpolitiques, des règlements et des stratégies à l'échelon national concernant les TIC.	Grande mesure
Connaissances mondiales transférées aux hauts fonctionnaires africains sur les TIC et l'élaboration des cyberpolitiques.	Partiellement
Compréhension et reconnaissance accrues des implications sociales et sexospécifiques des cyberpolitiques et sensibilisation aux stratégies pour garantir que tous les groupes sociaux ont des chances égales d'en bénéficier.	Grande mesure



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille des TIC : Réseau de ressources en cyberpolitiques pour l'Afrique (ePol-NET)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Ressources globales accrues disponibles sur les cyberpolitiques, stratégies et programmes.	Partiellement
Approches plus ciblées à l'égard de la mise en œuvre des cyberstratégies et plans par les clients.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille des TIC : Connectivité Afrique – CRDI	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Adoption précoce et durable de TIC novatrices par des institutions africaines.	Intégralement
Connectivité à Internet aux niveaux local et communautaire ou sur le plan organisationnel.	Partiellement
Fluidité régionale des TIC améliorée en Afrique au moyen de l'établissement d'un point d'interconnexion Internet.	Partiellement
Capacité accrue des institutions africaines en matière d'innovation et de recherche à l'égard des TIC au moyen de l'établissement d'un réseau universitaire africain robuste.	Intégralement
Capacité accrue des Africains à agir collectivement et à mettre en commun des connaissances au moyen de liens régionaux améliorés.	Grande mesure
Participation accrue de femmes à la recherche et à l'innovation à l'égard des TIC et à la mise en commun des connaissances en Afrique.	Partiellement

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille des TIC : Connectivité Afrique – Open Knowledge Network (OKN)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Savoir local des collectivités africaines valorisé, ce qui en renforce la création, la	Mesure limitée



Résultats escomptés des initiatives du portefeuille des TIC : Connectivité Afrique – Open Knowledge Network (OKN)	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
communication et la mise en commun.	
Capacité accrue des collectivités et des organisations locales à créer, à communiquer et à mettre en commun leur savoir au moyen des systèmes de TIC.	Mesure limitée
Compétences et aptitudes améliorées des organisations et collectivités locales leur permettant de synthétiser et d'adapter le savoir mondial à leurs propres fins.	Mesure limitée

Résultats escomptés des initiatives du portefeuille des TIC : Enablis	Mesure dans laquelle le résultat escompté a été atteint
Capacité accrue des entrepreneurs (hommes et femmes) grâce à l'adoption stratégique accrue des TIC.	Grande mesure
Viabilité accrue des microentreprises et des petites et moyennes entreprises qui bénéficient de l'appui d'Enablis.	Partiellement
Entrepreneurs devenus autonomes (hommes et femmes) contribuant à modeler leur cadre stratégique.	Partiellement
Augmentation du capital initial d'Enablis et capacité d'Enablis à venir en aide à plus d'entrepreneurs (hommes et femmes).	Grande mesure
Expansion d'Enablis dans au moins un autre pays africain.	Intégralement



Tableau 13 : Mise en concordance des résultats en matière d'égalité entre les sexes

RÉSULTATS GÉNÉRIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	N ^o	%
Processus décisionnel – 1.1 Capacité de participation à la vie publique. Capacité accrue des femmes et des organisations féminines à défendre leurs intérêts et à participer à la vie publique et à la prise de décisions.	7	18 %
Processus décisionnel – 1.2 Représentation parmi les décideurs. Représentation accrue des femmes à l'échelon des processus démocratiques et aux postes décisionnels de l'institution partenaire, du secteur ciblé, de la collectivité partenaire.	7	8 %
Processus décisionnel – 1.3 Prise de décisions au niveau individuel et au foyer. Meilleur équilibre dans les rapports de force entre les femmes et les hommes à l'échelle du foyer; pouvoir de décision accru des femmes au niveau individuel.	2	5 %
Droits de la personne – 2.1 Appareil judiciaire. Promotion et protection renforcées des droits fondamentaux des femmes et des filles sur le plan judiciaire et dans l'application de la loi par la police, les procureurs, les juges et les tribunaux.	5	10 %
Droits de la personne – 2.2 Sensibilisation du public. Les droits fondamentaux des femmes et des filles sont mieux connus et reconnus par le public (femmes et hommes) et les décideurs.	8	21 %
Droits de la personne – 2.3 Réaction aux violations sexospécifiques des droits. Services et mécanismes améliorés pour réagir aux restrictions ou violations des droits sexospécifiques (p. ex. violence contre les femmes et les filles, traite, violence sexuelle dans les zones de conflit).	1	0 %
Ressources du développement – 3.1 Moyens de subsistance et avoirs de production. Contrôle accru des femmes à l'égard des avoirs de production (terre, capital, crédit, technologie, compétences) et meilleur accès à un travail décent.	5	18 %



RÉSULTATS GÉNÉRIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	N ^o	%
Ressources du développement – 3.2 Capacité institutionnelle. Capacité accrue des institutions partenaires, des gouvernements et des organisations de la société civile à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets qui tiennent compte des priorités et des intérêts des femmes et des hommes.	8	15 %
Ressources du développement – 3.3 Changements dans les politiques. Adoption de politiques favorisant l'égalité entre les sexes par les institutions qui gèrent les ressources et les retombées du développement (afin de répondre aux priorités et intérêts différents des femmes et des hommes, des filles et des garçons).	1	3 %
Ressources du développement – 3.4 Bien-être et besoins fondamentaux. Accès des femmes aux services de base susceptibles de favoriser leur bien-être et d'améliorer leur qualité de vie.	1	3 %



Annexe F : Analyse de la contribution

On trouvera Les Figures 2 and 3, qui donnent les détaillés du processus d'analyser les contributions, au document *Matériel Supplémentaire - Évaluation FCA*.



Annexe G : Notes de fin

-
- ¹ PNUD et UNICEF, *The Millennium Development Goals in Africa: Promise and Progress*, 2002.
- ² Commission économique pour l'Afrique (CEA-ONU) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique : Promesses & résultats*, 2009. Rapport conjoint préparé en étroite concertation avec le Secrétariat du NEPAD.
- ³ Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *Rapport économique sur l'Afrique 2009 : Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales*, avril 2009.
- ⁴ Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2009*, New York, 2009.
- ⁵ Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales – Afrique subsaharienne : été 2010*, mai 2010.
- ⁶ Voir Banque mondiale, *Governance Matters: Worldwide Governance Indicators, 1996-2007*; CEA, *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2005*; CEA, *African Governance Report 2008*; Fondation Mo Ibrahim, *Indice Ibrahim de la gouvernance africaine* (en anglais seulement); Transparency International, *Indice de perception de la corruption 2008*.
- ⁷ Commission économique pour l'Afrique (CEA-ONU) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique : Promesses & résultats*, 2009. Rapport conjoint préparé en étroite concertation avec le Secrétariat du NEPAD.
- ⁸ RAIAL (Réseau d'action international sur les armes légères) et Oxfam International, *Les milliards manquants de l'Afrique : les flux d'armes internationaux et le coût des conflits*, octobre 2007.
- ⁹ Paul Collier, *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What Can be Done About It*, Oxford University Press, 2007.
- ¹⁰ *Human Security Brief 2007*, Simon Fraser University, 2007.
- ¹¹ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2008*, août 2008.
- ¹² Julio Montaner, Robert Hogg, Evan Wood, Thomas Kerr, Mark Tyndall, Adrian Levy et Richard Harrigan, « The case for expanding access to highly active antiretroviral therapy to curb growth of HIV epidemic », *The Lancet*, vol. 368, août 2006.
- ¹³ Commission économique pour l'Afrique (CEA-ONU) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique : Promesses & résultats*, 2009. Rapport conjoint préparé en étroite concertation avec le Secrétariat du NEPAD.
- ¹⁴ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2008*, août 2008.
- ¹⁵ [Ces statistiques sont en ligne](#) (en anglais).
- ¹⁶ Banque mondiale, FAO, FIDA, *Gender in Agriculture – Agricultural and Rural Development*, 2008.
- ¹⁷ *The IFPRI Forum, March 2008*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2008.
- ¹⁸ Ibid.
- ¹⁹ *Boston Globe*, 18 décembre 2008.



-
- 20 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Rapport sur le
développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement, 2007.
- 21 Commission économique pour l'Afrique, Unité d'appui au NEPAD, *Water in Africa: Management Options
to Enhance Survival and Growth*, septembre 2006.
- 22 Ibid.
- 23 OMC, Examens des politiques commerciales.
- 24 Ces statistiques ont été compilées à partir de données de l'OMC et présentées dans le rapport de
l'évaluation sectorielle.
- 25 Ibid.
- 26 Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *État de l'intégration
régionale en Afrique IV : Développer le commerce intra-africain*, 2010. Ces pourcentages ont été
calculés d'après les chiffres présentés dans le tableau 4.3, qui ont été compilés à partir des
données de la Direction des statistiques commerciales du FMI, février 2009.
- 27 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Le développement économique en
Afrique 2008*, 2008, p. 22.
- 28 2008 Comprehensive Report on U.S. Trade and Investment Policy Toward Sub-Saharan
Africa and Implementation of the African Growth and Opportunity Act, préparé par le Bureau du
représentant américain au commerce, mai 2008.
- 29 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Le développement économique en
Afrique 2008*, 2008.
- 30 État de l'intégration régionale en Afrique III : Vers l'intégration monétaire et financière en Afrique,
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2008, p. 39.
- 31 Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *État de l'intégration
régionale en Afrique IV : Développer le commerce intra-africain*, 2010.
- 32 Le terme « TIC » s'entend du matériel, des logiciels, des réseaux et des supports destinés à la collecte, au
stockage, au traitement, à la transmission et à la présentation d'informations (voix, données, texte, images)
et des services connexes. Les technologies classiques (téléphone, radio et télévision) et les technologies
plus récentes (comme l'ordinateur et Internet) sont habituellement comprises dans le concept
d'infrastructure des TIC.
- 33 Union internationale des télécommunications, Report on the World Summit on the
Information Society Stocktaking 2008.
- 34 Base de données statistiques de l'Union internationale des télécommunications,
<http://www.itu.int/wsis/tunis/newsroom/stats/>.
- 35 Union internationale des télécommunications, Report on the World Summit on the Information Society
Stocktaking 2008.
- 36 Giancarlo Livraghi, *Data on Internet activity worldwide*, d'après les statistiques disponibles en
décembre 2007, en ligne : <http://www.Gandalf.it/data/data1.htm>.
- 37 [Voir la déclaration de la Société européenne de l'évaluation sur l'importance d'une approche de
l'évaluation des impacts privilégiant des méthodes diversifiées.](#) à (hyperlien périmé).
- 38 Voir « The 'gold standard' is not a silver bullet for evaluation », *ODI Opinions*, mars 2009,.



- 39 Voir John Mayne (BVG), « Addressing Attribution through Contribution Analysis: Using Performance Measures Sensibly », *La Revue canadienne d'évaluation de programme = The Canadian Journal of Program Evaluation*, Ottawa, Canada, Société canadienne d'évaluation, vol. 16, n° 1 (2001), p. 1-24.
- 40 Nous ne traitons pas du Fonds d'information sur le NEPAD dans le présent rapport à cause de sa taille et de son importance relativement modestes dans le portefeuille.
- 41 Des comptes rendus réguliers sur les travaux du [Secrétariat du MAEP du NEPAD](#) , et [l'Anti-Corruption Resource Center ainsi que Transparency International suivent ses progrès](#) .
- 42 Les pays membres comprennent les suivants : Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Nigéria, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda et Zambie.
- 43 Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise œuvre des divers engagements, défis et perspectives – Rapport du Secrétaire général (Nations Unies), 15 juillet 2008, p. 9-10. Les pays sont les suivants : Algérie, Bénin, Ghana, Kenya, Rwanda, Afrique du Sud et Ouganda.
- 44 D'après le suivi indépendant effectué par [l'Anti-Corruption Resource Center et Transparency International](#).
- 45 Commission économique pour l'Afrique (CEA-ONU) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique : Promesses & résultats*, 2009, p. 45.
- 46 Jerry M. Silverman, Lauren E. Cooper et John Nee Djan Dodoo, Partnership for Capacity Building in Africa (PACT) – Mid-Term Evaluation, 2003.
- 47 Banque mondiale, Département de l'évaluation des opérations, L'appui de la Banque mondiale au renforcement des capacités en Afrique : une évaluation par l'OED, avril 2005; Daima Associates Limited, External Evaluation of the African Capacity Building Foundation (ACBF) – Final Report, Dar es Salaam, Tanzanie, 23 juin 2006.
- 48 Daima Associates Limited, External Evaluation of the African Capacity Building Foundation (ACBF) – Final Report, Dar es Salaam, Tanzanie, 23 juin 2006.
- 49 Quarterly Bulletin – Peace and Security, African Union, novembre 2008.
- 50 Cooperation with African Union crucial to promoting peace, UN News Center, 28 mai 2009.
- 51 Résolution 1772 du Conseil de sécurité, août 2007.
- 52 Source : site Internet de la Mission de l'Union africaine en Somalie.
- 53 Autres missions de paix et de sécurité de l'UA : avril 2003 – Mission africaine au Burundi (MIAB); mars 2004 – Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS); 2004 – pourparlers de paix intersoudanais ayant abouti à la signature de l'Accord de paix pour le Darfour en mai 2006; novembre 2004 – autorisation de la force sud-africaine pour la protection



des politiciens au Burundi; mai 2006 – Accord de paix pour le Darfour; novembre 2006 – accord sur l'appui de l'ONU à la MUAS. Source : rapports d'étape sur le FCA.

⁵⁴ « African leaders break silence over Mugabe's human rights abuses », *Guardian Press*, 4 janvier 2006, p. 14; voir aussi, « Zimbabwe: African Commission condemns Mugabe's human rights record », *ReliefWeb*, 5 janvier 2006.

⁵⁵ Nous n'avons pas inclus le projet intitulé « Développement des enfants par le sport dans les camps de réfugiés » dans l'échantillon de l'évaluation à cause de sa taille et de son importance relativement modestes dans le portefeuille.

⁵⁶ IMEP, Rapport annuel 2005, p. 39.

⁵⁷ Cette analyse est fondée en grande partie sur le rapport d'évaluation final de mai 2008, dont les auteurs concluaient qu'en général, le PDEA était un succès et qu'il avait atteint dans une grande mesure deux de ses six résultats.

⁵⁸ Dans le rapport de l'évaluation sectorielle sur les TIC, on fait la distinction entre les résultats immédiats, intermédiaires et à long terme, lesquels correspondaient respectivement, dans la terminologie de l'ACDI à l'époque, aux extrants, aux effets et aux impacts. Par conséquent, la présente évaluation est fondée sur l'atteinte des résultats intermédiaires.

⁵⁹ Le Canada contribue à un monde meilleur : Énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace, ACIDI, septembre 2002.

⁶⁰ Ibid, p 26.

⁶¹ [Site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor](#) .:

⁶² Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, L'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats pour les initiatives horizontales, juin 2002.

⁶³ Herman Bakvis et Luc Juillet, Le défi de l'horizontalité : ministères responsables, organismes centraux et leadership, École de la fonction publique du Canada, 2004.

⁶⁴ Kenneth King, « Building capacities in the developing world: A review of experience in the field of education », *Occasions Papers*, n° 31, 1991, p. 23, Édimbourg, Royaume-Uni, Center of African Studies, Edinburgh University.

⁶⁵ Par exemple, le Plan d'action de Lagos (1980); la Charte africaine de la participation populaire (1990) visant à placer les simples citoyens « au centre des processus de développement »; le Programme d'action du Caire (1995) pour la « relance » du développement politique, économique et social de l'Afrique; la Déclaration de Lomé sur un cadre relatif aux changements inconstitutionnels de gouvernement; la *Déclaration solennelle sur la Conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique* (2000), visant à établir des principes applicables à la promotion de la démocratie et de la « bonne gouvernance ».

⁶⁶ Mandaté par la 37^e Assemblée générale de l'OUA, le Comité des chefs d'État chargé de la mise en œuvre a finalisé le cadre stratégique de la Nouvelle initiative africaine le 23 octobre 2001, à Abuja, au Nigéria, et l'a rebaptisé [Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique \(NEPAD\)](#)..

⁶⁷ Ian Taylor, NEPAD: Toward Africa's Development or Another False Start?, 2005, p. 66.

⁶⁸ Le dernier rapport conjoint connu du G8 a été présenté au Sommet du G8 de 2005 à



Gleneagles; il s'intitulait Plan d'action pour l'Afrique – Rapport conjoint des représentants personnels pour l'Afrique du G8 sur l'état d'avancement des travaux.

⁶⁹ Sur le budget de 500 millions de dollars du FCA, 18,2 millions ont été réservés à l'administration et 420 millions ont été affectés, notamment au Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA), ce qui laisse 60,8 millions de dollars. Comme le FICA n'était pas inclus dans la présente évaluation, nous avons remplacé le mot « investissement » par « infrastructure » afin de faire état de façon plus juste de la portée de l'évaluation.

⁷⁰ Il convient de souligner que, si l'initiative « Connectivité Afrique » correspondait à un même compte de projet, elle était constituée en fait de deux initiatives distinctes mises en œuvre par deux partenaires différents : le Centre de recherches pour le développement international et OneWorld International.